

RAPPORT GLOBAL D'ÉVALUATION

Les promesses du Président Alpha Condé
et de son Gouvernement



315
PROMESSES

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| I - Présentation..... | 02 |
| II - Méthodologie..... | 03 |
| III - Résumé | 04 |
| IV - Difficultés rencontrées | 05 |
| a-) Accès à l'information publique | 05 |
| b -) Faible spécialisation des journalistes | 05 |
| V - Recommandations à tirer..... | 06 |
| VI - Enseignement à tirer | 07 |
| VII - Détails des promesses | 23 |
| 1 - Mines..... | 23 |
| 2 - Affaires sociales | 25 |
| 3 -Eau et électricité..... | 27 |
| 4 - Commerce et industrie..... | 33 |
| 5 - Environnement | 38 |
| 6 - Urbanisme et Habitat | 39 |
| 7 - Tourisme et hôtellerie..... | 41 |
| 8 - Citoyenneté et droits humains | 43 |
| 9 - Santé Publique | 45 |
| 10 - Justice | 48 |
| 11 - Jeunesse, Sports, Arts et Culture | 50 |
| 12 - Défense et sécurité | 53 |
| 13 - Agriculture | 56 |
| 14 - Pêche et élevage | 60 |
| 15 - Transports et Travaux Publics | 66 |
| 16 - Education nationale | 71 |
| 17 - Économie Finances | 75 |
| 18 - Médias & Tics | 82 |
| 19 - Administrations | 84 |
| - Equipes et Collaborateurs externes | 89 |
| - Remerciements | 90 |



I. PRÉSENTATION

La création de la plateforme de suivi et d'évaluation des promesses du Président Alpha Condé et de son Gouvernement dénommée Lahidi en 2016, découle de la volonté de l'ABLOGUI (Association des Blogueurs de Guinée) d'offrir un outil objectif à la fois :

- **aux citoyens Guinéens**, pour se faire une idée sur le niveau de réalisation des promesses sur la base desquelles ils ont élu leur Président ;
- **aux gouvernants**, pour avoir des indicateurs sur l'évaluation citoyenne de leurs actions afin de les améliorer;

Après plus de 4 ans d'activités, Lahidi a publié six (06) rapports partiels d'évaluation qui portent sur plusieurs secteurs et qui ont suscité des débats constructifs sur l'action des départements ministériels concernés.

Le présent rapport global a pour objectif d'offrir une vue complète sur le niveau de réalisation des promesses électorales du Président Alpha Condé entre 2015 et 2020.

II. MÉTHODOLOGIE

Le mécanisme d'évaluation de Lahidi est basé sur la vérification des faits "Fact Checking" en les confrontant aux informations officielles fournies par les responsables et/ou cadres des départements chargés de mettre en œuvre les engagements du Président de la République.

Au début du projet, les informations sur l'évolution des promesses étaient collectées par les membres de l'ABLOGUI. Mais, au fil du temps, nous avons externalisé la phase de collecte de données en la confiant à des journalistes spécialisés dans les différents secteurs. Ces derniers ont collecté une partie des informations auprès des sources officielles et indépendantes (Ministères, Institutions, Experts, ONG...).

Pour les promesses qui concernent directement les communautés, notre équipe a parcouru en 2018 presque toutes les localités pour s'enquérir du niveau de réalisation des promesses qui ont été faites.

En fonction des données recueillies et les constats sur le terrain, les verdicts suivants ont été attribués :

En cours de réalisation : Un ou plusieurs actes ont été posés pour la réalisation de l'engagement. Mais le processus n'est pas encore terminé et continue.

En retard : La réalisation de la promesse a débuté mais elle est en retard par rapport au délai prévu pour la finalisation

Tenu : La promesse a été effectivement réalisée et l'objectif initial a été atteint.

Non tenu : La promesse n'a pas été réalisée. Pas ou peu d'actes concrets ont été posés pour sa matérialisation.

Partiellement tenu : Ce verdict est attribué pour les promesses dont une ou plusieurs actions concrètes ont été posées pour la réalisation mais l'objectif initial n'a pas totalement été atteint.

Imprécis : Il est utilisé pour les promesses vagues ou floues pour lesquelles notre faible niveau de compréhension ne nous permet pas d'attribuer un verdict.

Non évalué : Il est mis quand nous n'avons pas pu obtenir suffisamment d'informations pour évaluer une promesse.

Pour ce rapport bilan, les verdicts "*en cours d'évaluation*", "*dans le délai*", "*en retard*", "*Compromis*" n'ont plus lieu d'être. Ils ont été supprimés, car nous sommes à la fin du mandat du Président de la République.

III. RÉSUMÉ



Notre évaluation démontre que seulement 13% des promesses ont été réalisés, soit 40 engagements sur 315. Les secteurs Affaires Sociales (50%), Mines (38%), Justice (30%) et Jeunesse, Sport, Arts et Culture (30%) affichent les taux de réalisation les plus élevés. Aussi, 27% des promesses ont été partiellement réalisés, soit 86 engagements sur 315. Dans les secteurs Civisme et Droits de l'homme (57%), Environnement (50%), Justice (50%) et Défense et Sécurité (50%), plus de la moitié des engagements ont été classée dans cette dernière catégorie.

Par contre, nous avons noté que des actions concrètes n'ont pas été engagées pour la réalisation de 47% des promesses, soit 147 engagements sur 315. Les plus forts taux de promesses "Non tenues" sont répertoriés dans les secteurs des Médias et TICs (75%), Tourisme et Hôtellerie (75%), Urbanisme et Habitat (71%), Commerce et Industrie (64%).

IV. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Depuis son lancement en 2016, Lahidi a fait face à plusieurs difficultés qui ont plus ou moins affecté son travail. Les principales sont:

a) Le problème d'accès à l'information publique

La méthodologie de Lahidi est fortement tributaire de l'information fournie par l'administration. Au début de notre travail, la quasi-totalité de nos demandes d'informations a été refusée. Un fait qui nous a obligé parfois à nous contenter uniquement des rares sources indépendantes disponibles. Cela a considérablement impacté nos travaux de recherches.

A partir de là, nous avons davantage compris l'importance de l'information publique dans une société libre et démocratique. C'est pourquoi nous nous sommes engagés dans la démarche pour l'adhésion de la Guinée au Partenariat pour un Gouvernement Ouvert et à travailler pour l'adoption d'une loi sur l'accès à l'information publique. A travers ces actions, notre objectif est d'aider l'administration guinéenne à adopter les principes de gouvernance transparente et ouverte qui font du citoyen un co-acteur de la mise en œuvre et du suivi des politiques publiques.

Mais au fil de notre travail, certains départements ont timidement commencé à s'ouvrir. Pour ce rapport, 12 ministères sur les 38 du Gouvernement actuel ont relativement accepté de nous fournir des informations sur le niveau de réalisation des promesses leur concernant.

Parmi ces bons coopérants, nous pouvons citer : les Ministère des Travaux Publics, des Transports, des Mines, des Postes, Télécommunication et de l'économie numérique, des sports et de la culture, de la citoyenneté et de l'unité nationale...

Aussi, au prix de plusieurs démarches infructueuses, le service de communication du ministère de la défense nationale a finalement accepté de nous fournir quelques informations.

A contrario, le Ministère de l'Administration du territoire et de la Décentralisation, celui de la Santé publique, du Ministère de l'Économie et des Finances, celui du Plan et du Développement économique... n'ont pas donné suite à nos demandes d'information.

Au département de la Sécurité et de la Protection Civile et celui de la Ville et de l'Aménagement du Territoire, les Ministres ont ordonné à des cadres de fournir des réponses à nos questions concernant les promesses dans leurs secteurs. Malgré nos très nombreuses tentatives, nous n'avons pas obtenu d'information de ces ministères.

b) Faible spécialisation de la presse

A l'absence d'informations fournies par l'administration, les sources indépendantes notamment la presse devient notre seule recours. Malheureusement, le caractère généraliste avec une forte prédominance de la politique ne nous a pas permis d'obtenir la qualité et la quantité suffisantes d'informations sur les promesses d'ordre beaucoup plus abstraites dans certains secteurs.

Pour pallier à cette insuffisance, nous avons entrepris la collaboration avec des journalistes plus ou moins spécialisés dans des secteurs donnés pour recueillir des informations auprès de l'administration et des sources indépendantes. Cela nous a permis d'avancer beaucoup plus efficacement dans l'évaluation des promesses.

V. RECOMMANDATIONS

Au regard de la situation actuelle et des constats effectués, nous recommandons :

Au Gouvernement de :

- Relancer le processus d'adhésion de la Guinée au Partenariat pour un Gouvernement Ouvert ;
- Faire voter une loi d'accès à l'information publique
- Mettre en place dans les différents services administratifs un dispositif permettant aux citoyens et aux journalistes d'accéder facilement à l'information publique ;
- Prendre en compte le niveau de réalisation des engagements du Président de la République avant la formulation de nouveaux engagements ;

Aux Médias de:

- Mettre en avant les propositions des différents candidats à la présidentielle ;
- Produire du contenu informatif autour des engagements du Président de la République et de son Gouvernement vis à vis des populations ;
- Promouvoir la spécialisation des journalistes dans des secteurs précis.

A la Société civile de:

- Questionner les propositions des candidats à la présidentielle ;
- Organiser des débats citoyens autour des promesses du Président de la République et faire de la reddition des comptes une priorité ;

VI. ENSEIGNEMENT À TIRER PAR SECTEUR

1. MINES



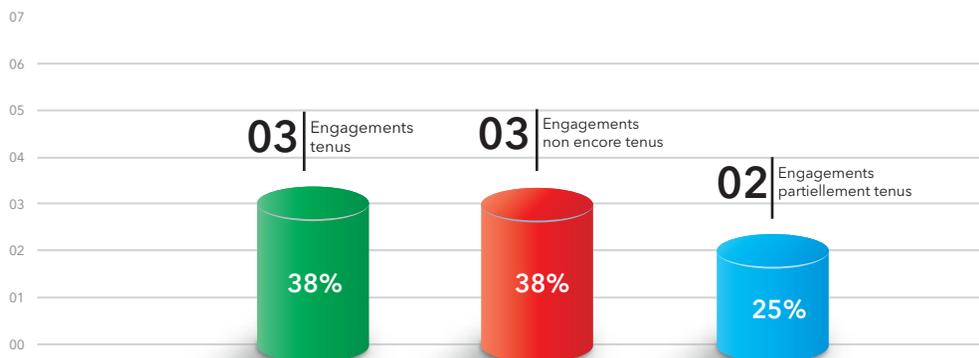
Le secteur des Mines compte 8 promesses dont 6 sont issues du Programme de Gouvernance 2015 - 2020 et 2 de la Déclaration de Politique Générale du Premier ministre Kassory Fofana. Il avait déjà été évalué dans le 3e rapport partiel Lahidi de juin 2018. Le ministère des Mines et de la Géologie est chargé de la réalisation des promesses dans ce secteur.

A l'issu de la présente évaluation, notre analyse démontre que 38% des promesses ont été

réalisés dans ce secteur, soit 3 promesses sur 8. Ce sont : "Mettre en place le guichet unique minier", "Opérationnaliser la SOGUIPAMI" et "Finaliser la revue des contrats miniers et publier les résultats obtenus". Aussi, la même proportion de promesses a le verdict "Non tenu".

Aussi, les engagements : "Adopter et publier les textes d'application du Code minier" et "Insuffler une impulsion politique plus forte de renforcement de la transparence dans le secteur minier, dans le cadre volontaire de ITIE" ont été partiellement réalisés.

Par contre, 38% des promesses dans ce secteur n'ont pas été réalisés. 3 engagements ont le verdict "Non tenu". On peut citer, la promesse de "Créer un Fonds de diversification et de stabilisation de l'économie, abondé par un pourcentage des ressources provenant des activités minières", celle de "Mettre en œuvre de manière effective le nouveau mécanisme de remboursement des crédits TVA" et celle d'adopter et publier le décret portant application des dispositions du Processus de Kimberley.



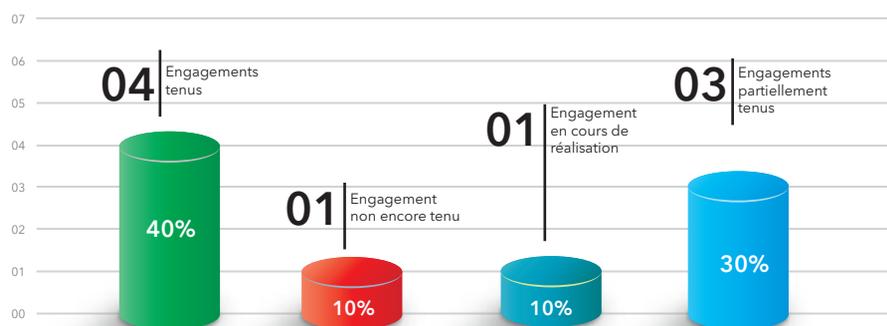
2. AFFAIRES SOCIALES



Dans ce secteur, 4 promesses sont issues du Programme de Gouvernance 2015 - 2020, 2 de la Déclaration de Politique Générale du Premier ministre Kassory Fofana et 4 de "Sources médias". Depuis le remaniement ministériel de juin 2020, leur réalisation est du ressort du Ministère de l'Action Sociale et des Personnes Vulnérables et de celui des droits et de l'Autonomisation des Femmes.

De notre évaluation, il ressort que 50% des promesses ont été réalisés dans ce secteur. Ils concernent principalement les engagements du Président vis-à-vis des femmes de Kindia, de Mamou et de Macenta, de créer des MUFFA (Mutuelle Financière des Femmes Africaines). A ceux-là s'ajoutent la promesse de "créer une Agence nationale d'inclusion économique et sociale dans le courant de l'année 2019".

Aussi, 30% des promesses dans ce domaine ont été "Partiellement Tenus". C'est le cas par exemple de la promesse "d'adopter le Code de la Famille". Ce code n'a pas été adopté mais, les questions dont il devrait traiter ont été en grande partie prises en compte dans le Code civil adopté en 2018. Par contre, la promesse d'améliorer "les conditions de vie des personnes âgées " n'a pas été réalisée car malgré quelques actions entreprises lors de la Journée internationale des personnes âgées, il n'y a pas eu une réelle politique structurée pour atteindre cet objectif.



3. EAUX ET ÉLECTRICITÉ



Le secteur de l'Énergie compte 30 Promesses principalement issues du Programme de Gouvernance 2015 - 2020. Un seul engagement, celui d'"Explorer plus profondément le développement des solutions « off-grid », des énergies renouvelables et l'extension du réseau existant", est issu de la Déclaration de Politique Générale du Premier Ministre Kassory Fofana. La réalisation de ces engagements est du ressort du ministère de l'Énergie et de celui de l'Hydraulique et

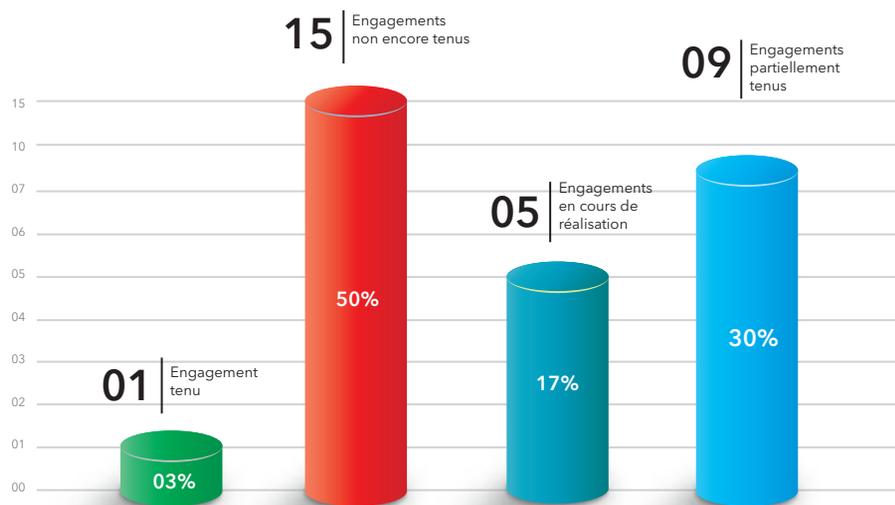
de l'Assainissement.

Notre évaluation démontre que seulement 3% des promesses ont été tenus dans ce secteur. Elles concernent l'engagement de "Démarrer la réalisation physique de l'ouvrage hydroélectrique de Souapiti".

Cela est à nuancer par le fait que 30% des promesses ont été partiellement tenues.

C'est notamment les promesses de "Poursuivre le renforcement des systèmes d'électrification des villes de l'intérieur", d'installer les compteurs, y compris à prépaiement", et d'étudier 6 nouveaux sites de mini centrales hydroélectriques"...

Aussi, des promesses, comme la construction de la ligne 225 KV d'interconnexion Guinée-Mali (N'Zérékoré, Beyla, Kérouané, Kankan, Siguiri) et l'installation de 120 unités compactes de potabilisation d'eau de surface, sont "en cours de réalisation" et représentent 17% des engagements. Par contre, la moitié des promesses n'ont pas connu un début de concrétisation soit 15 engagements sur 30. Ce sont principalement les promesses de Démarrer la réalisation physique de l'ouvrage hydroélectrique de Fomi, de Kogbedou, de Koukoutamba et de Boureya et de construire les mini-centrales de Zébéla, de Touba et de Daboya.



4. COMMERCE ET INDUSTRIE



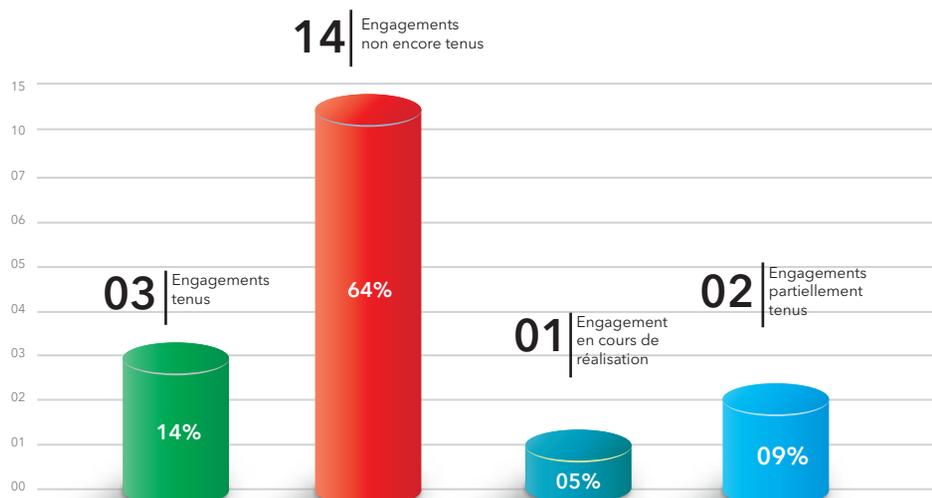
22 engagements sont comptabilisés dans ce secteur dont 9 sont issus du Programme de Gouvernance 2015 - 2020, 2 de la Déclaration de Politique Générale du Premier ministre Kassory Fofana et 11 des "sources médias". Leur mise en oeuvre relève du Ministère de l'Industrie et des PME et de celui du Commerce.

Notre évaluation montre que seulement 14 % des promesses ont été réalisés dans ce secteur. Ce sont les promesses de "Relancer l'Huilerie de Dabola", de "construire un

marché à Ditinn" et "construire une usine de jus de fruit à Kindia".

64% des promesses n'ont pas connu de début de réalisation. Nous pouvons entre autres citer les promesses de "reconstruire le marché Niger", de "réhabiliter les usines de transformation de manioc et de sucre à Banian, de thé et de quinine à Macenta".

Il faut aussi noter que 9% des promesses ont été partiellement réalisés.



5. ENVIRONNEMENT

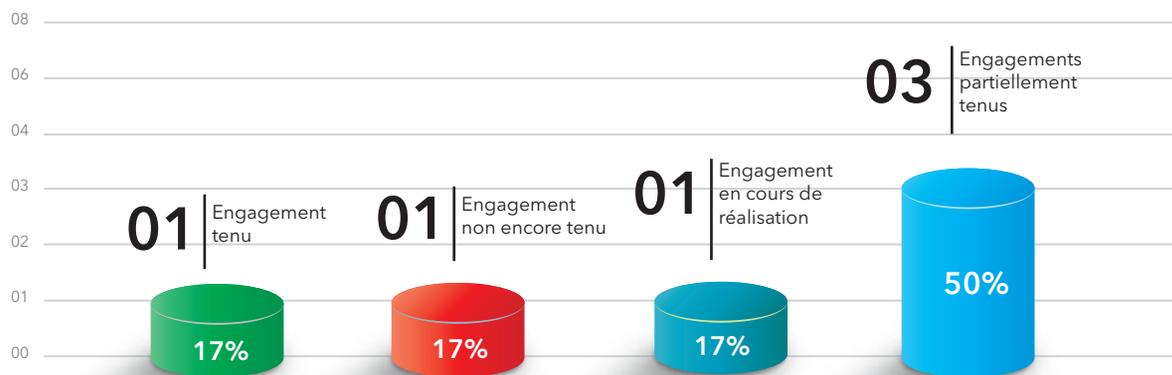


Ce secteur compte 5 engagements issus du Programme de Gouvernance 2015 - 2020 et 1 de la Déclaration de Politique Générale du Premier ministre Kassory Fofana. Leur réalisation est du ressort du Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêt et de celui de l'Hydraulique et de l'Assainissement. Notre évaluation démontre que 17% des promesses ont été réalisés dans ce secteur, soit 1 promesse sur 6. Il s'agit de l'engagement de "veiller particulièrement à

l'exécution du plan d'urgence d'assainissement". Aussi, le même nombre d'engagement est "en cours de réalisation".

Toutefois, la moitié des engagements ont le verdict "Partiellement Tenu" soit 3 promesses sur 6. C'est par exemple les promesses "d'accroître les superficies forestières" et "d'accroître les superficies des aires protégées".

En revanche, la promesse de "promouvoir l'approche REDD (Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des terres)" n'a pas encore connu un début de réalisation. Les responsables du projet REDD+ explique cela par le manque de financement.



6. URBANISME ET HABITAT



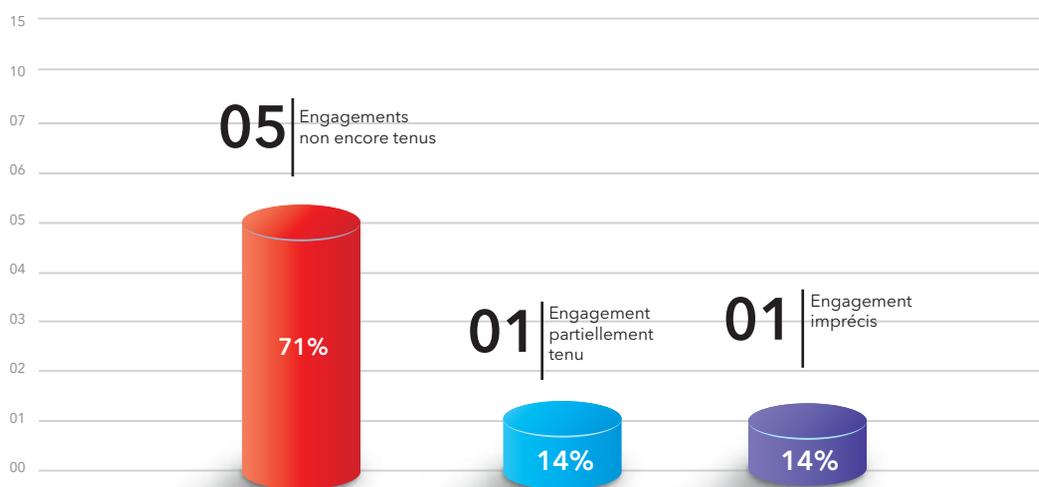
7 engagements ont été répertoriés dans ce secteur. Tous sont issus du Programme de Gouvernance 2015 - 2020. Le ministère de la Ville et de l'Aménagement du territoire est chargé de leur réalisation.

Il ressort de notre évaluation qu'aucune promesse du Président Alpha Condé n'a été entièrement réalisée dans ce secteur.

Aussi, 71% des promesses n'ont pas connus de début de réalisation soit 5 engagements sur 7. Les promesses de "Mettre en place le mécanisme de financement de logement

dont la Banque de l'Habitat de Guinée", de "Construire 200 000 logements sociaux durant le quinquennat au bénéfice des moins nantis" et de "Restructurer la SONAPI pour en faire le principal outil d'urbanisation de la Guinée" constituent des parfaites illustrations de cette situation.

Néanmoins, une promesse qui est celle de "Sécuriser les Domaines de l'Etat" est partiellement tenue et une autre, "élaborer les plans fonciers", est imprécise.



7. TOURISME ET HÔTELLERIE

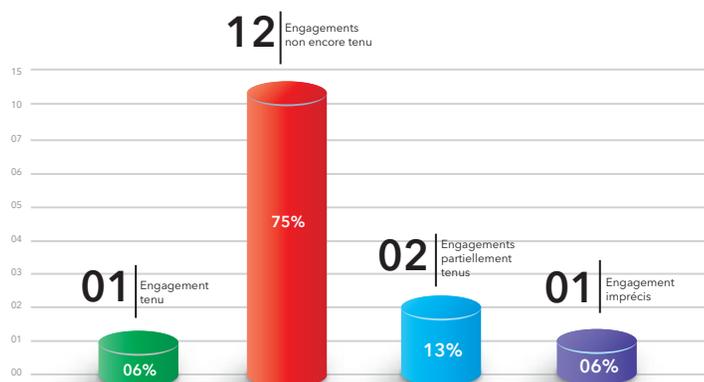


13% des promesses ont été "Partiellement tenus". Ce sont les engagements "d'Organiser les foires régionales dans les 4 capitales régionales" et de "Poursuivre les travaux de construction, de réhabilitation et d'extension des établissements hôteliers".

Par contre, 75% des promesses n'ont pas été réalisés, soit 12 engagements sur 16. Dans ce lot, nous pouvons citer les promesses de "Créer un fonds d'investissement touristique", "d'actualiser le schéma directeur d'aménagement touristique du territoire national"...

Le secteur du Tourisme et de l'Hôtellerie compte 16 promesses toutes issues du Programme de Gouvernance 2015 - 2020. Leur mise en oeuvre est du ressort du Ministre du Tourisme, de l'Hôtellerie et de l'Artisanat.

Seulement 6% de ces promesses ont été réalisés dans ce secteur, soit 1 engagement sur 16. C'est la promesse de "Poursuivre la construction et la réhabilitation des villages artisanaux" qui a été réalisée, à travers la construction de villages artisanaux à l'occasion des fêtes tournantes de l'indépendance à N'zérékoré et Kankan.



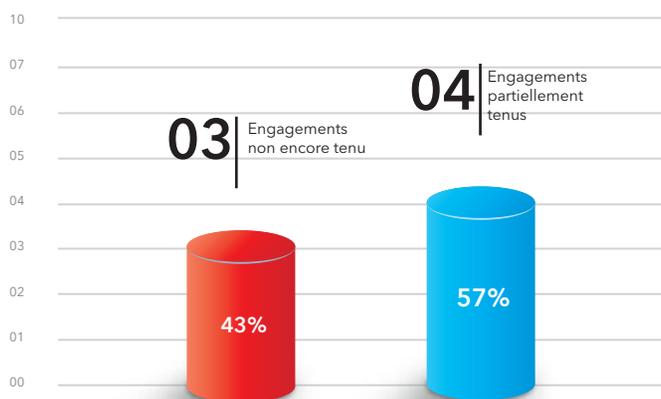
8. CITOYENNETÉ ET DROITS HUMAINS



Ce secteur compte 7 engagements dont 1 issu du Programme de Gouvernance 2015 - 2020 et 6 de la Déclaration de Politique Générale du Premier Ministre Kassory Fofana. Le ministère de l'Administration du territoire et celui de l'Unité nationale veillent sur leur réalisation.

Notre évaluation montre que la réalisation d'aucune promesse n'a été complètement achevée dans ce secteur.

Cependant nous avons noté que 54% des promesses ont été partiellement réalisés.



C'est notamment la promesse "d'éduquer et former les populations pour la défense de leur droit civique". Les sessions de formation et de sensibilisation annuellement organisées par le gouvernement permettent d'atteindre ne serait ce que dans une moindre proportion ce résultat. Pour 43% des promesses, le verdict est "Non tenu". Cela veut dire que pour 3 engagements sur 7, aucune action ou peu d'actions concrètes ont été posées pour leur réalisation.

9. SANTÉ PUBLIQUE



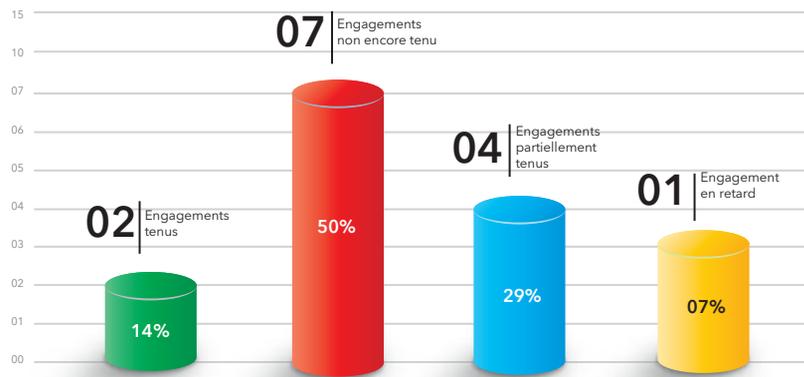
Dans ce secteur, 8 engagements proviennent du Programme de Gouvernance 2015 - 2020 et 6 de "Sources Médias" dont la mise en oeuvre est du ressort du Ministère de la Santé.

A l'issue de notre évaluation, il est ressorti que seulement 14% des engagements ont été réalisés. Ce sont les promesses de "reconstruire la maternité de Mamou" et de "Réhabiliter et étendre l'Hôpital Donka".

Cependant, le dernier hôpital n'a pas encore été officiellement inauguré après sa reconstruction, il fonctionne néanmoins en prenant en charge les malades de la Covid-19.

29% des promesses ont aussi été partiellement réalisés, soit 4 engagements sur 14. C'est par exemple le cas de la promesse de "Mettre en oeuvre la Convention MEDICRIME". Des actions ont été posées mais l'objectif n'est pas encore atteint.

Par contre, 50% des promesses n'ont pas été réalisés dans ce secteur, soit 7 engagements sur 14. Elles concernent, entre autres, la construction d'infrastructures sanitaires à Kollet (Tougou), à Banama et à Yende Millimou (Kissidougou).



10. JUSTICE

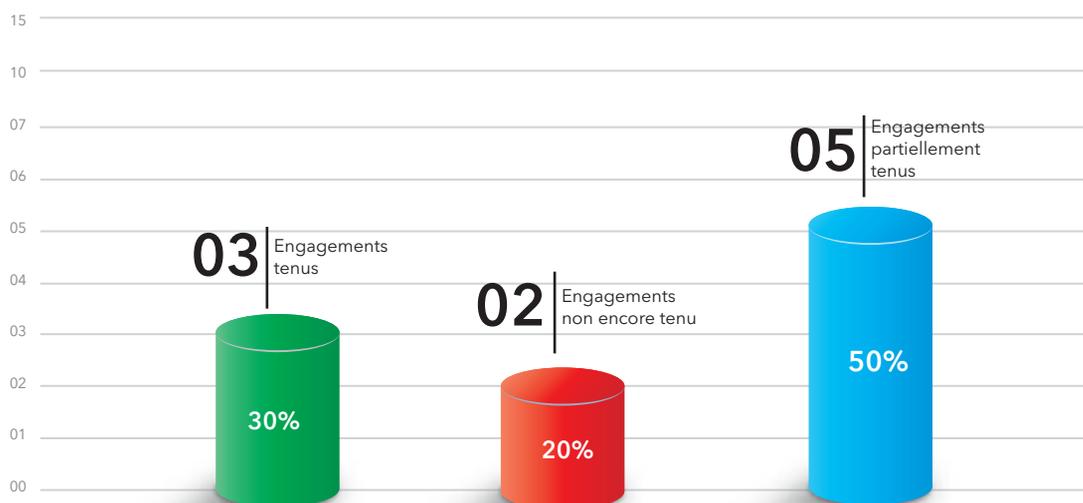


La Justice compte 10 promesses dont 6 du Programme de Gouvernance 2015 - 2020 et 4 de la Déclaration de Politique Générale du Premier ministre Kassory Fofana. Le Ministère de la Justice assure leur réalisation.

Notre évaluation démontre que 30% des promesses ont été réalisés soient 3/10. Elles concernent l'Opérationnalisation du statut particulier de la magistrature, du Tribunal du commerce et l'Adoption de la loi portant Statut général des agents de l'Etat.

Aussi, la moitié des promesses dans ce secteur a été "partiellement réalisée". Comme dans le secteur Economie, cela s'explique en grande partie par les réformes entreprises depuis le premier mandat et qui ont plus ou moins atteint leurs objectifs après 2015. Dans ce lot, nous pouvons citer, entre autres, les promesses de "rajeunir le corps des magistrats et auxiliaires de justice", de "faire appliquer la Loi L/2017/041/AN portant prévention, détection et répression de la corruption et des infractions assimilées dans le cadre du programme d'action prioritaire du gouvernement".

Cependant, 20% des engagements n'ont pas été réalisés. C'est le cas de celui de "créer deux (2) nouvelles cours d'appel" et de "construire et équiper un pénitencier moderne à Yorokhoguia (Dubréka)".



11. JEUNESSE, SPORTS, ARTS ET CULTURE



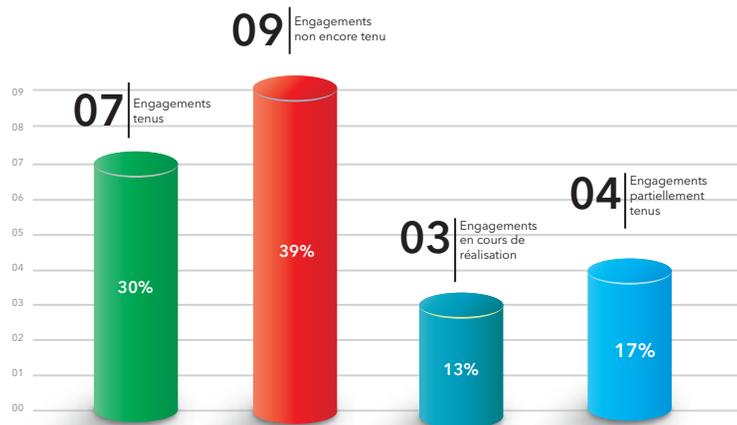
Nous avons répertorié 23 engagements dans ce secteur, dont 18 issus du Programme de Gouvernance 2015 - 2020, 1 de la Déclaration de Politique Générale du Premier ministre Kassory Fofana et 4 de "Sources médias". Leur mise en oeuvre est du ressort du ministère de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes, de celui des Sports, de la Culture et du Patrimoine historique.

30% des promesses ont été réalisés dans ce secteur, soit 7 engagements sur 23. Parmi eux, nous pouvons citer la mise en place d'un Fonds

d'Aide à l'Action Culturelle (Fodac), l'inventaire général du patrimoine culturel national en 2016, la formation de plus de 600 jeunes à l'animation socio-éducative dans le cadre du Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (CAFA).

13% des engagements sont en cours de réalisation et 17% ont été partiellement réalisés. On peut citer notamment la poursuite de la construction et la rénovation des maisons de jeunes.

Par contre, 39% des promesses n'ont pas été réalisés. On peut par exemple citer les engagements de "Construire un Palais de la Culture", de "construire des infrastructures de création et de diffusion artistique et culturelle à Conakry et dans toutes les régions ou de construire des maisons de jeunes à Dalaba et à Bantiguel (Pita).



12. DÉFENSE ET SÉCURITÉ

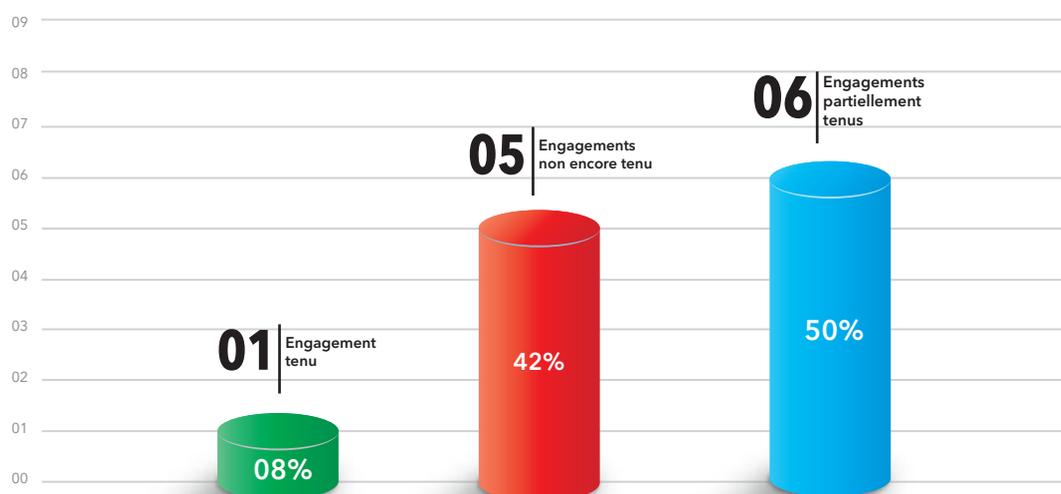


12 engagements ont été répertoriés dans ce secteur. 10 sont issus du Programme de Gouvernance 2015 - 2020, 2 de la Déclaration de Politique Générale du PM Kassory Fofana. Leur réalisation est du ressort du ministère de la défense nationale et de celui de la sécurité et de la protection civile.

8% des promesses ont été réalisées soit 1 engagement sur 12. C'est la promesse de "poursuivre l'engagement de l'Armée à l'extérieur pour contribuer à la préservation de la paix mondiale".

Aussi, la moitié des promesses a le verdict "partiellement tenu". Nous pouvons, entre autres, citer les promesses de "poursuivre l'engagement de l'Armée à l'extérieur pour contribuer à la préservation de la paix mondiale", "d'équiper de façon adéquate et renforcer les capacités opérationnelles des forces de défense et de sécurité" et de "Procéder au transfert des opérations de sécurité intérieure de l'Armée vers la gendarmerie et la police".

Par contre 42% des promesses n'ont pas été réalisées. Parmi elles, nous pouvons citer les promesses "d'accroître les effectifs de la police pour passer de 1 policier pour 1000 habitants à 1 policier pour 200 habitants", "d'accélérer le processus de matérialisation des frontières".

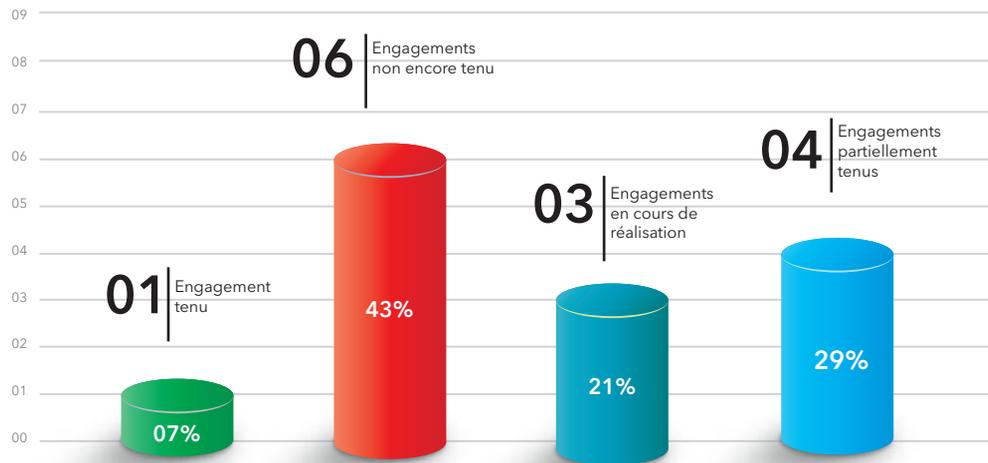


13. AGRICULTURE



Dans ce secteur, nous avons comptabilisé 14 promesses dont 8 sont issues du Programme de Gouvernance 2015 - 2020 et 6 de la Déclaration de Politique Générale du PM Kassory Fofana. Le ministère de l'Agriculture assure leur réalisation. Selon notre évaluation, 7% de ces promesses ont été réalisés soit 1 engagement sur 14. Grâce à un soutien de la FAO et de la Banque Mondiale, nous estimons que l'engagement de "soutenir la relance du secteur ou des filières agricoles dans les zones les plus touchées par l'épidémie EBOLA et/ou affectées par ses conséquences" a été tenu.

Aussi, 29% des engagements ont été partiellement réalisés et 21% sont en cours de réalisation. Parmi ces derniers nous pouvons citer la promesse de "réaliser des projets d'aménagement en maîtrise totale de l'eau de 5 000 ha sur 5 ans", de "promouvoir les cultures fruitières (ananas, mangues, bananes, haricot vert, melon, pastèque etc.) et des cultures maraîchères (tomates, gombo, etc.)" Pour finir, 43% des engagements n'ont pas encore connus de début de réalisation dans ce secteur soit 6 promesses sur 14. Dans ce lot, les promesses de "réserver chaque année 10% du budget de l'État au secteur agricole", de "travailler sur la législation foncière, particulièrement le foncier rural pour faciliter l'accès à la propriété foncière rurale"...



14. ELEVAGE ET PÊCHE



C'est le secteur où nous avons répertorié le plus de promesses.

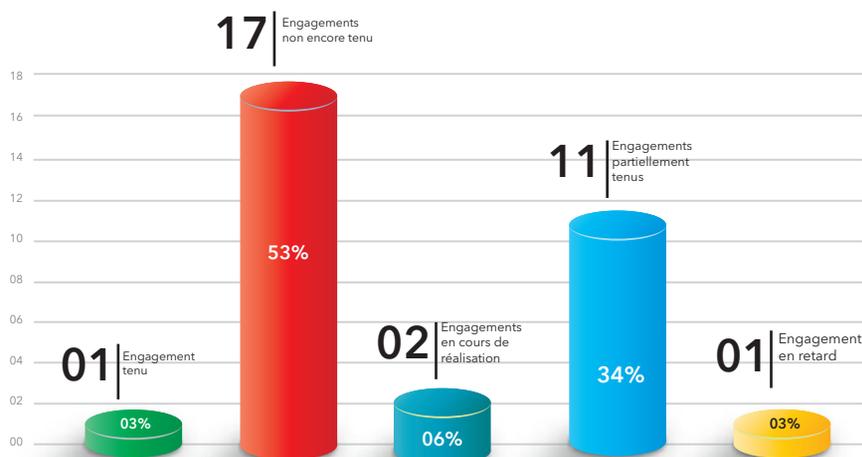
32 engagements ont été répertoriés dans ce secteur dont 24 issus du Programme de Gouvernance 2015 - 2020, 7 de la Déclaration de Politique Générale du Premier Ministre Kassory Fofana et 1 de "source média". Leur mise en oeuvre est du ressort du Ministère de l'élevage et celui de de la pêche et de l'économie maritime.

Selon notre évaluation, seulement 3% des promesses ont été réalisés dans ce secteur soit 1 engagement sur 32. C'est l'engagement de

"former les cadres des services de l'Élevage" qui a été réalisé.

Dans le même sillage, nous avons noté que 34% des promesses ont été partiellement réalisées soient 11 engagements sur 32. Dans cette catégorie, nous avons répertorié les promesses de "lutter contre les maladies zoonotiques (maladies transmissibles entre l'homme et les animaux)", "d'assurer la présence permanente des moyens de surveillance de la ZEE (Zone Économique Exclusive)".

Par contre, pour 53% des promesses le verdict est "Non tenu" soit 17 engagements sur 32. Parmi eux, nous pouvons citer les promesses de "construire une usine d'alimentation du bétail à Bouliwel (Mamou)", de "mettre tout en oeuvre pour rendre conformes nos produits halieutiques aux normes internationales", de "construire des aires d'abattage et des marchés à bétail en milieu rural"...



15. TRANSPORT ET TRAVAUX PUBLICS



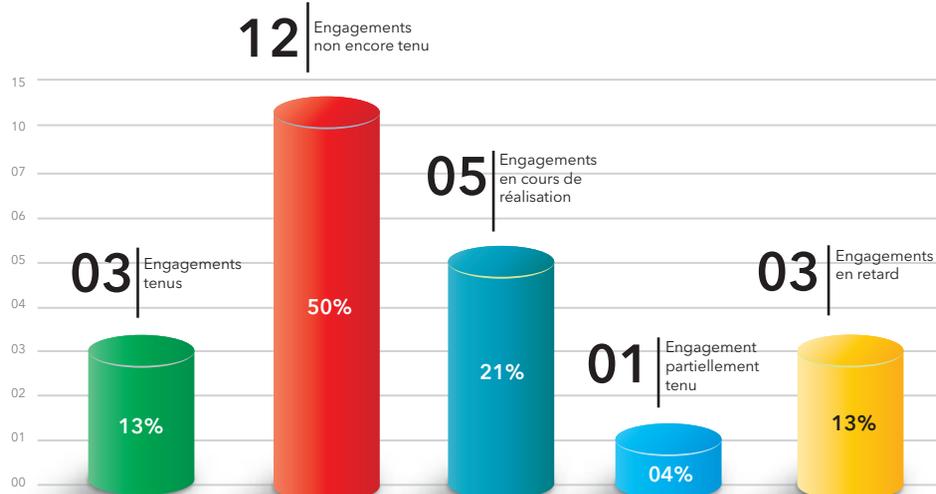
Le secteur Transport et Travaux publics compte 24 engagements presque tous issus du Programme de Gouvernance 2015 - 2020. Un seul engagement à savoir "Achever les travaux de construction et de bitumage de la route de Kissidougou PK 63 - Gueckédou" est issu de la Déclaration de Politique Générale du Premier Ministre Kassory Fofana. La réalisation de ces promesses est du ressort du Ministère des Travaux Publics et celui des Transports.

Notre évaluation démontre que seulement 13% de ces promesses ont été réalisés soient 3 sur 24 engagements. Elles concernent les promesses "d'ouvrir une ligne aérienne avec la Turquie" de "démarrer les activités de la nouvelle Autorité Guinéenne de l'Aviation Civile", et de "bitumer la route Kintinian-Siguiriri".

Par contre 50% des promesses n'ont pas encore été réalisés soient 12 sur 24. C'est le cas par exemple de la réhabilitation de la route Kankan-Kérouané- Beyla, de la création de la compagnie aérienne "Air Mano River", de la construction d'un nouvel aéroport à Maferinya et de la route Boké-Gaoual.

Cette situation peut être nuancée par le fait que 25 % des engagements dans ce secteur sont "partiellement tenus" ou "en cours de réalisation". Par exemple, en lieu et place de la promesse "démarrer le projet d'autoroute Conakry-Mamou", c'est le projet de "reconstruction de la RN°1 Coyah-Mamou-Dabola" qui a été lancé en Avril 2018.

Aussi, une promesse est en retard dans ce secteur. C'est celle de "construire un pont pour remplacer les bacs sur le fleuve Milo à Kérouané". Ce projet devait normalement se terminer en fin Août 2020. Les travaux n'avancent que timidement.



16. EDUCATION NATIONALE

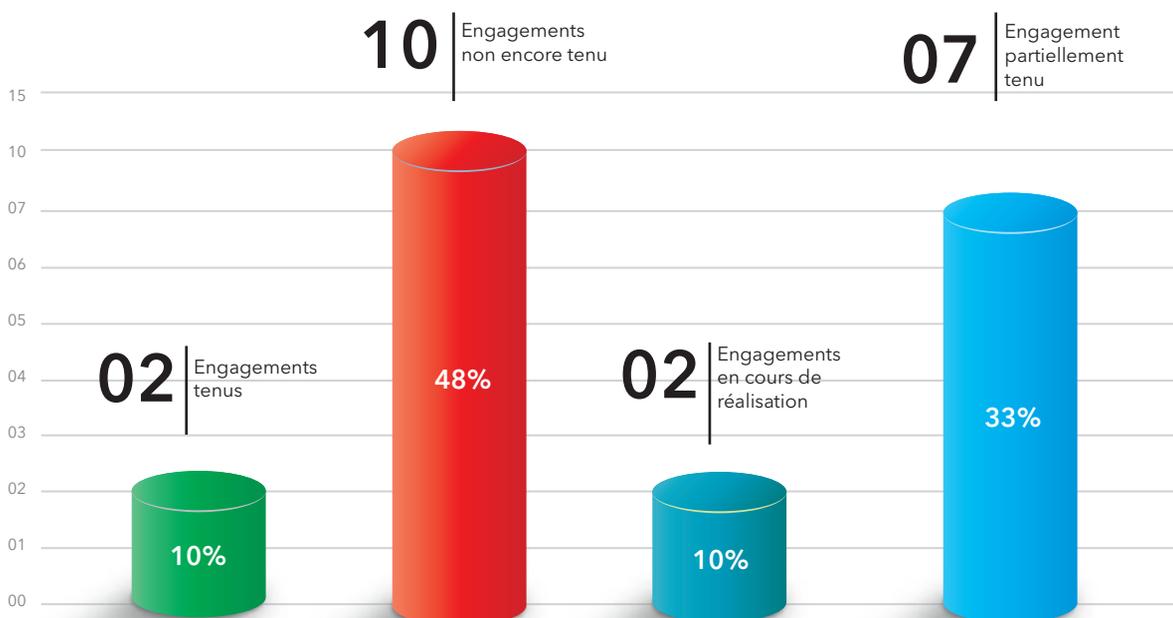


21 Promesses ont été répertoriées dans ce secteur dont 17 sont issues du Programme de Gouvernance 2015 - 2020, 3 de la Déclaration de Politique Générale du Premier Ministre Kassory Fofana et 1 de sources "médias". Leur réalisation est du ressort du Ministère de l'Education National et de l'Alphabétisation, de celui de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et de celui de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle. Selon notre évaluation, seulement 9% des promesses ont été réalisés dans ce secteur soit 2 promesses sur 21.

Ce sont les promesses "d'affecter 15% des dépenses budgétaires au secteur de l'éducation" et de "Réaménager le programme scolaire en privilégiant l'enseignement du français et des mathématiques et en introduisant l'apprentissage de l'anglais dès la 7ème année".

Aussi, aucun acte concret n'a été posé pour la réalisation de 47% des promesses. Ainsi, 9 promesses sur les 21 ont le verdict "Non Encore Tenu". Dans ce lot, nous pouvons citer les engagements de "Mettre en place un office du baccalauréat", "Doter chaque région naturelle d'un lycée technique avec un cycle complet", "Construire un lycée à Kollet (Tougué)..

Par contre, 33% des promesses ont été "partiellement tenus" alors que 9% sont "En Cours de Réalisation". C'est le cas notamment des engagements de "Généraliser les cantines scolaires dans les zones rurales", "Poursuivre la construction des infrastructures dans les IES et IRS".



17. ECONOMIE ET FINANCES

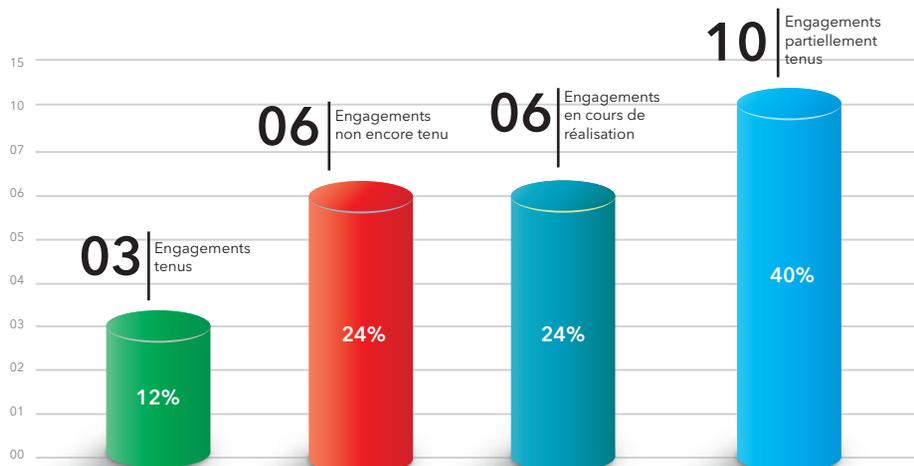


Dans ce secteur "Economie Finances", 13 promesses sont issues du Programme de Gouvernance 2015 - 2020 et 12 de la Déclaration de Politique Générale du Premier Ministre Kassory Fofana, soit un total de 25 engagements. Le Ministère de l'Economie et des Finances, celui du Budget, celui du plan et du développement économique et celui des investissements et du partenariat public privé sont concernés par ces engagements.

Notre évaluation ressort que seulement 12% des promesses ont été réalisés dans ce secteur soit 3 sur 25 engagements. Ce sont les promesses "d'Assurer le respect des obligations issues du programme FEC", de "Poursuivre la modernisation du système des paiements et le développement de la monétique" et "d'Impliquer les banques commerciales pour le recouvrement de certains produits fiscaux".

En revanche, 24% des promesses ont le verdict "Non Encore Tenu". Parmi elles, nous pouvons citer les engagements de "Ramener les recettes fiscales d'un niveau de 16% à celui de 20% d'ici 2020", de "Réduire drastiquement et centraliser auprès du Ministère en charge du budget les exonérations fiscales".

Ce qui est surtout marquant, c'est le taux élevé des engagements "Partiellement Tenus" et "En Cours de Réalisation". Cela peut s'expliquer par le grand nombre de réformes entreprises dans ce secteur. Certaines de ces réformes se sont soldées par une atteinte partielle des objectifs visés alors que d'autres sont toujours en cours. Aussi, l'existence d'engagements vagues et imprécis nous conduit souvent à attribuer le verdict "Partiellement tenu" quand quelques actions concrètes ont été posées pour leur réalisation.



18. MÉDIAS ET TIC

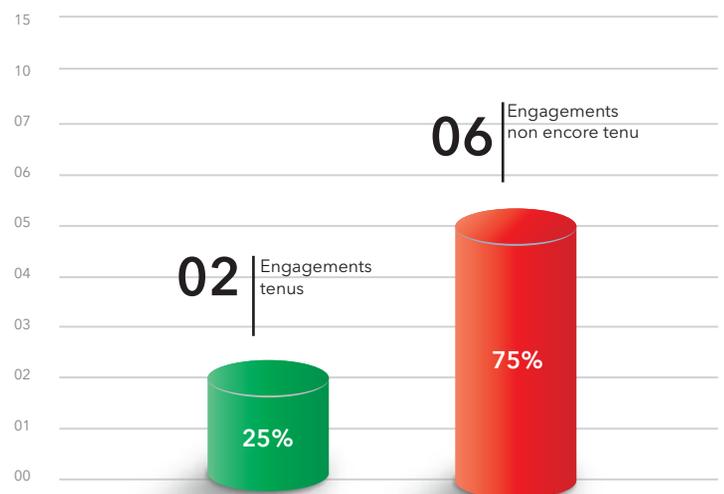


Il s'agit de la finalisation de l'installation du Backbone à fibre optique sur toute l'étendue du territoire nationale et de l'intégration du Projet Réseau Panafricain de Services en Ligne dans ses trois(3) composantes : e-Education, e-Santé et e-Diplomatie.

Par contre, 63% des engagements n'ont pas connu un début de réalisation soient 5 promesses sur 8. Ce sont entre autres les promesses de "Constituer deux Technopoles à Conakry", de "Relancer la SOTELGUI et lui permettre de jouer son rôle d'acteur stratégique du secteur"...

Ce secteur compte 8 promesses dont 4 de la du Programme de Gouvernance 2015 - 2020 et 4 autres de la Déclaration de Politique Générale du Premier Ministre Kassory Fofana. Leur mise en oeuvre est assurée par le ministère des postes, des télécommunications et de l'économie numérique et de celui de l'information et de la communication.

Il ressort de notre évaluation que 25% des promesses ont été réalisés dans ce secteur soient 2 engagements sur 8.



19. ADMINISTRATION



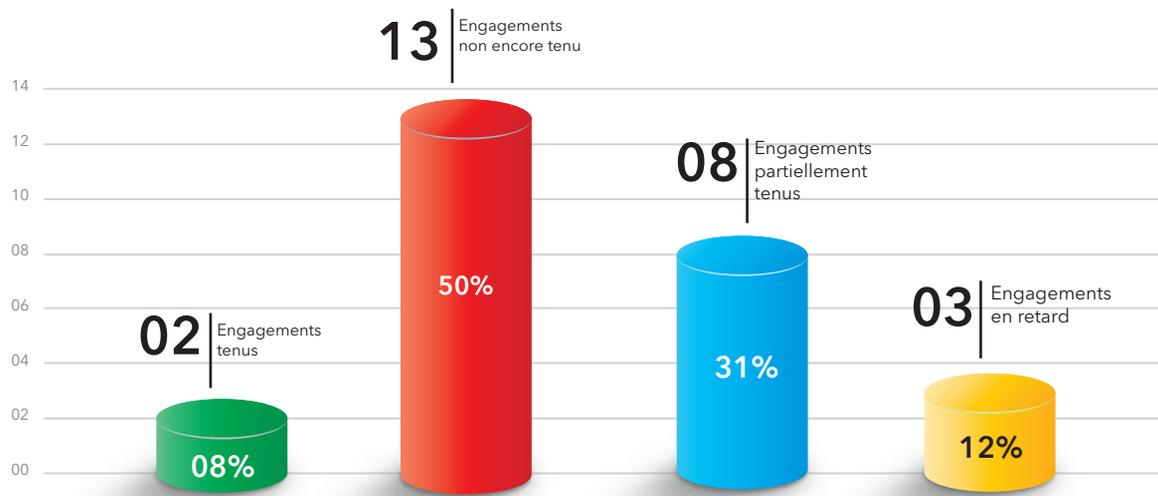
26 promesses ont été répertoriées dans ce secteur. 18 sont issues du Programme de Gouvernance 2015 - 2020 et 8 autres de la Déclaration de Politique Générale du Premier Ministre Kassory Fofana. Le ministère de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la modernisation de l'administration, celui de l'administration du territoire et de la décentralisation sont principalement chargés de la mise en oeuvre.

8% des promesses ont été réalisés dans ce secteur soient 2 engagements sur 26. Ce sont les promesses "d'organiser les élections

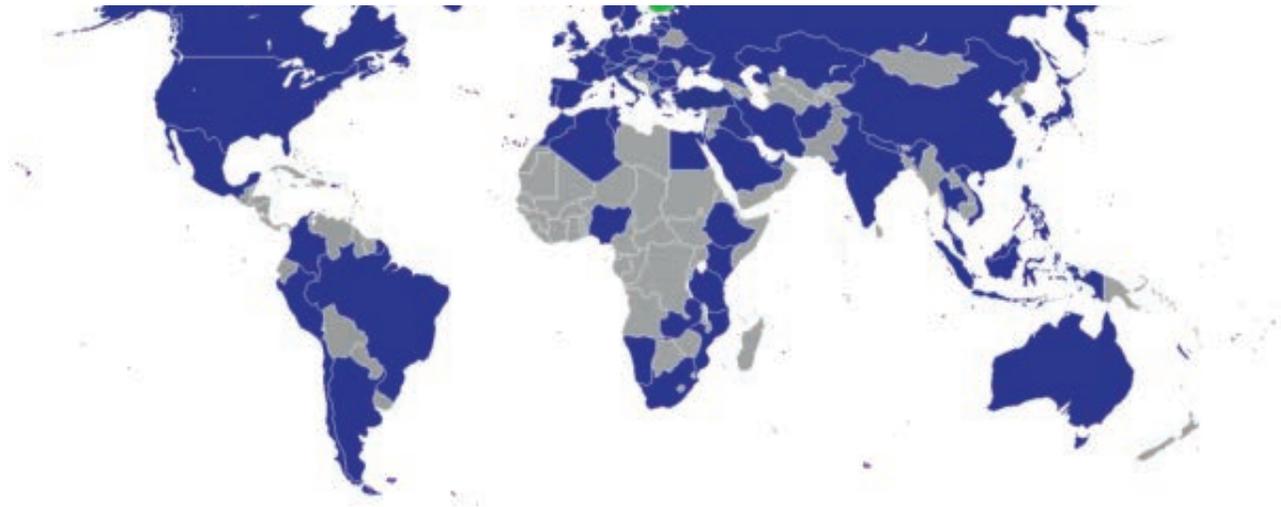
locales" et de "Renforcer les capacités opérationnelles des structures chargées de la régulation du suivi et du contrôle de l'activité minière".

Aussi, 31% des promesses ont été partiellement réalisés soit 8 engagements sur 26. Dans ce lot, nous pouvons citer les promesses de "poursuivre la rénovation, la construction et l'équipement des infrastructures administratives", de "mettre en place un mécanisme pérenne de financement des Collectivités Décentralisées", de "rajeunir et féminiser l'administration par le recrutement dans la transparence de nouveaux fonctionnaires"...

Par contre, 50% des promesses n'ont pas été réalisées soit 13 engagements 26. Parmi eux, nous pouvons mentionner les promesses de "mettre en place un 2ème niveau de décentralisation (création des régions comme collectivités locales)", "d'adopter une charte de la déconcentration", de "renforcer la neutralité et la réserve qui doivent caractériser l'action administrative"...



20. POLITIQUE ÉTRANGÈRE



Ce secteur compte 13 promesses toutes issues du Programme de Gouvernance 2015 - 2020. Leur réalisation est du ressort du ministère des affaires étrangères et des guinéens de l'étranger. Nous avons mené plusieurs démarches pour obtenir des informations auprès de ce département. Elles ont toutes été infructueuses.

Sans informations officielles et indépendantes, nous n'avons pas pu évaluer les engagements dans ce secteur.

VII. DÉTAILS DES PROMESSES

Programme de gouvernance 2015-2020 (****)

Déclaration de politique générale du Premier Ministre Kassory FOFANA : (***)

Médias (**)

MINES

Engagement

*Mettre en œuvre les projets signés au cours du premier mandat notamment le projet Simandou **

Informations

Au cours du premier mandat (2010-2015) du Président Alpha CONDÉ, le Gouvernement a signé plusieurs contrats avec les entreprises minières. Parmi eux, des nouveaux accords et des contrats renégociés. Actuellement, certains sont en phase de construction et d'autres en cours d'exploitation.

Par contre, il y a des contrats miniers signés entre 2010-2015 qui n'ont jamais vu le jour.

Projets en phase d'exploitation, il y a :

-Le projet Dian dian :

La convention de base du projet Dian Dian dans la préfecture de Kamsar a été signée depuis 2001 suivie de l'octroi d'une concession minière en octobre 2002. Après 15 ans de retards dans sa mise en oeuvre, ce projet a été relancé en juillet 2017 suite à la signature d'un avenant de contrat entre le gouvernement guinéen et la Compagnie des bauxites de Dian Dian (COBAD S.A), une filiale de Russky Aluminy. L'exportation de la bauxite de cette zone a officiellement démarré en juin 2018.

La COBAD a mis en évidence des réserves estimées à 564 pour une production prévisionnelle de 3Mt extensible à 6 Mt. En 2018, la société a produit 1,2 Mt.

-Bel air :

Le gouvernement guinéen et la société ALUFER Mining ont signé la convention minière d'exploitation de la bauxite de bel air dans la préfecture de Boffa en février 2016. Cette signature a été suivie par le lancement, le 03 février 2017, des travaux d'exploitation de la bauxite de la zone de bel air en présence du Chef de l'Etat, accompagné du Premier Ministre Mamady YOULA et du PDG de Bel Air Mining, la nouvelle société exploitante. La production prévisionnelle de 5,5 Mt de bauxite par an a démarré en août 2018.

Bel Air Mining S.A est une entreprise mixte détenue à hauteur de 15% par l'Etat guinéen et à 85% par le groupe britannique Alufer Mining Limited.

Projets n'ayant pas encore été concrétisés :

-Simandou sud : ce projet n'a pas encore démarré. Il est développé par SIMFER S.A, une société mixte associant l'Etat guinéen, Rio Tinto, Chinalco et la Société Financière Internationale (une branche du groupe de la Banque Mondiale). Les études de faisabilité "bancable" de ce projet d'exploitation des blocs 3 et 4 ont été présentées au gouvernement en mai 2016.

Au cours de la même année, 2016, Rio Tinto qui détient près de la moitié (46,6%) de cette concession minière a annoncé que la baisse du cours des matières premières notamment le fer l'empêcherait d'exploiter à l'immédiat le gisement de fer de simandou. Selon les informations de Lahidi, il y a eu récemment à Paris une rencontre entre le MMG et Rio Tinto au cours de laquelle Rio Tinto a sollicité que l'Etat lui donne la possibilité d'exporter le minerai vers le Libéria pendant cinq ans avant de réaliser la transnationale. Cette proposition n'a pas été acceptée par le Gouvernement. Depuis cette rencontre, les choses n'ont pas beaucoup évolué.

Partiellement tenu

Engagement

*Insuffler une impulsion politique plus forte au renforcement de la transparence dans le secteur minier, dans le cadre volontaire de l'Initiative sur la Transparence des Industries Extractives (ITIE) ****

Informations

L'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) est une norme mondiale visant à promouvoir une gestion ouverte et responsable des revenus publics issus de l'extraction minière. Lancée en 2002, la Guinée n'y a adhéré qu'en Avril 2005. Et le 2 Juillet 2014, le pays a le statut de « pays conforme à la norme ITIE ». Depuis l'acquisition de ce statut, notre pays a produit treize rapports et le 14ème, selon les autorités, sera disponible d'ici fin 2020. Aussi, la Guinée a fait l'objet de plusieurs évaluations relatives à la conformité à la norme ITIE. Par exemple, en février 2019, le Conseil d'Administration de l'ITIE a conclu que la Guinée a accompli des « progrès significatifs » dans la mise en oeuvre de la Norme ITIE 2016. Le rapport final pour la période de l'année 2018 sera disponible d'ici fin 2020. Une autre évaluation de conformité de la Guinée à la norme ITIE est attendue en février 2021. A l'issue de ce rapport, on saura le nouveau classement de la Guinée par rapport au respect des principes de transparence dans la gestion des ressources minières du pays.

Malgré tous ces résultats concluants, beaucoup d'efforts restent encore à faire pour améliorer l'application de certains principes de l'ITIE notamment le retard dans la publication du rapport ITIE, la divulgation des propriétaires effectives des sociétés minières, la prise en compte du genre dans le groupe multipartite, le suivi des dépenses environnementales des entreprises.

Partiellement tenu

Engagement

Finaliser la revue des contrats miniers et publier les résultats obtenus ****

Informations

Les activités du Comité Technique de Revue des Titres et Conventions Miniers (« CTRTCM ») ont été clôturés le 19 avril 2016 par le décret D/2016/112/PRG/SGG et le rapport final d'évaluation de la conformité de l'octroi des 19 titres et accords miniers attribués avant l'élection présidentielle de 2010 a été publié le 11 juillet 2018.

Cependant, certains acteurs de la société civile évoluant dans le domaine des mines mettent en doute la crédibilité dudit rapport. Car, ils estiment que ce rapport ne contient pas tous les détails liés à l'audit des contrats miniers.

tenu

Engagement

Mettre en œuvre de manière effective le nouveau mécanisme de remboursement des crédits TVA ****

Informations

Conformément à l'article 176 du code minier guinéen, le Ministre des mines avait annoncé en 2016 la mise en œuvre du nouveau mécanisme de remboursement des crédits TVA. Selon les autorités, un comité a été mis en place dans ce sens au sein du Ministère du budget. Mais, actuellement ce nouveau mécanisme peine à être effectivement mis en œuvre. Les entreprises minières continuent encore leurs réclamations.

Pour améliorer les relations entre les entreprises minières et les communautés locales, le Gouvernement a initié plusieurs initiatives. Parmi celles-ci, il y a la création :

- Au sein du Ministère des Mines et de la géologie d'un Service des Relations Communautaires et du Développement du Contenu Local (SRC CL) ;

- D'un Comité de Concertation dans les Localités Minières (CCLM). Ce comité composé des représentants du Gouvernement, des communautés et des sociétés minières sert d'un espace d'échanges d'informations et de dialogue entre les acteurs de l'activité minière locale. Selon les statistiques, entre 2010-2017, Tprès de cent CCLM ont été installés et ils ont pu résoudre 53% des conflits dans leurs localités.

A celles-ci s'ajoutent d'autres structures comme, le FODEL (Fonds de développement Local), l'ANAFIC (Agence de Financement des Collectivités), le Contenu Local, et la RSE. L'objectifs de ces initiatives est de réduire progressivement les revendications d'ordre financier, infrastructurel, voire d'employabilité dans les zones minières

Malgré l'existence de toutes ces initiatives, il y a encore des conflits qui surgissent dans les zones minières entre les entreprises exploitantes et les communautés locales. C'est le cas notamment à Banankoro entre Guiter-mining et les communautés, à Siguiri avec la SAG en 2019 et les nombreuses manifestations dans la région de Boké.

Partiellement tenu

Engagement

Adopter et publier les textes d'application du code minier ****

Informations

Les textes d'applications (environ une quarantaine) du code minier ont été tous revus et validés lors d'un atelier. Mais, ils ne sont pas encore publiés.

Le département des Mines explique ce retard par la lenteur due au retour des différents ministères concernés.

Partiellement tenu

Engagement

Opérationnaliser la SOGUIPAMI ****

Informations

La SOGUIPAMI est en activité depuis le 02 janvier 2012. Et elle a été opérationnalisée le 2 février 2015 par le décret D/15/016/PRG/SGG avec pour mission de gérer les participations de l'Etat dans les sociétés minières, les sociétés industrielles, les sociétés d'infrastructures et de services.

tenu

Engagement

Mettre en place le guichet unique minier****

Informations

Le Guichet Unique Minier a été créé le 14 juin 2015 par le décret D/2015/007/PRG/SGG et inauguré le 8 juillet 2016 par l'ancien Premier Ministre Mamady YOULA. Il a été conçu par le Gouvernement guinéen avec l'appui du groupe de la Banque Mondiale.

Le Secrétariat Permanent en charge du traitement accéléré des demandes de licences, permis et d'autorisations des projets miniers a pour mission, d'assurer la création des mécanismes nécessaires à la réalisation des projets miniers conformément aux dispositions juridiques, réglementaires et aux engagements des parties.

tenu

Engagement

*Créer un Fonds de diversification et de stabilisation de l'économie, abondé par un pourcentage des ressources provenant des activités minières****

Informations

Ce fonds n'est pas encore créé en Guinée. Mais, d'autres pays riches en ressources naturelles notamment la Norvège et l'Afrique du sud ont mis en place ce fonds qui est ravitaillé par une partie des revenus issus des activités minières.

L'objectif est de développer d'autres secteurs de développement comme l'agriculture, l'élevage, la pêche, le tourisme afin de préparer les pays riches en ressources minières à résister face à la réduction future de l'exploitation minières et à la diminution des revenus perçus par les gouvernements dans ce domaine.

Par ailleurs, l'Etat pourrait aussi se servir de ce fonds pour financer les déficits budgétaires ou investir pour générer des revenus.

Non tenu

Engagement

*Adopter et publier le décret portant application des dispositions du Processus de Kimberley*****

Informations

Le Décret portant application des dispositions du Processus de Kimberley relatif à l'exportation, l'importation et à la commercialisation des diamants bruts n'est pas encore signé. Il reste à ce jour au stade de projet.

Le processus de kimberley est un accord politique volontaire qui prévoit l'émission d'un certificat pour accompagner les diamants mis en vente sur le marché international. C'est un système de régulation du commerce mondial du diamant brut mis en place pour freiner le problème de vente de diamants dits "diamants de sang", c'est-à-dire des diamants qui servent à financer les conflits. Comme c'était par exemple le cas en Sierra Leone et en Angola

Non tenu

AFFAIRES SOCIALES

Engagement

*Améliorer les conditions de vie des personnes âgées *****

Informations

En Guinée, Il n'y a pas encore une législation spécifique qui protège les personnes âgées. Mais, selon les autorités, depuis quelques années une proposition de ratification de la charte africaine des personnes âgées a été introduite à l'Assemblée Nationale. Malheureusement, cette charte n'a pas encore été ratifiée. Aussi, chaque 1er octobre, le Gouvernement célèbre la journée internationale des personnes âgées. En marge de cette journée, l'État donne la possibilité à un groupe de personnes dont l'âge atteint 60 ans et plus de faire des examens médicaux pour connaître leur statut relatif à certaines pathologies souvent liées à l'âge comme, le diabète l'hypertension, la prostate. Par exemple, en octobre 2019, "80 personnes" du troisième âge ont bénéficié des examens médicaux à l'occasion de la célébration de la journée internationale des personnes âgées.

Non tenu

Engagement

*Adopter le Code de la Famille *****

Informations

Le code de la famille n'a pas été adopté. Le département de l'action sociale explique cela par le fait que le code de la famille a été fondu à l'intérieur du code civil guinéen.

Partiellement tenu

Engagement

*Relancer les activités socio-économique des familles affectées par Ebola *****

Informations

Il n'existe pas encore de programme structurel visant à soutenir les personnes affectées par Ebola. Selon les autorités, un projet de soutien aux familles affectées par Ebola a démarré en août 2020 avec le soutien de la BAD (Banque Africaine de Développement). Toutes nos tentatives auprès du département en charge des actions sociales pour en savoir d'avantage sur ce projet n'ont pas abouti.

Par contre, le Gouvernement avec l'appui de ses partenaires ont réalisé quelques actions pour soutenir les micro projets des survivants d'Ebola. Parmi ces activités, il y a :

-L'achat par l'OIM (Organisation Internationale de la Migration) de matériels agricoles (un tracteur et une décortiqueuse) en faveur d'une communauté de guéris et survivants d'Ebola dans la région de Boké. L'objectif était d'accroître les rendements agricoles des bénéficiaires;

- En décembre 2016, la commission des affaires sociales et genre de la CEDEAO (Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest) a remis au nom de son institution une enveloppe de 70.000 USD au Gouvernement guinéen. Ce montant issu du Fonds Spécial Ebola créé en 2014 par la CEDEAO était destiné à l'achat des vivres et non vivres en faveur de 500 femmes veuves ou guéries et 1500 enfants orphelins d'Ebola dans les préfectures de Forécariah, Dubréka, Gueckédou, Macenta, N'zérékoré et Lola.

Cependant, ces actions sont largement insuffisants pour relancer les activités socio-économiques des familles affectées par la maladie Ebola.

Il faut rappeler que Selon les statistiques du Gouvernement, la maladie à virus Ebola a laissé derrière elle près de 1.300 guéris, 800 veuves et plus de 6.000 orphelins.

Partiellement tenu

Engagement

*Mettre en place des transferts financiers au bénéfice des populations les plus vulnérables d'ici 2020 ****

Informations

Le Gouvernement à travers l'Agence National d'Inclusion Économique et Social (ANIES) a lancé le 13 août 2020 des transferts monétaires en faveur de 240 000 ménages en situation de pauvreté et de vulnérabilité. Selon un communiqué de l'ANIES, ces familles bénéficieront pendant une première phase de six mois, une allocation mensuelle de 250.000 GNF par ménage.

Les transferts financiers ont démarré à conakry en août 2020 en faveur de plus de 17.000 ménages. Ils s'étendent progressivement à l'intérieur du pays, à partir de septembre, dans 9 autres localités pilote du projet (Forécariah, Kindia, Gaoual, Mamou, Kouroussa, Tougué, Dabola, Kérouané et Beyla).

En cours de réalisation

Engagement

*Créer une Agence nationale d'inclusion économique et sociale dans le courant de l'année 2019 ****

Informations

L'Agence Nationale d'Inclusion Économique et Sociale (ANIES) a été créée en janvier 2019 par le décret N° D/2019/049/PRG SGG du Président Alpha CONDÉ. L'objectif de la création de l'ANIES est d'aider directement les personnes en situation d'extrême pauvreté et partager la prospérité économique avec les personnes les plus démunies .

Tenu

Engagement

*Créer une MUFFA (Mutuelle Financière des Femmes Africaines) à Macenta avec un fond d'un milliard de Francs Guinéens. ***

Informations

Le Président Alpha Condé a inauguré le nouveau siège de la MUFFA de Macenta en Mai 2018. Il a profité de l'occasion pour "offrir" 600 Millions de Francs Guinéens à la mutuelle. A cela s'est ajoutée, la contribution d'un milliard de GNF de la banque Afriland First Bank.

Tenu

Engagement

*Mettre en place des micro crédits, de subventions, de formations qualifiantes et autres dispositions de renforcement de capacités pour l'autonomisation des femmes *****

Informations

Pour soutenir l'autonomisation financière des femmes, le gouvernement en collaboration avec ses partenaires a mis en place des institutions de micro finances en faveur des femmes à faible revenu appelées MUFFA (Mutuelle Financière des Femmes Africains). Selon nos informations, à date environ "65 mutuelles" ont été créés dans les 33 préfectures du pays et près de "65.000 femmes" mutualistes ont bénéficié des prêts de ces micro banques.

Aussi, des CAF (Centre d'Autonomisation des Femmes) sont construites à conakry et à l'intérieur du pays pour permettre aux filles et femmes de suivre des séances de formation dans les filières de courte durée comme la teinture, la couture, la saponification.

Au CAF de Fria par exemple, grâce au projet "Vacances d'opportunités", un groupe de jeunes filles reçoit régulièrement depuis des sessions de formation en entrepreneuriat et de sensibilisation sur des thématiques particulières. A côté de ses formations, elles apprennent aussi des métiers de teinturière, et de couturière.

Malgré ces avancées, beaucoup d'efforts restent encore à faire pour parvenir à l'autonomisation réelle des femmes surtout que nombreuses sont les femmes qui hésitent encore à souscrire aux micro crédits compte tenu de certains pesanteurs sociaux. Aussi, la disparité d'accès des femmes en zones rurales et celles en zones urbaines aux initiatives de renforcement de capacités.

Partiellement tenu

Engagement

*Créer une MUFFA (Mutuelle Financière des Femmes Africaines) à Mamou avec un fond d'un milliard de Francs Guinéens. ***

Informations

Le Chef de l'Etat a inauguré la MUFFA de Mamou en juin 2018. Environ 1500 femmes,regroupées au sein cette institution de micro finance ont pu mobiliser plus 400 millions de francs guinéens. A ce montant s'est ajoutée la subvention d'Un milliards GNF de la Banque Afriland First Bank, parrain des MUFFA en Guinée.

Tenu

Engagement

Mettre en place une structure de microfinance pour les jeunes de Kindia avec un fonds de départ de 100 millions de francs guinéens **

Informations

Une institution de micro finance pour les jeunes appelée Mutuelle de Croissance Communautaire (MC2) a été créée à Kindia par le gouvernement guinéen en collaboration avec son partenaire Afriland First Bank. Par contre, nous n'avons pas eu d'informations relatives au fonds de départ de 100 millions GNF promis.

Selon les informations de Lahidi, cette mutuelle ne parvient pas actuellement à octroyer des crédits aux jeunes à cause d'une mauvaise gestion financière.

Tenu

Engagement

Créer une MUFFA (Mutuelle Financière des Femmes Africaines) à Kindia avec un fond de départ de cent millions de Francs Guinéens. **

Informations

La MUFFA de Kindia a été créé. Cependant toutes nos tentatives auprès de la Responsable de la MUFFA de Kindia d'avoir des informations sur la réception du fond de départ de cent millions promis par le Chef de l'Etat n'ont pas aboutis.

Tenu

EAU ET ÉLECTRICITÉ

Engagement

Construire une ligne de 225 KV Linsan - Fomi ****

Informations

La ligne d'interconnexion électrique Linsan-Fomi n'a pas été construite. Mais elle figure parmi les projets de lignes de transport en perspective par le Gouvernement guinéen.

Non tenu

Engagement

Assurer l'accès d'au moins 92% de la population de Conakry à l'eau potable avec une ration quotidienne de 60 litres par personne ****

Informations

En 2019, le taux moyen d'accès à l'eau potable à travers les réseaux de distribution de la Société des Eaux de Guinée (SEG) sur l'ensemble du pays était estimé à 31% (Direction Nationale de la SEG). Ce chiffre est loin d'atteindre l'objectif fixé par le Chef de l'Etat en 2015 dans son projet de société. A Conakry, les citoyens de plusieurs quartiers surtout les zones situées en hauteur se ravitaillent en eau potable à travers les forages ou les raccordements faits par certains nantis à leur domicile.

Non tenu

Engagement

Explorer plus profondément le développement des solutions « off-grid », des énergies renouvelables et l'extension du réseau existant ***

Informations

Les solutions d'électrification des zones rurales à travers les énergies renouvelables appelées "off-grid" (hors réseau) sont en cours d'exploration en Guinée. Il est donc impossible de parler de l'extension du réseau existant. Cependant, en avril 2020, la Banque Africaine de développement (BAD) a octroyé un financement de plus de 830 000 USD au gouvernement guinéen. Ce montant issu du Fonds des Énergies renouvelables pour l'Afrique administré par la BAD permettra de financer les études de préféabilité technique, économique, financière et d'impact environnementale et social d'un programme qui doit aboutir à la construction dans les zones rurales de 57 mini grids qui ont été identifiés dans le cadre du Plan d'électrification à moindre coût élaboré par la Guinée.

Les "off grids" sont une solution d'électrification légère qui offre l'opportunité à un ménage d'avoir de l'éclairage et d'alimenter quelques prises USB à l'aide des équipements photovoltaïques.

L'objectifs de cette initiative est d'accroître le taux d'accès à l'électricité dans les milieux ruraux.

Selon les données de la BAD, en Guinée, plus de la moitié de la population guinéenne, soit 64%, vivent dans les zones rurales. Mais, seulement 7% d'entre elles ont accès à l'électricité.

En cours de réalisation

Engagement

Concrétiser l'équité territoriale dans le développement des moyens de production, transport et distribution de l'électricité ****

Informations

Il n'y a pas d'équité territoriale dans la production, le transport et la distribution de l'énergie électrique en Guinée. Selon une étude réalisée par state view international, seulement 57% de l'électricité produite arrive à destination. Ce qui représente une disparité de 43% entre la production et la consommation d'énergie. A ces facteurs, s'ajoutent les différents projets de construction de lignes de transport électriques en cours dans le pays. Il s'agit notamment des lignes d'interconnexion multi pays de 225 KV entre la Guinée et le Mali et entre les pays membres de l'Union du Fleuve Mano (Guinée-Côte d'Ivoire, Sierra-Leone et Libéria). La première partira de N'zérékoré en traversant une partie de la haute Guinée jusqu'à la frontière Guinéo-Malienne. Tandis que, la seconde traversera la Guinée forestière, une partie de la haute et moyenne Guinée. Une fois réalisé, ces poteaux de transport d'électricité permettra d'apporter un début de solution aux problèmes d'électrification des zones traversées.

Non tenu

Engagement

Électrifier les 304 CR dans le cadre de SE4ALL (Énergie durable pour tous - Sustainable energy for all - en anglais) par l'AGER (Agence Guinéenne de l'Électrification Rurale) ****

Informations

Nous n'avons pas trouvé de chiffres relatifs aux localités rurales électrifiées entre 2015-2020. Mais, l'ancien Ministre de l'énergie, Taliby SYLLA a annoncé lors d'une conférence de presse organisée en janvier 2019, que depuis 2011, seulement 42 communes rurales ont été électrifiées contre un objectif de 304. Selon une étude réalisée en 2019 par l'ONG State view international, en Guinée, le taux d'électrification rurale est de 7 %. Ce chiffre est largement en dessous des objectifs fixés par le Programme Energy For all qui vise l'accès universel de tous à l'électricité.

Energy For All est une initiative mondiale sur l'énergie durable lancée en 2012 par l'Organisation des Nations Unies. Elle mobilise les gouvernements, les privés et les Organisations de la société Civile pour assurer l'accès de tous aux services énergétiques modernes d'ici 2030

Non tenu

Engagement

Construire des forages à Bantiguel ****

Informations

Aucun forage n'a été construit à Bantiguel

Non tenu

Engagement

Faire l'inventaire et l'étude de faisabilité de tous les sites pico hydroélectriques de la République de Guinée par l'AGER (Agence Guinéenne de l'Électrification Rurale) ****

Informations

En lieu et place de l'inventaire des sites pico hydro électriques, c'est plutôt une cartographie interactive de l'ensemble du potentiel hydroélectrique de la Guinée qui a été réalisée en 2017 par le bureau d'études américain AECOM. Cette étude a permis d'inventorier environ 200 sites potentiels connus et plus de 100 nouveaux sites hydroélectriques d'une puissance supérieure à 1 MW. Selon nos informations; sur le potentiel de sites pico hydro électrique existantes, seules les études de faisabilités de 4 sites ont été réalisées en 2017. Il s'agit du mini barrage de Lokua (6-11 MW) sur la rivière Loffa, un affluent du fleuve Diani à Macenta, celui de tinkisso 2 situé sur le fleuve tinkisso à 10 Km en amont du barrage de tinkisso 1 à Dabola . Ces études ont été financées par l'Agence Française de Développement et réalisées par une équipe d'experts de la Facilité Assistance Technique de l'Union Européenne (U.E-TAF) .

Aussi, les études de faisabilité du projet de construction de la mini centrale hydroélectrique de Kéno sur le fleuve makona à Guéckédou ont été présentées lors d'un atelier organisé en août 2017 à Conakry .

Les pico hydro électriques sont des installations hydroélectriques qui ont une puissance inférieure à 10 MW. Ils sont utilisés pour alimenter des sites isolés ou produire de l'énergie vendue à plus petite échelle.

Partiellement tenu

Engagement

Lutter à outrance contre la fraude d'électricité par l'adoption d'une loi à l'assemblée nationale ****

Informations

En Juillet 2018, le secrétaire général du Ministère de l'Energie a annoncé "une proposition de loi sur l'électricité" pour lutter contre la fraude dans ce domaine. Cette loi n'a toujours pas été adoptée.

Selon une enquête sur 50 milles abonnés dans la zone de Lambany citée par l'administrateur général d'EDG, Abdembi Attou « 1/3 des clients sont abonnés. 57% sont des sous-abonnés. C'est-à-dire, des citoyens qui utilisent l'électricité à partir des abonnés. 17% sont des branchements clandestins sur le réseau».

Non tenu

Engagement

Construire des forages à Bouliwel ****

Selon les autorités locales, le Gouvernement est entrain de construire 5 forages à Bouliwel. Ces points d'eaux sont vers la finition.

En cours de réalisation

Engagement

*Procéder au redressement commercial et financier du secteur de l'électricité *****

Informations

Le Gouvernement guinéen a signé en octobre 2015 avec l'entreprise VEOLIA, un contrat d'amélioration de la performance interne, économique et financière de la société Electricité De Guinée. Cette signature fait suite à l'obtention par l'Etat d'un financement de 50 millions dollars auprès de la Banque Mondiale pour améliorer les services d'électricité en Guinée. Selon le communiqué bilan du plan de redressement d'EDG, la stratégie mise en oeuvre par VEOLIA a permis d'augmenter le taux de recouvrement et d'encaissement de l'EDG de "77% en 2015 à 82% en 2017". Aussi, selon certains cadres du service, le programme de recensement des abonnés branchés au réseau d'EDG qui a démarré en 2017 a permis de faire passer le nombre d'abonnés de "238 000 à plus de 500 000 en 2019". A ceux-ci, s'ajoute le déploiement d'un logiciel de gestion de la facturation dans les différentes agences et l'instauration des moyens de paiement électronique des factures à travers notamment Orange Money.

Malgré ces résultats, EDG enregistre des pertes financières notamment due à la vente de l'électricité à des prix nettement inférieurs au coût de production et de distribution. Résultat, la subvention de l'Etat à EDG pourrait atteindre cette année les 4 000 milliards de Francs Guinéens.

Partiellement tenu

Engagement

*Construire la ligne 225 KV d'interconnexion Côte d'Ivoire-Libéria-Sierra Leone -Guinée(CLSG) *****

Informations

Les cadres de l'Administration et Contrôle des Grands Projets affirme que la ligne d'interconnexion électrique de 225 KV entre la Guinée, la Côte D'ivoire, le libéria et la SIERRA LEONE est "en cours de construction depuis 2018". Le financement de cette infrastructure énergétique qui s'élève à plus de 430 millions de dollars a été bouclé en 2017. Ce projet est cofinancé par la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement (BAD), la Banque Européenne d'Investissement (BEI), KfW et par les Etats membres du projet.

Ce projet consiste à construire et exploiter une ligne de 225 KV sur une distance d'environ 1400 Km et douze postes de transformations hautes et moyennes tensions entre les quatre États membres. Il permettra à terme de résorber le problème d'accès à l'énergie dans ces pays.

En cours de réalisation

Engagement

*Poursuivre le programme des lampadaires solaires et organiser rationnellement leur maintenance dans toutes les agglomérations du pays *****

Informations

Nous n'avons pas trouvé de statistiques liées à la poursuite de l'implantation des lampadaires solaires. Mais, selon les données recueillies dans le discours bilan de l'ancien Ministre de l'énergie, cheick Taliby SYLLA, les lampes solaires ont été installées dans les 309 communes rurales et 33 préfectures du pays.

Mais actuellement, la plupart des lampes d'éclairages publics installées par le Gouvernement sont défectueuses pour faute d'entretien. Cette situation replonge certaines villes dans le noir. A Mandiana par exemple, selon les autorités locales, c'est la mairie qui a fait une demande auprès d'un cadre ressortissant de la localité qui a fait la maintenance.

Partiellement tenu

Engagement

*Construire une mini-centrale hydroélectrique à Zébéla *****

Informations

Le mini barrage de zébéla n'a pas été construit. Les dernières études de faisabilité de l'aménagement de ce barrage situé sur le fleuve Diani dans la région de n'zérékoré ont été réalisées en 1986 par la société TRACTIONNEL ELECTROBEL ENGINEERING. Le coût de sa réalisation est estimé à plus de 142 millions de dollars.

La puissance future de production d'énergie de cette mini centrale est estimé à environ 48 MW. Sa réalisation permettra de fournir l'énergie électrique aux zones minières de simandou et du nimba ainsi que les villes de macenta et de N'zérékoré.

Non tenu

Engagement

*Construire une mini-centrale hydroélectrique à Touba *****

Informations

La mini centrale hydroélectrique de Touba sur le fleuve sarawo à Gaoual n'est pas construite. Mais, les études préparatoires de sa construction et du réseau pour le relier au système interconnecté ont été réalisées en 2018 par la société HYDRO-Escott.

La capacité future de production énergétique de ce mini barrage est estimé entre 5 à 10 MW.

Non tenu

Engagement

Construire une mini-centrale hydroélectrique à Daboya ****

Informations

La centrale hydroélectrique de Daboya sur le fleuve koulekhouré n'est pas encore construite. Mais, le gouvernement guinéen a signé en 2019 un protocole d'accords avec l'entreprise HYDRO-CHINA pour la construction d'un mini barrage hydroélectrique de 2,8 MW à Daboya.

Par contre, le financement nécessaire à la réalisation de cette centrale à but multiples (Electricité, Irrigation et eau potable) n'est pas encore obtenu.

Selon l'Administration et Contrôle des grands Projets, la mini centrale de Daboya est un barrage d'adduction en eau et pour le développement de l'agriculture. L'objectif premier n'est pas de produire de l'électricité.

Non tenu

Engagement

Démarrer la réalisation physique de l'ouvrage hydroélectrique de Boureya ****

Informations

La construction de l'ouvrage hydroélectrique de Boureya à environ 132 Km de Dabola n'a pas encore commencé. Les études de faisabilité de l'aménagement de ce site les plus récentes remonte en 1981 et furent confiées à Polytechna (Agence pour la Coopération Technique). Ce projet prévoit la construction d'un barrage à buts multiples de 161 MW sur le fleuve bafing, un des principaux affluents du fleuve sénégal. Sa réalisation permettra d'accroître les effets bénéfiques du barrage de manantali, de régulariser le débit du fleuve bafing et de protéger ce cours d'eau contre les crues.

La construction de cette infrastructure énergétique nécessite le financement de plus de 373 millions de dollars pour une durée de cinq ans.

Le projet du barrage de Boureya fait partie d'un ensemble de programme inclusif de construction d'infrastructures énergétiques de l'Organisation pour la Mise en valeur du Fleuve Sénégal (OMVS).

Non tenu

Engagement

Promouvoir l'énergie verte par l'installation de 10 centrales solaires ****

Informations

Aucune centrale solaire n'a été construite en Guinée. Il est donc difficile de parler de promotion de l'énergie verte.

Non tenu

Engagement

Réaliser 10000 points d'eaux pour desservir plus de 3 000 000 de personnes afin de réduire la distance d'accès aux points d'eaux à moins de 500 m ****

Informations

Nous n'avons pas pu obtenir auprès du SNAPE (Service National D'aménagement des points d'Eaux) les statistiques relatives au nombre de points d'eaux construits entre 2015-2020. Nous n'avons pas aussi trouver de traces d'un programme structuré pour atteindre cet objectif. Mais, selon un rapport du Comité International de la Croix Rouge (CICR), en 2016, dans le cadre de son programme d'hydraulique en milieu rural, le CICR a construit et réhabilité près de 200 forages dans les préfectures de Mandiana, Gueckédou, Koundara et Boké. En 2019, au cours d'une conférence de presse, l'ancien directeur de la Société des Eaux de Guinée, Mamadou Djouldé DIALLO a annoncé que le taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain à travers les réseaux de distribution de la SEG est de 31% .

Malgré ce résultat peu satisfaisant, un nombre important de guinéens continuent encore à parcourir de longues distances pour s'approvisionner en eau.

Non tenu

Engagement

Construire des forages à Dittin ****

Informations

Selon le maire, en 2019, le Gouvernement a construit deux forages dans le secteur de fougoumba

Partiellement tenu

Engagement

Démarrer la réalisation physique de l'ouvrage hydroélectrique de Souapiti ****

Informations

C'est en décembre 2015 que le Président Alpha CONDÉ a lancé les travaux de construction du barrage hydroélectrique de souapiti sur le fleuve konkouré. Ce projet est financé par Eximbank et le Gouvernement guinéen. Les travaux sont exécutés par l'entreprise chinoise China International Water & Electric Corp (CWE). Le coût de réalisation s'élève à plus de 1,2 milliards de dollars.

Actuellement, le niveau d'avancement des travaux est estimé à 95% par les autorités. Pourtant, la mise en service de cette infrastructure énergétique était prévue pour septembre 2020.

La capacité future de production du barrage hydroélectrique de souapiti est estimé à 450 mégawatts.

Tenu

Engagement

Démarrer la réalisation physique de l'ouvrage hydroélectrique de Fomi ****

Informations

La construction du barrage à but multiples de Fomi n'a pas encore commencé. Mais, un accord de construction de l'ouvrage a été signé en septembre 2017, entre le gouvernement guinéen et Yellow Engineering Consulting (YREC). Cette entreprise chinoise avait entamé certains travaux notamment la matérialisation de l'emplacement du barrage et la construction de logements pour les travailleurs, mais, lors du passage de notre équipe en novembre 2018 à Folon, localité où le barrage sera finalement construit, ces chantiers étaient à l'arrêt et aucun travailleur n'était présent sur le site.

Nous n'avons pas eu accès à l'accord de financement mais selon le montant annoncé lors de l'atelier de validation des études techniques finales, le barrage de fomi coûtera plus de 590 millions de dollars et une partie de ce montant, 40 millions de dollars est financé par la Banque Africaine de Développement pour une durée d'exécution de 41 mois..

En plus de produire 90 MW d'électricité, la construction du barrage de fomi permettra d'irriguer environ 40 000 hectares de terres agricoles en Guinée et rendra de nouveau navigable le fleuve Niger qui souffre d'ensablement.

Non tenu

Engagement

Construire la ligne 225 KV d'interconnexion Guinée-Mali (N'Zérékoré, Beyla, Kérouané, Kankan, Siguiri) ****

Informations

La ligne d'interconnexion Guinée-Mali n'est pas construite. Mais, les activités de démarrage de ce projet multinational ont été lancées en février 2018 et le financement pour construire la ligne électrique de 225 KV est déjà obtenu. Une unité de gestion du projet est aussi mise en place. La construction de cette infrastructure d'interconnexion est financé en partie par l'Union Européenne, la Banque Islamique de Développement (BID) et Banque Africaine pour le Développement pour un coût de réalisation totale de plus de 300 millions de dollars. La durée d'exécution du projet est de 4 ans.

La réalisation de cette ligne de transport électrique qui partira de N'zérékoré à Sanankoroba, au Mali en passant par les préfectures de Kérouané , Beyla, Kankan et celle Siguiri permettra de fournir l'électricité aux régions traversées et faciliter l'interconnexion des projets électriques en cours de construction dans la sous-région.

En cours de réalisation

Engagement

Démarrer la réalisation physique de l'ouvrage hydroélectrique de Koukoutamba ****

Informations

Les travaux de construction du barrage hydroélectrique de koukoutamba n'ont pas encore démarré. Selon les informations de Lahidi, le contentieux lié à la migration des chimpanzés du patrimoine écologique du moyen bafing est à l'origine du retard enregistré dans le démarrage effectif du projet.

Cependant, en février 2019 le Représentant de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS), Hamed SEMEG a signé un contrat avec le PDG de l'entreprise SINOHYDRO pour construire le barrage hydroélectrique de Koukoutamba sur le fleuve Bafing, principale affluent du fleuve Gambie. Le montant nécessaire pour réaliser ce barrage de 290 MW est estimé à plus de 800 millions de dollars pour une durée contractuelle de 4 ans. En plus du barrage, ce projet prévoit de construire des lignes hautes tensions de transport électrique, une route de 150 Km partant de Labé et un pont de 180 m.

Malgré ces avancées, certaines ONG de défense de la nature notamment l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature annoncent que la réalisation de cette infrastructure hydroélectrique causera la disparition d'environ 1500 Chimpanzés d'Afrique de l'ouest classée en septembre 2016 comme "une espèce en danger critique d'extinction" et la destruction du plus grand air protégé pour ces animaux sauvages, le parc national du moyen Bafing déclaré patrimoine écologique le 28 septembre 2016 par arrêté du Ministre de l'environnement, des eaux et forêts . Une pétition est en cours pour amener le gouvernement guinéen a renoncé à ce projet

Non tenu

Engagement

Faire l'étude du programme national d'électrification rurale(PNR) permettant d'identifier des sources d'énergie fiable et moins coûteux pour toutes les localités de la République de Guinée ****

Informations

En lieu et place du projet d'identification des sources d'énergie fiables à moindre coût, c'est plutôt une étude de l'ensemble du potentiel hydro électrique de la Guinée qui a été réalisée en 2017 par le Bureau canadien AECOM. Ces études ont permis d'inventorier environ 200 sites potentiels connus et plus de 100 nouveaux sites d'une capacité de production de plus 1MW et un atlas du potentiel hydroélectrique de la Guinée.

Partiellement tenu

Engagement

*Poursuivre le renforcement des systèmes d'électrification des villes de l'intérieur *****

Informations

De nouveaux réseaux de distribution et de centrales électriques ont été construits à l'occasion des fêtes tournantes de l'indépendance dans les préfectures de kankan, N'zérékoré et Mamou. Aussi, en février 2019, le Conseil d'Administration de la Banque Mondiale a approuvé un financement de plus de 50 millions de dollars pour améliorer les services d'électricités du pays. Le projet bénéficie aussi d'un cofinancement de l'AFD (Agence Française de Développement) qui porte le financement à plus de 100 millions de dollars. Ces fonds vont servir à financer la rénovation et l'expansion des réseaux de distribution dans les zones du grand Conakry et les villes secondaires de Kindia et forécariah. D'autres localités de l'intérieur du pays ont aussi bénéficié de centrales thermiques.

Malgré ces acquis, les villes de l'intérieur du pays ne sont pas toutes électrifiées. Selon une étude de State view International, les localités qui sont desservies reçoivent l'électricité moins de dix heures par jour.

Partiellement tenu

Engagement

*Installer 120 unités compactes de potabilisation d'eau de surface *****

Informations

En 2018, le gouvernement a signé avec l'entreprise belgo française Vergnet Hydro un marché de construction de 120 unités de potabilisation des eaux de surface dans les localités rurales où il est difficile de construire des forages. Ce projet de valorisation des stations de traitement des eaux de surface, pompées dans les puits et rivières est financé par l'Agence Belge de Développement (ENABEL) pour une durée de cinq ans. Les 3 premières années serviront à l'installation des 120 unités tandis que les deux dernières seront consacrées au suivi des sites installées. Le coût de réalisation est de plus de 5,9 millions d'euro.

En cours de réalisation

Engagement

*Etudier 6 nouveaux sites de mini centrales hydroélectriques *****

Informations

Selon nos informations; sur un objectif de 6 , seules les études de faisabilités de 4 sites ont été réalisées en 2017. Il s'agit du mini barrage de Lokua (6-11 MW) sur la rivière Loffa, un affluent du fleuve Diani à Macenta, celui de tinkisso 2 situé sur la rivière tinkisso à 10 Km en amont du barrage de tinkisso 1 à Dabola . Ces études ont été financées par l'Agence Française de Développement et réalisées par une équipe d'experts de la Facilité Assistance Technique de l'Union Européenne (U.E-TAF) .

Aussi, les études de faisabilité du projet de construction de la mini centrale hydroélectrique de Kéno sur le fleuve makona à Guéckédou ont été présentées lors d'un atelier organisé en août 2017 à conakry. .

Partiellement tenu

Engagement

*Installer les compteurs, y compris à prépaiement *****

Informations

Depuis 2016, la société nationale d'exploitation et de distribution de l'énergie, Electricité De Guinée (EDG) a lancé une campagne de sensibilisation et d'installation des compteurs intelligents prépayés dans les ménages appelés "Compteurs SABOU". Mais, très vite, la pose des compteurs prépayés dans les ménages a été confrontés à la réticence des Citoyens. Cette situation a obligé EDG a opté pour les compteurs post payés pour les domestiques et le prépaiement pour certaines grandes entreprises évoluant dans la commune de kaloum. Selon les autorités, jusqu'en mars 2018, EDG avait réussi à poser près de "80.000 compteurs post paiement".

Malgré ces réalisations, le nombre de ménages et/ou d'entreprises disposant des compteurs à prépaiement ou post paiement reste encore très faible. Cette situation oblige EDG à continuer la facturation forfaitaire de la plupart de ses clients.

Partiellement tenu

Engagement

*Construire 80 bornes fontaines à Conakry dans les quartiers en manque d'eau *****

Informations

Nous n'avons pas pu obtenir les statistiques relatives à la construction des bornes fontaines dans les quartiers en manque pour la période allant de 2015-2020. Mais, dans un document de la Société des Eaux de Guinée (SEG) intitulé "Résumé des interventions réalisées ou engagées par la troisième République", la SEG indique sans trop de précision avoir réalisé depuis 2013 des bornes fontaines de 5 cuves en PVC avec 5 robinets pour chacune d'elles dans les cinq communes de conakry. Le coût de réalisation de ces bornes fontaines est de plus de 11 milliards GNF.

Par contre, ces réalisations n'ont pas permis de résoudre le problème d'accès à l'eau dans les quartiers situés en hauteur dans la zone de conakry.

Partiellement tenu

Engagement

Démarrer la réalisation physique du barrage de Kogbedou ****

Informations

Les travaux de construction du barrage de Kogbedou n'ont pas encore démarré. Mais, le gouvernement a signé le 09 mars 2017 une convention de concession et un contrat de vente d'énergie avec les entreprises GUITER S.A et SINTRAM. Cela a ouvert la voie à la construction en BOT du couple de barrage hydroélectrique de 100 MW Kogbedou-Franconedou sur le fleuve Milo à environ 80 Km du centre ville de Kankan. Les études de faisabilités ont été présentées en juin 2018 à Conakry. Le groupement d'entreprises Maroco-guinéen (GUITER S.A et SINTRAM) a notamment entamé la construction des ouvrages de franchissement. Mais, le financement du projet qui coûtera plus de 400 millions de Dollars US n'a pas encore été bouclé. La Banque Islamique pour le Développement (BID) a manifesté son intérêt pour le projet.

A ce jour, le gouvernement guinéen serait en désaccords avec l'entreprise GUITER S.A sur le prix de vente de l'électricité (KWh) qui sera produite à partir du barrage. Ce qui compromet la réalisation de cette infrastructure énergétique.

La construction du barrage de Kogbedou devrait permettre d'améliorer le réseau public d'électricité, d'alimenter en énergie électrique les sociétés minières de la localité, d'électrifier Kérouané et Kankan plus quelques préfectures environnantes et améliorer le cadre de vie des populations de la région.

Non tenu

COMMERCE ET INDUSTRIE

Engagement

Créer les conditions pour une meilleure intégration du commerce dans le développement ***

Informations

Ces dernières années, le Gouvernement a entamé quelques réformes dans le secteur du commerce. Parmi ces réformes, il y a :

- La création du Tribunal du Commerce. Cette juridiction spécialisée en matière de commerce a été instituée en 2017 par la loi 0033/2017/AN/

-La création d'un Guichet électronique unique du commerce extérieur. Ce guichet a été lancé en septembre 2019 par le Président Alpha CONDÉ. Cette plateforme numérique gérée par l'entreprise Webb Fontaine Group vise à faciliter les formalités et les procédures d'importations des marchandises en Guinée et réduire les déperditions fiscales.

- La création en août 2020 de la carte biométrique du commerçant et le lancement d'une campagne de sensibilisation et d'identification biométrique des acteurs du commerce. La nouvelle carte du commerçant est obtenue par le versement en contrepartie d'une redevance liée aux activités économiques du demandeur. Selon les autorités, les guichets du Ministère du commerce et celui de Matam sont déjà disponibles. L'ouverture des Guichets dans les autres communes sera faite progressivement.

Cependant, malgré ces réformes, l'environnement du commerce n'offre pas suffisamment de garanties aux investisseurs nationaux et étrangers. Cela se matérialise aussi par la réticence des commerçants évoluant dans le secteur informel à formaliser leur structure auprès de l'Etat. Cette situation représente un réel manque à gagner le pays.

Partiellement tenu

Engagement

Mettre en place les Centres d'Appui aux PME à Conakry, à Kankan et d'autres Préfectures ****

Informations

Le Centre d'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises (CA PME) de Conakry a été inauguré par le Ministre de l'industrie et des PME, Boubacar BARRY en Février 2017. Mais, les activités de ce centre sont à l'arrêt depuis quelques années. Le CA PME de Kankan n'a pas été construit.

La création de ces centres devrait permettre de soutenir la compétitivité des PME guinéennes et faciliter leur accès au marché.

Cependant, le 2 décembre 2019, le PM Kassory a inauguré à Conakry le siège de la Maison des PME. une initiative de la Société Générale de Guinée et le Gouvernement guinéen dont l'objectif est de mettre à disposition des PME des offres et des services adaptés à leurs besoins.

Non tenu

Engagement

Reconstruire le marché Niger de Kaloum **

Informations

Le marché Niger de Kaloum n'est pas reconstruit.

Non tenu

Engagement

Mettre en place les Centres d'Appui aux PME à Conakry, à Kankan et d'autres Préfectures ****

Informations

Le Centre d'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises (CA PME) de Conakry a été inauguré par le Ministre de l'industrie et des PME, Boubacar BARRY en Février 2017. Mais, les activités de ce centre sont à l'arrêt depuis quelques années. Le CA PME de Kankan n'a pas été construit.

La création de ces centres devrait permettre de soutenir la compétitivité des PME guinéennes et faciliter leur accès au marché.

Cependant, le 2 décembre 2019, le PM Kassory a inauguré à Conakry le siège de la Maison des PME. une initiative de la Société Générale de Guinée et le Gouvernement guinéen dont l'objectif est de mettre à disposition des PME des offres et des services adaptés à leurs besoins.

Engagement

Construire un marché à Porédaka **

Informations

Un marché n'a pas été construit à Porédaka.

Non tenu

Engagement

Construire un marché à Ditinn **

Informations

Le marché de Ditinn a été construit. Les travaux de construction de cette infrastructure ont pris fin en juillet 2020. Le financement a été assuré par l'Agence de Financement des Collectivités (ANAFIC). Il est composé d'une boucherie moderne et d'un magasin.

Tenu

Engagement

Construire un marché à Kollet **

Informations

Aucun nouveau marché n'a été construit à Kollet. L'ancien construit en 2009 n'a pas non plus été réhabilité

Non tenu

Engagement

Accompagner et utiliser les PME locales dans la chaîne d'approvisionnement des biens et services ****

Informations

Ces dernières années, certaines initiatives du Gouvernement ont plus ou moins permis d'accompagner les Petites et Moyennes Entreprises (PME) guinéennes dans la production des biens et services. Parmi celles-ci, nous pouvons citer :

- La création en mai 2020 du Fonds du Développement Industriel et des Petites et Moyennes Entreprises (FODIP) et la mise en place d'une unité de pilotage du projet dans le cadre du plan de riposte économique contre le coronavirus. L'objectifs de ce fonds est de protéger les entreprises et faciliter leur relance économique pour éviter qu'elles souffrent de l'impact du covid-19 ;

-La signature en juillet 2019 de la charte nationale des PME. cette charte est un document qui inclut l'ensemble des dispositifs structurels, organisationnels et financiers pouvant doter les PME d'un environnement favorable à leur expansion. C'est aussi un document de référence qui permet aux autorités d'engager des partenariats ou des soutiens financiers en faveur des PME locales ;

-L'organisation en décembre 2019 par l'Agence Guinéenne d'Exécution des Travaux d'Intérêts Publics et de l'emploi (AGETIPE) d'une session de formation sur le montage des dossiers d'appels d'offres, la gestion d'entreprise en faveur de 50 responsables de PME. Cette activité a été organisée dans le cadre du projet BOCEJ (Booster les Compétences pour l'Employabilité des Jeunes).

A ces actions s'ajoute l'obtention en 2019 par Vista Bank d'une ligne de crédit de 8 millions de dollars auprès de la BAD (Banque Africaine de Développement) pour accompagner les PME agricoles L'objectifs de ce projet est d'aider et accompagner les PME dans la transformation des produits agricoles.

Malgré ces réalisations, les PME locales éprouvent encore des difficultés dans la constitution des dossiers pour répondre aux appels d'offres et l'accès au financement.

Partiellement tenu

Engagement

Aménager et sécuriser les zones industrielles en s'appuyant notamment sur le partenariat public-privé ****

Informations

Les zones industrielles ne sont pas toutes aménagées et sécurisées. Mais, selon les informations recueillies auprès des autorités, le Gouvernement a obtenu en février 2020 un financement de 28 millions de dollars auprès de la Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique (BADEA). Ce montant va servir à aménager un domaine de l'Etat situé à Fandjé dans la préfecture de Forécariah.

En cours de réalisation

Engagement

Construire un marché à Bantiguel **

Informations

Le marché de Bantiguel n'est pas construit.

Non tenu

Engagement

Réhabiliter l'usine de quinine de Macenta **

Informations

L'usine de quinine de Sérédou dans la préfecture de Macenta n'est pas réhabilitée. Construite entre 1952 et 1954 grâce à la coopération Belge, cette industrie a été cédée par l'Etat à des particuliers en 1985. Mais Quelques années après sa privatisation, les activités de l'usine ont connu un arrêt suite au manque d'électricité. Actuellement, cette unité industrielle se trouve dans un état d'abandon et de délabrement total.

Non tenu

Engagement

Réhabiliter l'usine de thé Macenta **

Informations

L'usine de thé de Macenta est dans un état d'abandon. Les infrastructures sont dégradées et les plantations de thé situées à quelques kilomètres de l'usine ont été ravagées par un feu de brousse le 21 février 2016.

Non tenu

Engagement

Construire une usine de jus de fruit à Kindia **

Informations

Le Président Alpha CONDÉ a inauguré en janvier 2020 une usine de production et de transformation des fruits dénommée "TROPICAUX" dans la sous-préfecture de Friguigbé, préfecture de Kindia. Selon nos informations, l'usine TROPICAUX a une capacité de transformation journalière de 10 tonnes de fruits.

La construction de cette unité industrielle contribuera à l'essor économique du pays surtout à réduire le gachi des fruits produits dans cette zone réputée être la ville des agrumes.

Tenu

Engagement

Accompagner et utiliser les PME locales dans la chaîne d'approvisionnement des biens et services ****

Informations

Ces dernières années, certaines initiatives du Gouvernement ont plus ou moins permis d'accompagner les Petites et Moyennes Entreprises (PME) guinéennes dans la production des biens et services. Parmi celles-ci, nous pouvons citer :

- La création en mai 2020 du Fonds du Développement Industriel et des Petites et Moyennes Entreprises (FODIP) et la mise en place d'une unité de pilotage du projet dans le cadre du plan de riposte économique contre le coronavirus. L'objectifs de ce fonds est de protéger les entreprises et faciliter leur relance économique pour éviter qu'elles souffrent de l'impact du covid-19 ;

-La signature en juillet 2019 de la charte nationale des PME. cette charte est un document qui inclut l'ensemble des dispositifs structurels, organisationnels et financiers pouvant doter les PME d'un environnement favorable à leur expansion. C'est aussi un document de référence qui permet aux autorités d'engager des partenariats ou des soutiens financiers en faveur des PME locales ;

-L'organisation en décembre 2019 par l'Agence Guinéenne d'Exécution des Travaux d'Intérêts Publics et de l'emploi (AGETIPE) d'une session de formation sur le montage des dossiers d'appels d'offres, la gestion d'entreprise en faveur de 50 responsables de PME. Cette activité a été organisée dans le cadre du projet BOCEJ (Booster les Compétences pour l'Employabilité des Jeunes).

A ces actions s'ajoute l'obtention en 2019 par Vista Bank d'une ligne de crédit de 8 millions de dollars auprès de la BAD (Banque Africaine de Développement) pour accompagner les PME agricoles L'objectifs de ce projet est d'aider et accompagner les PME dans la transformation des produits agricoles.

Malgré ces réalisations, les PME locales éprouvent encore des difficultés dans la constitution des dossiers pour répondre aux appels d'offres et l'accès au financement.

Partiellement tenu

Engagement

Aménager et sécuriser les zones industrielles en s'appuyant notamment sur le partenariat public-privé ****

Informations

Les zones industrielles ne sont pas toutes aménagées et sécurisées. Mais, selon les informations recueillies auprès des autorités, le Gouvernement a obtenu en février 2020 un financement de 28 millions de dollars auprès de la Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique (BADEA). Ce montant va servir à aménager un domaine de l'Etat situé à Fandjé dans la préfecture de Forécariah.

En cours de réalisation

Engagement

Construire un marché à Bantiguel **

Informations

Le marché de Bantiguel n'est pas construit.

Non tenu

Engagement

Construire un complexe agro-industriel de transformation de la pomme de terre à Timbi Madina **

Informations

L'usine de transformation de la pomme de terre à Timbi Madina n'est pas construite. Selon le maire de la localité, un site d'un peu plus de six hectares a été identifié pour la construction de l'usine mais depuis que ce site a été grillagé, les choses n'ont que très peu évoluées.

Non tenu

Engagement

Mettre en oeuvre les Accords de Partenariat Economique (APE) avec l'Union européenne ****

Informations

L'accord de Partenariat Economique (APE) n'est pas encore mis en oeuvre en Guinée.
Lors de la 45ème session ordinaire de la conférence des Chefs d'Etats de la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) tenue à accra en 2014, 13 / 16 pays membres de l'organisation ont définitivement validé les accords commerciaux avec l'Union Européenne (U.E) appelés Accords de Partenariats Économique (APE). Pour son entrée en vigueur dans la zone CEDEAO, cette validation devrait être suivie par la ratification de l'accords par tous les pays membres. En Afrique de l'ouest, seuls le Ghana et la Côte d'Ivoire ont commencé à mettre en oeuvre l'APE intérimaire en 2016. Actuellement, la réticence de certains Etats comme le Nigéria constitue le principal obstacle pour l'entrée en vigueur effective de l'APE dans la sous-région.

Les Accords de Partenariats Économique (APE) sont des accords d'échanges commerciaux de réciprocité qui prévoient la mise en place d'un accès libre du marché africain aux produits européens et l'entrée avec droit de douane nul de l'exportation des marchandises des pays africains sur le marché de l'Union Européenne.

Non tenu

Engagement

Relancer l'Huilerie de Dabola **

Informations

Construite aux premières heures de l'indépendance en 1966 puis fermée au cours du règne de la deuxième République , l'huilerie de Dabola a été reprise en 2013 par la Compagnie d'Exploitation des Produits Oléagineux COPEOL-Guinée. Elle a effectivement commencé ses premières productions en 2015.

Mais, après quelques années de fonctionnement, cette unité industrielle a de nouveaux fermé ses portes en 2018 à cause notamment de la baisse de la production locale d'arachide avant de reprendre à nouveau ses activités en 2019. Cette dernière fait suite au rachat par le Gouvernement de plus de la moitié de la part des actions du Groupe COPEOL. Selon nos informations, l'Etat a investi plus de 43 milliards de francs guinéens pour relancer cette usine. Le Président Alpha Condé a nommé le 1er septembre 2020 un nouveau Directeur Général à la tête de cette unité industrielle.

Aussi, l'Agence Française de Développement (AFD) s'est engagé à injecter courant 2020 plus de 7 millions d'Euro pour soutenir l'approvisionnement continu de l'usine en matières premières. Une fois que toutes ces conditions seront réunies, la production de l'usine pourrait atteindre jusqu'à 50 000 tonnes d'huiles d'arachides par an.

Tenu

Engagement

Construire une usine de jus de fruit à Kindia **

Informations

Le Président Alpha CONDÉ a inauguré en janvier 2020 une usine de production et de transformation des fruits dénommée "TROPICAUX" dans la sous-préfecture de Friguigbé, préfecture de Kindia. Selon nos informations, l'usine TROPICAUX a une capacité de transformation journalière de 10 tonnes de fruits.

La construction de cette unité industrielle contribuera à l'essor économique du pays surtout à réduire le gachi des fruits produits dans cette zone réputée être la ville des agrumes.

Tenu

Engagement

Réhabiliter les usines de transformation de manioc et de sucre à Banian **

Informations

Les usines de transformation de manioc et de sucre à Banian dans la préfecture de Faranah n'ont pas été réhabilitées.

Non tenu

Engagement

*Construire les infrastructures dans la périphérie de Conakry pour abriter les foires nationales et internationales *****

Informations

Selon les autorités, deux sites ont été identifiés pour construire des foires, mais, aucune infrastructure n'est pour le moment construite dans la périphérie de Conakry pour abriter les foires. Le palais du peuple reste pour l'instant l'endroit le plus utilisé pour l'organisation des foires par les acteurs culturels.

Non tenu

Engagement

*Ré-industrialiser le pays en mettant l'accent sur l'agro-industrie *****

Informations

Quelques actions ont été menées par le Gouvernement pour relancer ou construire les unités industrielles de transformation des produits agricoles. C'est le cas notamment de l'huilerie de Dabola, de l'usine de jus de fruits de Kankan, de l'usine Tropicaux à Kindia. Aussi, le Gouvernement Guinéen a signé en juin 2020 une convention avec une société d'ABU Dhabi pour la reprise de la société Salguidia. Mais ces actions sont loin de permettre de parler de "ré-industrialisation" de la Guinée.

Non tenu

Engagement

*Finaliser la cession des unités industrielles menées dans le portefeuille de l'Etat *****

Informations

Le processus de cession des unités industrielles récupérées par le Gouvernement en 2011 n'est pas finalisé. Sur un total de 19 usines revenues dans le portefeuille de l'Etat, seules quelques unes comme l'huilerie de Dabola et l'Usine de jus de fruits de Kankan ont trouvé des repreneurs et commencé à fonctionner.

Non tenu

Engagement

*Construire des marchés dans les préfectures du pays *****

Informations

Selon le département en charge du commerce, les préfectures n'ont pas bénéficié de nouveaux marchés. Par contre, l'Agence Nationale de financement des Collectivités (ANAFIC) a construit des marchés dans certaines communes rurales comme à Ditinn.

Non tenu

Engagement

*Poursuivre le renforcement des capacités des structures d'appui aux PME *****

Informations

Pour renforcer les structures d'appui aux Petites et Moyennes Entreprises, PME, le Gouvernement a initié certaines actions. Parmi celles-ci, nous pouvons citer :

- L'organisation en décembre 2019 à Kindia d'un atelier de réflexion pour améliorer les capacités organisationnelles, fonctionnelles et institutionnelles de l'Agence Guinéenne pour l'Exécution des Travaux d'Intérêts Publics (AGETIPE) ;

- L'inauguration en décembre 2019 d'une structure d'appui et d'encadrement des Petites et Moyennes Entreprises (PME) appelée "Maison des PME" ;

- La création en juin 2020 d'un Fonds de Développement Industriel et PME (FODIP). Ce fonds institué par le décret D/2020/097/PRG/SGG a pour objet d'apporter des assistances financières remboursables aux Groupements d'Intérêts Economiques (GIE) et entreprises affectés par la pandémie du covid_19 ;

Partiellement tenu

Engagement

*Promouvoir les champions nationaux du secteur privé dans leurs différents domaines d'activités ***

Informations

Selon les autorités, le Gouvernement a créé un prix national de la qualité pour récompenser encourager les acteurs du secteur privés qui se démarquent. Malheureusement, ce prix n'a pas encore été décerné.

Non tenu

Engagement

*Construire des laboratoires de référence dans les régions administratives du pays *****

Informations

Les laboratoires de contrôle qualité des produits agro alimentaires n'ont pas été construits dans les régions administratives du pays. Par contre, l'Office National d'Analyse de Contrôle de Qualité (ONCQ) a été rénové et son laboratoire équipé de matériels modernes de microbiologie par le Centre Intégré Renforcé (CIR) dans le cadre du projet d'appui au renforcement des capacités opérationnelles de l'ONCQ. Le coût du projet s'élève à 2 millions de dollar dont 1.500 000 USD du partenaire CIR et 500.000 USD du Gouvernement guinéen.

La rénovation des locaux et du matériel du laboratoire de l'ONCQ permettra à l'office d'analyser les différents produits agroalimentaires du pays destinés à l'exportation ainsi que ceux qui sont importés de l'étranger.

Non tenu

ENVIRONNEMENT

Engagement

*Renforcer l'opérationnalisation du Corps des Conservateurs de la nature *****

Informations

Dans le cadre du processus de réforme des services de sécurité en cours depuis 2010, plus de 2500 agents de trois (09) promotions différentes ont suivi des sessions de formation sur la protection de la biodiversité pour leur intégration au sein du corps des conservateurs de la nature. Sur les trois (03) promotions, seules les deux dernières ont été réalisées au cours du 2ème mandat du Président pour un effectif d'environ 1.000 agents. Aussi, le processus de recrutement de 1500 nouveaux agents est en cours actuellement.

Ces gardes forestiers interviennent dans la sécurisation des domaines réservés de l'Etat notamment les forêts classées, les parcs nationaux, les réserves de faune et l'appui conseille aux collectivités dans la gestion du patrimoine environnementale.

Malgré ces recrutements, notre pays est encore loin d'atteindre la normes internationale de répartition de la surveillance des ressources forestières qui est de 1 agent pour chaque 10 Km à surveiller.

En cours de réalisation

Engagement

*Promouvoir l'approche REDD (réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des terres) pour une mobilisation adéquate des ressources financières destinées aux investissements forestiers *****

Informations

L'approche de la Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des terres (REDD) n'est pas mis en oeuvre en Guinée. Les Responsables du projet REDD+ explique cela par le manque de financement.

Pour rappel, c'est en 2015 que la Guinée a souscrit à l'approche de Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des terres (REDD+) accompagné de la conservation et de l'accroissement du stock de carbone dans les forêts (sous-sol, feuille). En 2018, en marge des travaux préparatoires de la COP 24, la Guinée avait pris l'engagement de réduire les émissions dues à la déforestation de 13% d'ici 2030. Malheureusement, depuis cette annonce, les choses n'ont que très peu évoluées

Non tenu

Engagement

*Poursuivre la lutte contre la déforestation et les feux de brousse *****

Informations

Pour poursuivre la lutte contre la dégradation de l'environnement, le gouvernement guinéen a pris certaines mesures dont entre autres :

- La publication en 2016 par d'une note circulaire N° 0417 interdisant la coupe, le transport et l'exportation du bois dans tout le pays ;

- Selon un inventaire réalisé par la Direction Nationale des eaux et forêts, en 2019, le département en charge de l'environnement a reboisé près de 3.000 hectares soit 2 719 000 pieds de plants mis sous terre. Plus de la moitié des espaces reboisés, environ 1600 ha, ont été réalisés dans le cadre de l'initiative présidentielle pour la protection de l'environnement dans les préfectures de Boké, Kindia, Mamou, Labé, kankan, n'zérékoré.

Certes des efforts sont faits pour restaurer le couvert végétal, mais, certains défenseurs de l'environnement estiment que le taux de déforestation de la Guinée reste encore largement supérieur à celui de la reforestation. En 2019, les statistiques affichent que, "de 14.000.000 hectares dans les années "60", la Guinée se retrouve aujourd'hui avec moins de 700 000 hectares de forêts". aussi, tous les ans, les feux de brousse font de nombreuses victimes. A ces facteurs, s'ajoutent le non respect sur le terrain des dispositions qui sont dans la note circulaire du ministre.

Partiellement tenu

Engagement

*Accroître les superficies forestières (Un village, une forêt d'au moins 50 hectares) *****

Informations

Des efforts sont en cours pour accroître les superficies forestières notamment l'initiative présidentielle pour la protection de l'environnement. A travers cette initiative, le ministère de l'environnement a restauré plus de 3.000 hectares en 2019 et plus de 1500 ha en 2020. il faut signaler qu'en 2015, le ministère de l'environnement s'est engagé à restaurer 2.000 hectares de forêts par an afin d'atteindre 2 millions d'hectares de couvert végétale restauré d'ici 2030.

Par contre, malgré ce rythme de boisement et la création d'une nouvelle réserve biosphère, ces actions sont loin d'atteindre l'objectif fixé par le Président dans son projet de société qui est d'avoir "Un village, une forêt d'au moins 50 hectares". La mauvaise habitude prise par les citoyens d'exploiter abusivement la faune sauvage à conduit aussi à réduire le potentiel faunique de la Guinée.

Partiellement tenu

Engagement

Accroître les superficies des aires protégées ****

Informations

En octobre 2017, sur proposition de l'Office Guinéen des Parcs et Réserves (OGuiPar) et la Fondation pour les Chimpanzés Sauvages (Wild Chimpanzee Foundation - WCF), l'ancienne Ministre de l'environnement, des eaux et forêts, Aissiatou BALDÉ a signé un arrêté portant création d'une réserve naturelle appelée "Parc national national du moyen bafing". Cet arrêté ministériel a été suivi par l'organisation entre 2017-2020 de quatre ateliers de concertation communautaires des 15 communes rurales qui seront affectées par le projet. Ces sessions d'échanges ont abouti à la signature de 15 actes, soit un par commune, approuvant les limites externes de ce patrimoine forestier. Selon Wild Chimpanzee Foundation - WCF, ce processus doit aboutir à la création officielle par décret du parc national du moyen bafing. Malheureusement, ce décret n'est pas encore signé. Située à tougué dans la région de Labé, le parc du moyen bafing enregistre la présence d'environ 4.000 chimpanzés répartis sur une superficie de plus 6.000 Km². Les aires protégées sont des surfaces terrestres délimitées qui bénéficient d'un statut de conservation de la diversité biologique et d'une protection spéciale de la part des autorités gouvernementales.

La mauvaise habitude prise par les citoyens d'exploiter abusivement la faune sauvage a conduit aussi à réduire le potentiel faunique de la Guinée.

Partiellement tenu

Engagement

Veiller particulièrement à l'exécution du plan d'urgence d'assainissement **

Informations

Selon l'Agence Nationale de l'Assainissement de la Salubrité Publique (ANASSP), le plan d'urgence d'assainissement est exécuté par l'entreprise Turque ALBAYRAK dans les cinq communes de Conakry. Ce plan est exécuté de la manière suivante :

- Dans la Commune de Kaloum, trois équipes de la société ALBAYRAK se relaient régulièrement pour la précollecte et le ramassage d'ordures sur les artères publiques.

- Dans les autres communes, ce sont les Petites et Moyennes Entreprises (PME) qui collectent les ordures dans les ménages et Albayrak ramasse les ordures contenues dans les poubelles installées le long de la voie publique.

- L'aménagement des décharges est confié à la société PICCINI.

Selon les informations fournies par l'ANASSP, en août 2020, plus de 33.000 tonnes d'ordures ont été transportées par les différents services en charge de la collecte et du ramassage. Il faut rappeler que la première phase du plan d'urgence d'assainissement a été lancée en juillet 2018 dans les 5 communes de Conakry.

Par contre, ces actions ne suffisent pour résoudre complètement le problème de salubrité dans la ville de Conakry.

Tenu

URBANISME ET HABITAT

Engagement

Sécuriser les Domaines de l'état ****

Informations

Le Ministère de l'aménagement du territoire a lancé en 2019, un programme d'identification et de bornage des réserves foncières de l'Etat. La première phase de ce programme a permis d'identifier plus de "57 milles hectares" de domaines appartenants à l'Etat à Conakry et à l'intérieur du pays. En suite, les domaines déjà identifiés ont été immatriculés sans avoir été délimités au préalable. Ce qui fait dire à certains experts du foncier qu'il y a eu "vice de procédure" dans le processus de sécurisation des domaines du gouvernement. Car pour eux, le bornage d'un domaine foncier précède son immatriculation.

Partiellement tenu

Engagement

Mettre en place le mécanisme de financement de logement dont la Banque de l'Habitat de Guinée ****

Informations

Un mécanisme de financement apprécié du logement n'existe pas encore en Guinée. Aussi la Banque de l'Habitat de Guinée n'a pas été créée. Pourtant selon le RAPPORT NATIONAL HABITAT III "la création d'une Banque de l'Habitat et l'aide au logement est indispensable pour certaines couches de la population défavorisée : il s'agira, par des fonds publics, de soutenir une partie du remboursement d'un logement dit économique mis en vente par un promoteur".

Non tenu

Engagement

Elaborer les plans fonciers ****

Informations

Cette promesse est imprécise.

Imprécis

Engagement

Mettre en place le mécanisme de financement de logement dont la Banque de l'Habitat de Guinée ****

Informations

Un mécanisme de financement apprécié du logement n'existe pas encore en Guinée. Aussi la banque de l'habitat de Guinée n'a pas été créée. Pourtant selon le RAPPORT NATIONAL HABITAT III "la création d'une Banque de l'Habitat et l'aide au logement est indispensable pour certaines couches de la population défavorisée : il s'agira, par des fonds publics, de soutenir une partie du remboursement d'un logement dit économique mis en vente par un promoteur".

Non tenu

Engagement

Construire 200 000 logements sociaux durant le quinquennat au bénéfice des moins nantis ****

Informations

Les 200 000 logements sociaux n'ont pas été construits entre 2015-2020.

Le président de la République a lancé en Avril 2018, la construction de 20.000 logements sociaux à Kobaya. La durée d'exécution du projet est de 4 ans. Actuellement, les travaux de ce chantier sont arrêtés. Des sites ont été identifiés à Keitaya dans Dubréka pour construire une cité de l'éducation " 16 immeubles R+16" et 50 000 habitats à Kansonya dans la préfecture de Coyah. Malheureusement, les travaux n'ont pas encore débuté sur ces sites.

Aussi, l'Agence Guinéenne de Financement des Logements (AGUIFIL) a été créée par le décret N° 136 du 16 mai 2019 pour mettre en oeuvre l'initiative présidentielle pour les logements sociaux. Sa mission est de promouvoir le financement pour l'acquisition par les populations guinéenne du logement en général et du logement social en particulier et favoriser l'accès au logement des citoyens à faibles revenus.

Toutes ces actions semblent insignifiantes face à l'engagement de construire 200.000. Selon le Ministre de la ville et de l'Aménagement du territoire, la Guinée enregistre un déficit de logement toutes catégories confondues de "500.00 unités" par an.

Non tenu

Engagement

Restructurer la SONAPI pour en faire le principal outil d'urbanisation de la Guinée ****

Informations

Dans le processus de restructuration de la Société Nationale d'Aménagement et de la Promotion Immobilière de Guinée (SONAPI), la SONAPI a changé de tutelle en juillet 2018 pour être rattachée à la Présidence de la République.

Malgré cela, la SONAPI est loin d'être le principal outil d'urbanisation de la Guinée. Selon Habitat World Map, "l'habitat spontané occupe une part importante de l'espace urbain" en Guinée.

Aussi, Le RAPPORT NATIONAL HABITAT III a insisté sur "l'appui à la Société Nationale d'Aménagement et de Promotion Immobilière (SONAPI)

dans la production d'habitations à loyers modérés : L'État, propriétaire ou actionnaire largement majoritaire de la SONAPI, rétrocédera les logements construits aux demandeurs, sous forme de location vente et avec un loyer permettant de récupérer, le coût du foncier des infrastructures et une proportion non négligeable de la fiscalité".

Non tenu

Engagement

Mobiliser les ressources propres du Fonds de l'habitat

Informations

Le Fonds national de l'habitat et de l'urbanisme (FNHU) n'est pas encore opérationnel. Pourtant, le RAPPORT NATIONAL HABITAT III préconisait

"la mise en oeuvre d'une stratégie de mobilisation de ressources propres du FNHU tirées des loyers sur le patrimoine bâti de l'État, des recettes du cadastre, des taxes sur le

logement, d'une taxe sur les salaires et les employeurs et une subvention annuelle de

l'État ; taxes sur les matériaux de construction importés". Cette recommandation n'a pas encore été mise en oeuvre.

Non tenu

Engagement

Constituer l'épargne des ménages à moyen et long terme comme une des ressources d'approvisionnement du fonds de l'habitat ****

Informations

Le secteur de l'habitat est toujours caractérisé un manque de financement.

"Les deux problématiques de l'accès au logement sont l'absence de mécanismes de financement appropriés et le faible accès des ménages à faible revenu à des logements économiques" RAPPORT NATIONAL HABITAT III.

Non tenu

TOURISME ET HÔTELLERIE

Engagement

Renforcer les capacités opérationnelles et de gestion de l'Observatoire National du Tourisme en vue d'assurer la régulation dans la production de données statistiques et socio-économiques du tourisme ****

Informations

Pour régulariser la production de données statistiques, un Compte Satellite du Tourisme a été créé et institutionnalisé en 2018. Mais, depuis sa création, ce compte n'est pas opérationnel pour manque de financement. Ce qui crée un déficit dans la production de données sur l'annuaire statistique du tourisme.

Le Compte Satellite du Tourisme (CST) est un instrument de mesure économique du tourisme. Il permet d'harmoniser et de faire un rapprochement des données statistiques économique du tourisme comme le PIB direct du tourisme. Cet outil a été développé par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE)

Non tenu

Engagement

Mettre en place un cadre adéquat d'échange et de contact réunissant en réseau les professionnels guinéens du Tourisme autour d'une stratégie commune de marketing avec comme pivot le Salon International du Tourisme de Conakry (SITAC) ****

Informations

Une conférence de presse du lancement des activités préparatoires de l'organisation du Salon International du Tourisme, de l'Hôtellerie et de l'Artisanat de Conakry (SITHAC) avait été organisée en juillet 2019 à la maison de la presse. Cet événement co-organisé par l'Agence TALISMAN et l'Office National du Tourisme était prévu du 08 au 14 février 2020. Le budget de sa réalisation était de plus de 2.800 000 000 GNF et 20% de ce montant devait être financé par le gouvernement. Mais, nous n'avons pas trouvé de trace de l'organisation effective de ce salon à Conakry.

L'objectif du SITHAC était de faire venir les investisseurs du tourisme dans notre pays afin de vendre la destination Guinée à ces derniers.

Non tenu

Engagement

Mettre en place, en partenariat avec le secteur privé, un Système de Gestion de la Destination par le biais des NTIC ****

Informations

Il n'y a pas de système de gestion numérique des destinations touristiques en Guinée.

Non tenu

Engagement

Étendre et renforcer les infrastructures hôtelières dans l'arrière-pays et dans les zones à grand potentiel touristique ****

Informations

Les infrastructures hôtelières des zones de l'intérieur du pays qui sont à fort potentiel touristique n'ont pas été renforcées ni étendues. Le Ministère de l'hôtellerie et du tourisme explique cet état de fait par la baisse de la demande dans ces localités.

Par contre, à Conakry où la plupart des infrastructures hôtelières sont concentrées, le déficit de la capacité hôtelière est devenu presque un lointain souvenir à travers la construction de nouveaux hôtels comme Nook hotels, Grand Sheraton, hôtel Kaloum. Cela a conduit à une augmentation significative de la capacité d'accueil des hôtels dans la capitale. Elle est passée de "2060 en 2010" à plus de "6188 chambres" en 2018.

Non tenu

Engagement

Organiser les foires régionales dans les 4 capitales régionales ****

Informations

Il n'y a pas d'initiatives étatiques pour organiser les foires régionales. Celles-ci sont organisées par des promoteurs culturels privés à l'intérieur du pays. Mais, l'État a souvent apporté un soutien technique, logistique et financier aux promoteurs qui organisent les foires dans les régions administratives. C'est le cas notamment de la Foire Artisanale de Guinée dont la quatrième édition a été lancée par les autorités locales en décembre 2018 et la troisième édition de la Foire artisanale de Kankan du 08 au 18 août 2019 dans la ville de Kankan. Ces rendez-vous de promotion de l'artisanat guinéen ont été organisés respectivement par Rev Guinée et la Coalition des Jeunes pour le développement de Kankan. Nous n'avons pas trouvé de traces d'organisation de foires de promotion de l'artisanat dans les régions de Boké et de N'zérékoré.

Partiellement tenu

Engagement

Actualiser le schéma directeur d'aménagement touristique du territoire national ****

Informations

Le schéma directeur d'aménagement touristique du territoire national n'est pas actualisé. Une source au département en charge du tourisme affirme que l'État n'a pas eu les moyens financiers pour réaliser ce projet.

Non tenu

Engagement

*Créer un fonds d'investissement touristique *****

Informations

Le fonds d'investissement touristique n'est pas créé. Mais, selon les autorités, un projet de loi portant création d'un fonds d'investissement touristique a été introduit en 2019 à l'Assemblée nationale. Malheureusement, ce projet n'a pas encore été adopté.

Dans les pays où le tourisme est très développé comme le Maroc et la Tunisie, ce fonds est une garantie dédiée au secteur du tourisme. L'objectif est d'offrir une garantie pour les prêts bancaires accordés pour la réalisation de projets d'hébergements et/ou d'animations. "

Non tenu

Engagement

*Harmoniser la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) applicable aux prestataires hôteliers et organisateurs de circuits, avec celle en vigueur dans les pays voisins membres de l'UEMOA *****

Informations

La TVA applicable aux prestataires hôteliers en Guinée n'est pas harmonisée avec celle en vigueur dans la sous-région. Nous n'avons pas pu obtenir le taux de TVA spécifique appliqué par le gouvernement sur les prestations hôtelières et organisateurs de circuits touristiques. Mais, le département en charge du tourisme affirme que "la TVA dans le tourisme et l'hôtellerie en Guinée est le plus bas de la sous région ". Se basant sur les dispositions de l'article 29 de la directive d'harmonisation (n°02/2009/CM/UEMOA du 27 mars 2009) des législations des Etats membres de l'UEMOA, le taux exigible sur l'ensemble des opérations imposables varie de "15 à 20%".

Non tenu

Engagement

*Poursuivre la construction et réhabilitation des villages artisanaux *****

Informations

En marge de la célébration des fêtes tournantes de l'indépendance, des villages artisanaux appelés "centre d'exposition artisanale" ont été construits dans les préfectures de N'zérékoré et Kankan.

L'objectif de la construction de ces centres est d'améliorer la productivité du secteur artisanale, d'offrir aux artisans un espace adéquat pour exposer leurs produits et promouvoir l'artisanat guinéen afin d'en faire un facteur d'attractivité touristique.

tenu

Engagement

*Etendre et renforcer les projets de tourisme communautaire et d'éco tourisme axés sur la lutte contre la pauvreté et atténuer la vulnérabilité et la précarité des populations *****

Informations

L'écotourisme et le tourisme communautaire sont très peu développés en Guinée. Les visites touristiques sont très souvent organisées par des entrepreneurs qui sont souvent étrangers aux localités visitées. L'impact n'est donc pas significatif sur l'amélioration de la situation de précarités et de vulnérabilité des populations vivants dans les zones à forts potentiels touristiques.

Le tourisme communautaire ou community-based tourism sont des formes touristiques proposées et gérées par les populations locales elles-mêmes ; tandis que l'écotourisme est beaucoup plus centré sur la découverte de la nature et implique également un engagement envers la protection des ressources naturelles.

Non tenu

Engagement

*Implanter le centre régional de formation de formation aux métiers de tourisme et de l'hôtellerie *****

Informations

Le centre régional de formation aux métiers de tourisme et de l'hôtellerie n'a pas été implanté.

Non tenu

Engagement

*Développer le tourisme durable dans les parcs et aires protégés transfrontalière en Afrique de l'ouest *****

Informations

Le tourisme durable peine à se développer à l'intérieur du pays, il serait difficile de parler de l'extension de cette forme de tourisme dans les réserves naturelles transfrontalières de la sous-région.

Il faut tout de même signaler que le gouvernement avec l'appui Programme Des Nations Unies pour le Développement Du a élaboré et validé récemment, juin 2020, une politique nationale de développement du tourisme durable. Mais, malgré l'élaboration de cette politique, l'écotourisme n'est pas encore très développé dans notre pays.

Non tenu

Engagement

*Mettre en place des circuits de découverte touristique de la sous-région "Destination CEDEAO' ****'*

Informations

Sans donner trop de précision, le ministère de l'hôtellerie et du tourisme affirme que cette promesse est "un souhait" du Président Alpha CONDÉ.

Non tenu

Engagement

Mettre en oeuvre le programme de formation des personnels en vu d'une professionnalisation des acteurs et d'une amélioration des prestations ****

Informations

Un atelier de renforcement de capacités des acteurs évoluant dans le secteur du tourisme a été organisé en novembre 2017 à Dubréka. Pendant trois (03) jours, les participants ont suivi des modules de formation traitant du développement du tourisme et de la protection de la biodiversité. Ce séminaire de formation est le résultat d'un protocole d'accords signé 19 Mai 2016 entre l'Organisation Mondiale du Tourisme et Guangzhou Chimelong Group. L'objectifs de cet atelier organisé en Guinée, en République démocratique du Congo et au Niger est de promouvoir le développement des produits touristiques, de protéger la faune et la flore à l'intérieur et aux alentours des aires protégées et préserver l'environnement des destinations touristiques. Mais, beaucoup d'efforts restent encore à faire pour améliorer les prestations des structures hôtelières.

Non tenu

Engagement

Mettre en place un système adéquat de transport touristique et de renforcement de capacités des agences de voyage et de tourisme ****

Informations

Le système de transport touristique de la Guinée est moins performant et les touristes ont difficilement accès aux zones d'attractions touristiques. Il est donc impossible de parler de la mise en place d'un système adéquat de transport touristique. Cela se matérialise notamment par la dégradation des routes qui relie la capitale aux principales localités à potentiel touristique du pays. Ce qui fait dire à certains acteurs du domaine qu'il n'y pas de développement touristique sans un système de transport efficace. Concernant le renforcement de capacités des agences de voyage et de tourisme, un atelier de formation sur le développement touristique et la protection de la biodiversité a été organisé en novembre 2017 à Dubréka en faveur des professionnels du secteur touristique et des responsables d'agences de voyages. Cet atelier a été organisé par le gouvernement suite à la signature en mai 2016 d'un protocole d'accord entre l'Organisation Mondiale du Tourisme et Guangzhou Chimelong Group Co.Ltd.

Pour une meilleure intégration du tourisme dans le développement du pays, l'Etat doit beaucoup investir dans les infrastructures de transport à travers notamment la construction, la réhabilitation l'entretien du système routier guinéen et dans la professionnalisation des acteurs du domaine.

Partiellement tenu

Engagement

Poursuivre les travaux de construction, de réhabilitation et d'extension des établissements hôteliers

Informations

Le gouvernement guinéen en collaboration avec ses partenaires a engagé plusieurs chantiers de construction ou de rénovation des infrastructures hôtelières à Conakry et à l'intérieur du pays. C'est le cas notamment de l'hôtel Sheraton inauguré en 2015, Noom hôtel, le 30 septembre 2016, de l'hôtel ONOMO en octobre 2017, l'hôtel Kaloum en octobre 2018. Tous ces complexes hôteliers ont été officiellement inauguré par le Chef de l'Etat Alpha CONDÉ. A Kankan, le buffet de la Gare a aussi été rénové lors de la fête tournante de l'indépendance dans cette région.

En revanche, même si ces actions ont permis d'accroître la capacité d'accueils hôtelière dans notre pays, il faut noter que la plupart des hôtels construits sont concentrés dans la capitale. L'intérieur du pays reste encore mal desservi en terme d'établissements hôtelières

Partiellement tenu

CIVISME ET DROITS HUMAINS

Engagement

Renforcer le Comité de suivi des accords politiques dans la mise en oeuvre des recommandations issues de ces accords ***

Informations

Le comité de suivi des accords politiques n'a pas été renforcé. La rupture actuelle du dialogue entre l'opposition et le parti au pouvoir pour cause du non respect de certains consensus contenus dans l'accord du 8 août 2018 illustre bien cette situation.

Non tenu

Engagement

*Eduquer et former les populations pour la défense de leur droit civique *****

Informations

Chaque année, en marge de la Semaine Nationale de la Citoyenneté et de la Paix (SENACIP), le département en charge de l'unité nationale à travers certaines ONGs organise des séances d'informations et de sensibilisation sur les droits et devoirs des citoyens en faveur de la population. Lors de la 1ère édition en 2017, des campagnes de sensibilisation sur la citoyenneté et le respect des droits de l'homme avait été organisées dans certains lycée et universités de conakry et de l'intérieur du pays. La quatrième édition en 2019 avait aussi été consacrée à l'organisation des caravanes de sensibilisations sur des valeurs citoyens comme le "droit et devoir de vote".

En matière de législation, la politique nationale des droits de l'homme a été adoptée en 2019.

Cependant, des efforts restent encore à faire pour que les populations soient largement informées de leurs droits et devoirs.

Partiellement tenu

Engagement

*Poursuivre le dialogue entrepris avec les partis politiques et les partenaires sociaux ****

Informations

Ces dernières années, il y a une rupture de dialogue social entre le gouvernement, les partis politiques et les partenaires sociaux. Pourtant, depuis 2015 des dialogues ont été initiés pour aplanir les différends entre les acteurs sociopolitiques du pays. Ces dialogues avaient souvent aboutis à des accords. Mais, la "violation" de certains de ces consensus par le gouvernement a replongé le Pays dans des crises, occasionnant une rupture "brutale" du dialogue. Le refus de la plupart des partis politiques d'oppositions à prendre part aux élections législatives et référendaires du 22 mars 2020 à cause de certains griefs liés à la révision de la constitution de 2010 et les crises répétitives dans le secteur de l'éducation entre l'Etat et le Syndicat Libre des Enseignants et Chercheurs de Guinée (SLECG) sur l'augmentation des salaires des enseignants.

En revanche, le ministère de l'unité nationale et de la citoyenneté dit faire des efforts mais avoue ses limites, arguant que c'est le département de l'administration du territoire et de la décentralisation qui en a les compétences.

Non tenu

Engagement

*Veiller à l'application des accords avec les partenaires sociaux et les partis politiques ****

Informations

Les accords signés entre l'Etat, les partis politiques d'opposition et les partenaires sociaux n'ont jamais intégralement été appliqués.

L'accord politique du 08 août 2018, par exemple, a permis de mettre fin à la contestation de l'opposition liées aux résultats des élections communales du 04 février 2018. Mais une partie des signataires (opposition) continue cependant à dénoncer la non application de certaines dispositions de cet accord notamment l'indemnisation et l'assistance financière des victimes des manifestations de l'opposition.

Aussi, le protocole d'accords signé le 10 janvier 2019 entre le Syndicat Libre des Enseignants et Chercheurs de Guinée (SLECG), souffre de son application entière. Si le recensement des fonctionnaires enseignants a été organisée, le SLECG proteste toujours contre le résultat issu de ce recensement.

Partiellement tenu

Engagement

*Veiller à entretenir une étroite collaboration avec la société civile ****

Informations

Le Ministère de l'unité nationale et de la citoyenneté collabore avec certaines organisations de la société civile dans le cadre de la réalisation des activités notamment la Semaine Nationale de la Citoyenneté et de la Paix. Par contre, d'autres organisations se sentent exclus et estiment que des efforts restent encore à faire pour entretenir une étroite collaboration avec la société civile guinéenne dans son ensemble.

Partiellement tenu

Engagement

*Associer la société civile aux contrats de partenariats, à la mise en œuvre et au suivi des programmes et projets de développement ****

Informations

Si certaines Organisation de la Société Civile (OSC) reconnaissent être associées par l'Etat dans le suivi des programmes et projets de développement, d'autres par contre, dénoncent leur exclusion lors de ce processus.

Le CNOSCG par exemple a été associé au programme gouvernemental de lutte contre la Covid-19.

Partiellement tenu

Engagement

Renforcer et appuyer la société civile dans son rôle majeure de médiation ainsi que sa fonction de veille citoyenne dans les situations de conflits sociaux ***

Informations

Nous n'avons pu documenter aucun programme de renforcement et d'appui en faveur des organisations de la société civile guinéenne. Les grandes plateformes de la société civile guinéenne affirment que cette promesse n'a pas été réalisée.

Non tenu

SANTÉ PUBLIQUE

Engagement

Réhabiliter et étendre l'Hôpital Donka ****

Informations

L'hôpital Donka est en chantier depuis 5 ans. Les travaux qui ont démarré en 2015 étaient censés prendre fin au dernier trimestre 2017. Actuellement, les travaux sont presque finis, mais, aucune inauguration officielle n'a été faite pour l'instant et l'hôpital est le principal centre de traitement du covid 19. A la fin du projet, la capacité d'accueil du CHU Donka passera de 500 à près de 700 lits.

C'est le 05 octobre 2015 que le Chef de l'Etat a posé la première pierre des travaux de rénovation, d'extension et d'équipements de l'hôpital Donka. Les travaux ont effectivement effectivement commencé en 2015. Le projet est financé conjointement par le gouvernement guinéen, le fonds saoudien et la Banque islamique de développement(BID) pour un coût de plus de 65 millions de dollars. Les travaux ont été confiés aux entreprises PICCINI et SACCOF pour un délai contractuel de 21 mois.

Malgré qu'il ne soit pas encore inauguré, l'Hôpital accueille déjà des malades de la Covid-19 depuis plusieurs mois.

Tenu

Engagement

Construire un centre de santé amélioré à Kollet (Tougué) **

Informations

Aucun centre de santé amélioré n'a été construit à Kollet. Actuellement, la structure de santé du chef lieu de la sous-préfecture ne dispose ni de laboratoire, ni d'ambulance. Les populations sont obligées d'aller à Tougué en empruntant une route en très mauvais état.

Non tenu

Engagement

Construire un centre santé à Albadariah (Kissidougou) **

Informations

Le centre de santé de Albadariah est construit mais il n'a pas encore été équipé .

Non tenu

Engagement

Construire un centre santé à Banama (Kissidougou) **

Informations

Le centre de santé de n'a Banama pas encore été construit.

Non tenu

Engagement

Construire un centre santé à Yende Milimo (Kissidougou) **

Informations

Aucun nouveau centre de santé n'a encore été construit à Yende Milimo. Par contre, l'ancien centre de santé à été rénové et équipé.

Non tenu

Engagement

Construire un centre de santé à Koumbia (Gaoual) **

Informations

Un centre de santé est en cours de construction depuis 2017 à koumbia, les travaux ne sont toujours pas terminés. Nous n'avons pas eu d'informations complémentaires liées notamment à la durée et au coût de la construction. Mais, la durée de ce chantier nous paraît anormalement long.

En cours de réalisation

Engagement

Renforcer la prévention et de la surveillance des maladies à potentiel épidémique ****

Informations

Le 4 juillet 2016, l'Agence Nationale de Surveillance et de la Sécurité Sanitaire a été créé par le Président de la République pour prévenir, anticiper et faire face aux épidémies. <L'agence est actuellement en première ligne dans la lutte contre le covid 19. Cette agence dispose de 8 équipes régionales d'appui de riposte aux épidémies, de 29 centres de traitement épidémiologiques. Elle a aussi équipé et déployé 17.000 agents communautaires dans toutes les préfectures. La construction et l'équipement d'un laboratoire biologique de l'institut pasteur de Guinée.

Malgré ces actions, beaucoup de choses restent à faire pour permettre à l'ANSS de remplir toutes missions qui lui sont assignées.

Tenu

Engagement

Augmenter le pourcentage des accouchements dans les centres de santé publique de 36% en 2011 à plus de 70% en 2020 ****

Informations

Le pourcentage des naissances dans les centres de santé a augmenté en milieu urbain, mais, celui des localités rurales est toujours critique. En 2016, alors que plus de 9 femmes sur 10 (94%) en milieu urbain ont bénéficié d'un accouchement assisté par un personnel de santé qualifié, moins d'une femme sur deux (46%) en a bénéficié en milieu rural. De même, seul un peu plus d'une femme vivant dans les ménages les plus pauvres sur quatre (27%) a bénéficié de l'assistance d'un personnel de santé qualifié lors de son accouchement contre la quasi-totalité (98%) des femmes vivant dans les ménages les plus riches.

Selon l'Entrepôt de Données Sanitaires 2018, l'accouchement à domicile s'élève à 45% et la proportion de naissances assistées par le personnel formé est passé de 44% en 2012 à 55% en 2018. Pour l'accouchement par césarienne, la pratique est faible en Guinée. Seulement 3% des naissances ont eu lieu par césarienne : 6% en milieu urbain et 1% en milieu rural.

Partiellement tenu

Engagement

Renforcer la lutte contre les maladies non transmissibles ****

Informations

Des actions significatives de renforcement de la lutte contre les maladies non transmissibles n'ont pas été menées ces dernières années. Ce qui explique que la plupart des spécialistes tirent la sonnette d'alarme surtout en ce qui concerne le diabète. En 2016, l'ancien Ministre de la santé, Abdourahmane DIALLO à l'occasion de la journée internationale du diabète a indiqué que 6,6% des adultes en Guinée sont atteints.

Selon l'OMS, les maladies non transmissibles (ou chroniques) sont des maladies de longue durée d'évolution généralement lente (les maladies cardio-vasculaires, les maladies respiratoires chroniques, le cancer et le diabète).

Non tenu

Engagement

Reconstruire la maternité de Mamou **

Informations

La Maternité de l'hôpital régionale de Mamou a été rénovée et équipée sur financement de L'USAID dans le cadre du projet Haute qualité des services de santé pour le développement (HSD). La remise officielle a été faite le 26 avril 2018 par l'ambassadeur des Etats Unis en Guinée. Le coût de rénovation et d'acquisition d'équipements pour l'hôpital s'élèvent à 250.000 Dollars.

Tenu

Engagement

Faciliter l'accès universel aux soins ****

Informations

L'offre sanitaire public de la Guinée n'est pas suffisante pour assurer l'accès de tous aux soins de santé. La plupart des "grands" hôpitaux sont concentrés dans les grandes agglomérations et principalement dans la capitale Conakry. Cette situation crée un écart important entre les zones urbaines et celles rurales. Selon une étude publiée en 2019 par International Health Policies, en général 56% des guinéens ont accès aux soins de santé primaires contre seulement 29% dans les localités rurales. Aussi, moins de 5% de la population est protégée contre les risques financiers de la maladie.

Donc, si l'on veut atteindre la couverture sanitaire universelle, les services de santé doivent être accessibles physiquement, financièrement et acceptables pour les patients. Ce qui est loin d'être le cas en Guinée surtout en à l'intérieur du pays.

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, La couverture sanitaire universelle est l'objectif selon lequel tous les individus ont accès aux services de santé dont ils ont besoin sans risquer des difficultés financières en raison de paiements directs qui ne seraient pas abordables.

Non tenu

Engagement

*Mettre en œuvre la Convention MEDICRIME *****

Informations

La Guinée a ratifié la convention Médicrime, en mai 2015. Depuis cette date, des efforts ont été menés par le gouvernement pour lutter contre les faux médicaments. Parmi ces actions, il y a :

- L'installation en janvier 2020 d'une brigade MEDICRIME ;
 - La révision et promulgation en juin 2018 d'une loi relative aux médicaments et autres produits de santé et à l'exercice de la profession de pharmacien ;
 - La mise en place en 2015 par le syndicat des pharmaciens d'une commission spéciale destinée à lutter contre les médicaments falsifiés ;
 - La création en 2017 d'une commission nationale d'évaluation et de revue des sociétés grossistes du secteur pharmaceutique dont l'objectif était de mettre fin aux sources d'approvisionnement de notre pays en faux médicament et d'assainir le secteur privé pharmaceutique ;
- A celles-ci s'ajoutent les nombreuses opérations de démantèlement du trafic des faux médicaments menées par le Secrétariat d'Etat à la Présidence chargé des services spéciaux notamment l'arrestation d'un camion transportant 120 tonnes de faux médicaments en 2018.

Malgré ces efforts, le trafic de faux médicaments reste un phénomène en pleine expansion en Guinée. Selon une étude sur la vente de médicaments dans l'espace CEDEAO, la Guinée a l'un des marchés illicites de médicaments les plus florissants de la sous-région."

Partiellement tenu

Engagement

*Relever la part de la santé dans le budget national à près de 15% à l'horizon 2020 *****

Informations

Le budget alloué au ministère de la santé est passé de 3,77% en 2015 à près de 6% en 2017. Cette part a chuté à 6% en 2018. Dans la loi des finances 2020, ce taux a connu une légère augmentation et est de 8,04%. Ce chiffre est loin d'atteindre l'objectif des 15% du Budget national recommandé par la déclaration d'Abuja.

Non tenu

Engagement

*Poursuivre la gratuité de l'accouchement *****

Informations

La gratuité de la césarienne n'est pas effective dans les centres hospitaliers de la Guinée. Malgré la distribution de kits d'accouchement dans les établissements sanitaires publics du pays, la gratuité de l'accouchement n'est souvent pas effective. Le 31 août 2017, une enquête menée par l'ONG Club d'Avenir de Guinée auprès des personnels de santé et des ménages à Conakry indique que près 58% des personnes enquêtées ont payé de l'argent à l'hôpital lors de la naissance de leur dernier enfant. Selon le témoignage de certaines femmes interrogées par notre équipe, le montant à payer varie selon le sexe de l'enfant.

Non tenu

Engagement

*Faciliter l'accès universel aux soins *****

Informations

L'offre sanitaire public de la Guinée n'est pas suffisante pour assurer l'accès de tous aux soins de santé. La plupart des "grands" hôpitaux sont concentrés dans les grandes agglomérations et principalement dans la capitale Conakry. Cette situation crée un écart important entre les zones urbaines et celles rurales. Selon une étude publiée en 2019 par International Health Policies, en général 56% des guinéens ont accès aux soins de santé primaires contre seulement 29% dans les localités rurales. Aussi, moins de 5% de la population est protégée contre les risques financiers de la maladie.

Donc, si l'on veut atteindre la couverture sanitaire universelle, les services de santé doivent être accessibles physiquement, financièrement et acceptables pour les patients. Ce qui est loin d'être le cas en Guinée surtout en à l'intérieur du pays.

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, La couverture sanitaire universelle est l'objectif selon lequel tous les individus ont accès aux services de santé dont ils ont besoin sans risquer des difficultés financières en raison de paiements directs qui ne seraient pas abordables.

Non tenu

JUSTICE

Engagement

Renforcer le Conseil supérieur de la magistrature dans sa lutte contre l'indiscipline, l'impunité et la corruption dans le secteur de la justice ****

Informations

Conformément à la loi du 17 mai 2013 relative au conseil supérieur de la magistrature, le conseil a infligé plusieurs sanctions disciplinaires à des magistrats le 09 Août 2015 et le 12 mai 2016 allant de la révocation, la rétrogradation et à l'interdiction de la fonction judiciaire. Aussi, en 2019 le conseil supérieur de la magistrature guinéenne a sanctionné plus de quatre magistrats Guinéens dont certains pour fait de corruption.

Mais plusieurs acteurs du domaine estime que ces actions ne sont pas suffisantes pour complètement endiguer l'indiscipline, l'impunité et la corruption dans le secteur de la justice.

Partiellement tenu

Engagement

Opérationnaliser le statut particulier de la magistrature****

Informations

Cette promesse avait été déjà réalisée au cours du premier mandat du Président Alpha CONDÉ. Le décret portant statut particulier de la magistrature a été signé par le Président de la république le 24 Juin 2014. A la suite d'une menace de grève en décembre 2014, les magistrat ont obtenu l'application de ce statut. Entre autre avantage, l'augmentation des salaires.

Tenu

Engagement

Poursuivre les réformes entreprises pour améliorer le système judiciaire***

Informations

Le Programme d'Appui à la Réforme de la Justice, PARJU, a permis d'engager des réformes dans le système judiciaire guinéen notamment en matière de législation et de formation du personnel de la justice. Parmi ces réformes il ya notamment la création en juin 2017 par décret D/2017/147/PRG/SGG d'une institution de formation des magistrats et auxiliaires de justice appelés Centre de Formation de Justice, la formation en 2019 des acteurs de la chaîne pénale, le démarrage des travaux de construction des nouveaux tribunaux de première instance de kankan, mamou et celui de Kindia, la révision et l'adoption du nouveau code pénal et code de procédure pénale, code civil, ...

Mais, des efforts restent encore à faire pour l'indépendance effective de la justice et la finalisation des chantiers des infrastructures judiciaires qui ont été amorcées.

Partiellement tenu

Engagement

Créer deux (2) nouvelles cours d'appel ****

Informations

Aucune nouvelle cour d'appel n'a été créé entre 2015-2020. Notre pays ne dispose que de deux (02) cours de justice, la cour d'appel de Kankan et celle de Conakry.

Non tenu

Engagement

Construire et équiper un pénitencier moderne à Yorokhoguia (Dubréka) ****

Informations

La pose de la première pierre du pénitencier moderne à Yorokhoguia (Dubréka) a été effectuée par l'ancien Ministre de la Justice le 29 Avril 2015. Mais, sans qu'on ne sache pourquoi, les travaux de construction de cette infrastructure pénitentiaire sont arrêtés depuis 2016. Pourtant, sa réalisation aurait apporté un début de solution à la surpopulation carcérale dans notre pays

Non tenu

Engagement

Procéder à l'érection des justices de paix en Tribunaux de Première Instance ****

Informations

L'érection des justices de paix en tribunaux de première instance est effective dans les textes mais pas dans l'application. Le département de la justice explique cela par le manque de ressources humaines et financières.

Partiellement tenu

Engagement

*Elaborer les textes d'application de la loi portant statut général des agents publics et mettre à jour la Loi LO28 du 31 janvier 2001 portant statut général des fonctionnaires ****

Informations

La Loi LO28 du 31 janvier 2001 portant statut général des fonctionnaires a été révisé en Juin 2019 par l'Assemblée Nationale et porte désormais le nom de "loi portant statut général des agents publics". Auparavant, le Ministère de la Fonction Publique avait organisé en mars 2018 un atelier de validation des textes d'application de texte au cours duquel 13 textes ont été soumis à l'adoption des participants. Ce nouvel instrument législatif apporte de nouvelles dispositions qui n'existaient pas dans l'ancienne loi notamment l'accord d'une allocation familiale aux hommes et aux femmes, d'une prime d'éloignement pour les travailleurs qui acceptent de servir à l'intérieur du pays et les congés de veuvage pour les hommes et les femmes.

Tenu

Engagement

*Faire appliquer la Loi L/2017/041/AN portant prévention, détection et répression de la corruption et des infractions assimilées dans le cadre du programme d'action prioritaire du gouvernement ****

Informations

La loi anti corruption L./2017/041/AN a été adoptée par l'Assemblée Nationale le 04 juillet 2017 et promulguée le 17 août 2017 par un décret du Président Alpha CONDÉ. En avril 2019, Paul Moussa Diawara, ancien directeur de l'office guinéen de publicité (OGP), reconnu coupable de détournement de deniers publics (39 milliards gnf) par la justice a été condamné à 5 ans de prison ferme. Il doit encore payer 50 millions d'amende et 9 milliards à titre de dommages et intérêts. Mais paradoxalement, le principal concerné est à ce jour libre. Ces dernières années, il y a eu peu de poursuites sur la base de cette lois malgré les multiples dénonciations de corruption par les médias. Selon l'indice de perception de la corruption publié en janvier 2019 par Transparency International, la Guinée n'a enregistré que très peu de progrès en matière de lutte contre la corruption ces dernières années, elle occupe le 138 rang mondial sur 180 pays étudiés

Partiellement tenu

Engagement

*Rendre opérationnel le tribunal du commerce avant la fin de l'année 2018****

Informations

Créé par la Loi N°0033/2017/AN du 4 juillet 2017, le siège Tribunal de Commerce de Conakry a été inauguré le 20 mars 2019. Contrairement à la promesse du PM Kassory FOFANA, cette instance judiciaire spécialisée n'a été opérationnel qu'en 2019, soit près d'un an après sa nomination au poste de Premier Ministre.

Tenu

Engagement

*Rajeunir le corps des magistrats et auxiliaires de justice *****

Informations

Ces dernières années, le gouvernement a organisé plusieurs de concours de recrutements des jeunes auxiliaires de justice notamment les greffiers et magistrats. Depuis 2016, le ministère de la justice a recruté environ 5 promotions de magistrats, 4 promotions d'élèves greffiers. Ces promotions sont chacune constituées d'au moins 50 personnes. Ce programme de recrutement est réalisé dans le cadre du Programme d'Appui à la Réforme de la Justice (PARJU) financé par l'Union Européenne.

Malgré ce résultat, beaucoup d'efforts restent encore à faire pour parvenir à un réel rajeunissement du corps des magistrats et auxiliaires de justice.

Partiellement tenu

JEUNESSE , SPORTS, ARTS ET CULTURE

Engagement

Former plus de 600 jeunes à l'animation socio-éducative dans le cadre du Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (CAFA) ****

Informations

Le ministère de la jeunesse a lancé en février 2016 une série de formations des animateurs socio-éducatifs à Conakry et dans plusieurs préfectures de l'intérieur du pays notamment à Dinguiraye, Kouroussa, Mandiana, Kérouané, Beyla, Yomou, Kankan... Au total près de 800 jeunes ont suivi des modules sur les techniques d'animation, la santé, l'environnement, la gouvernance, la citoyenneté et la consolidation de la paix. A la fin de ces séances de formations, un Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs (CAFA) a été remis à chaque participant.

Actuellement, la plupart des maisons des jeunes sont gérées par ces animateurs qui ont été formés en CAFA

Tenu

Engagement

Écouter en permanence les jeunes en vue de la prise en compte de leurs préoccupations et doléances, comme c'est le cas du projet « nos jeunes ont du talent » visant à libérer la parole des jeunes ****

Informations

Il n'y a pas de cadre formel de dialogue permanent entre les jeunes et les autorités.

Cependant, le département en charge de la jeunesse explique cette promesse par la création en octobre 2018 d'un 'Observatoire National de la Jeunesse (ONJ). L'ONJ a pour mission de collecter les informations statistiques sur les jeunes et de mettre à la disposition des jeunes toutes les informations sur les projets et les programmes qui les concernent. Quand à la plateforme U-report, c'est un outil numérique de suivi social qui permet aux jeunes de s'exprimer à travers des SMS. Il est conçu par l'UNICEF en partenariat avec le gouvernement guinéen. (ONJ) et la relance en 2019 de la plateforme dénommée "U report". Mais, actuellement, il est difficile de mesurer l'impact de ces initiatives sur la prise en compte des préoccupations de la jeunesse.

Non tenu

Engagement

Bâtir une maison des jeunes dans la sous-préfecture de Maci à Pita **

Informations

Cette promesse n'a pas été réalisée. Nos différentes tentatives de demande d'informations auprès du Responsable en charge de ce projet au sein du département de la jeunesse n'ont pas abouti.

Tenu

Engagement

Construire une maison des jeunes à Dalaba **

Informations

Cette promesse n'a pas été réalisée. Nos différentes tentatives de demande d'informations auprès du Responsable en charge de ce projet au sein du département de la jeunesse n'ont pas abouti.

Non tenu

Engagement

Mettre en œuvre et pérenniser le projet "booster les compétences pour l'employabilité des jeunes" ****

Informations

Le projet "booster les compétences pour l'employabilité des jeunes" a été lancé le 3 juillet 2015 à Sékhoutouréya. Ce projet d'une valeur de 20 millions de dollars US financé par la Banque mondiale, vise à améliorer la qualité de la formation et de son adéquation aux besoins du marché de l'emploi en augmentant le taux d'emploi parmi les diplômés. A noter que la composante 2 du dit projet intitulé "Education à l'Emploi" a été lancée le 16 janvier 2018. En avril 2018, le gouvernement a lancé un projet de formation de 520 électriciens en électricité domestique et industrielle sur une période de 3 ans.

En cours de réalisation

Engagement

*Promulguer la Charte Africaine de la jeunesse *****

Informations

La Guinée a signée les instruments de ratification de la Charte Africaine de la Jeunesse depuis juin 2011 et le gouvernement avec l'appui de certains partenaires comme l'UNICEF, l'UNFPA, a organisé en 2012 et 2013 des ateliers de vulgarisation du contenu de ce document juridique dans presque toutes les préfectures du pays. Mais, la Charte n'est pas encore promulguée.

Tenu

Engagement

*Construire une nouvelle maison des jeunes à Bantiguel (Pita) ***

Informations

Aucune nouvelle maison des jeunes n'a été construite à Bantiguel. L'inauguration de l'actuelle maison des jeunes de Bantiguel remonte en 2002. Depuis cette date, elle n'a bénéficié d'aucun travaux de rénovation ni de réhabilitation

Non tenu

Engagement

*Engager des concertations avec le secteur privé afin de construire ensemble des initiatives destinées à renforcer l'employabilité de la jeunesse guinéenne ****

Informations

Le département en charge de la jeunesse explique cette promesse par le Projet Booster les Compétences pour l'Employabilité des Jeunes (BOCEJ). Mais, le lancement de ce projet et sa mise en oeuvre sont antérieurs à la nomination de Ibrahima Kassory FOFANA à la tête de la primature. Officiellement lancé en juillet 2015 par le Président Alpha CONDÉ, le projet BOCEJ est une initiative du Gouvernement guinéen pour résorber le taux de chômage chez les jeunes diplômés des universités et des écoles de formation technique et professionnelle du pays. Elle a pour objectif d'améliorer la qualité de la formation en adéquation avec les besoins du marché de l'emploi afin d'accroître le taux d'emplois chez les jeunes diplômés. Ce projet est financé par la Banque Mondiale à plus de 20 millions de dollars et est censé prendre fin en décembre 2020.

Non tenu

Engagement

*Faire adopter la Loi sur le volontariat en Guinée *****

Informations

L'Assemblée Nationale a adopté la loi No 012/2015/AN portant réglementation des actions de volontariat en Guinée en juin 2015. Le Programme National du Volontariat Jeune a été ainsi érigé en Agence Nationale du Volontariat Jeunesse (ANVJ), à la même année, lui conférant ainsi la possibilité de créer un cadre de coopération administrative entre différents ministères et les associés, le cas échéant, des partenaires extérieurs à l'Etat, notamment des collectivités locales, des bailleurs de fonds, des Partenaires Techniques et Financiers internationaux ou des organisations non gouvernementales.

Tenu

Engagement

*Construire une maison des jeunes à Porédaka (Mamou) ***

Informations

La maison des jeunes de Porédaka est en cours de construction depuis juillet 2019. Les travaux de cette infrastructure sont financés par l'ANAFIC (Agence Nationale de Financement des Collectivités). Actuellement, le niveau d'exécution des travaux est estimé à plus de 80% (Ministère de la jeunesse)

En cours de réalisation

Engagement

*Mettre en place une initiative de politique publique destinée à conjoncturellement booster l'emploi des jeunes et des femmes le temps que le tissu industriel guinéen vient reprendre le relais permettant de faciliter l'emploi pour tous *****

Informations

Le gouvernement guinéen en partenariat avec ses partenaires a initié plusieurs projets et programmes pour répondre conjoncturellement à l'employabilité des jeunes. C'est le cas entre autres du Programme d'APPUI à l'intégration Socio-économique des jeunes (INTEGRA) lancé en novembre 2018. Ce programme est financé par le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique à hauteur de 65 millions de dollars.

L'objectifs du programme INTEGRA est de Promouvoir l'entreprenariat chez les jeunes tout en les aidant d'une part, à lancer des activités novatrices génératrices de revenus et d'autre part, à consolider leurs activités entrepreneuriales à travers des appuis techniques et financiers qui visent à favoriser le développement et la création de richesses.

En cours de réalisation

Engagement

*Poursuivre la construction et la rénovation des maisons de jeunes sur toute l'étendue du territoire national *****

Informations

Entre 2015-2020, plusieurs maisons des jeunes ont été construits ou réhabilités dans la capitale et à l'intérieur du pays. A Conakry par exemple, les maisons des jeunes de Matam, Hafia, Nongo, Taouyah qui ont bénéficié certaines d'une rénovation et d'autres entièrement construites. Pour l'intérieur du pays, certains lieux de regroupement des jeunes ont été rénovés et/ou construits soit par l'ANAFIC ou à l'occasion des fêtes tournantes de l'indépendance. C'est le cas notamment des maisons des jeunes de Kankan, Maci (Pita), Porè daka (Mamou)...

En attendant d'obtenir les financements, les chantiers des maisons des jeunes de Matoto, Belle-vue, Sangoya,..sont actuellement arrêtés.

Partiellement Tenu

Engagement

*Construire des Clacs (Centre de lecture et d'animation culturelle) dans toutes les régions de la Guinée *****

Informations

Plusieurs Clacs sont fonctionnels en Basse et Moyenne Guinée (Dubréka, Coyah, Farmoryah, Koundara, Pita, Mali Yembering) à travers notamment un appui de la Francophonie. Le ministère affirme travaillé pour faire les mêmes réalisations en Haute Guinée et en Guinée Forestière.

Partiellement Tenu

Engagement

*Construire un Palais de la Culture *****

Informations

Le palais de culture n'est pas construit. Par contre, les études de faisabilité pour la construction de cette infrastructure sont faites, mais, les plus 50 millions USD nécessaire à la construction de ce palais n'ont pas encore été obtenu.

Non tenu

Engagement

*Construire des infrastructures de création et de diffusion artistique et culturelle à Conakry et dans toutes les régions (salles de spectacle, maisons de la culture). *****

Informations

Ces cinq dernières années, aucune infrastructures de création et de diffusion artistique et culturelle n'a été construite à Conakry et dans les régions du pays.

Non tenu

Engagement

*Faire adopter la Loi sur le volontariat en Guinée *****

Informations

L'Assemblée Nationale a adopté la loi No 012/2015/AN portant réglementation des actions de volontariat en Guinée en juin 2015. Le Programme National du Volontariat Jeune a été ainsi érigé en Agence Nationale du Volontariat Jeunesse (ANVJ), à la même année, lui conférant ainsi la possibilité de créer un cadre de coopération administrative entre différents ministères et les associants, le cas échéant, des partenaires extérieurs à l'Etat, notamment des collectivités locales, des bailleurs de fonds, des Partenaires Techniques et Financiers internationaux ou des organisations non gouvernementales.

Tenu

Engagement

*Mettre en oeuvre la stratégie nationale de microfinance inclusive *****

Informations

Cette promesse n'a pas été réalisée. Nos différentes tentatives de demande d'informations auprès du Responsable en charge de ce projet au sein du département de la jeunesse n'ont pas abouti.

Non tenu

Engagement

*Construire et équiper des musées dans toutes les régions *****

Informations

Sur les 7 régions administratives du pays, un nouveau musée militaire n'a été construit que dans la région de Kankan. Ce musée est construit à l'intérieur du Camp Soundiata KEITA. Ce patrimoine culturel a été inauguré en janvier 2018 par le Ministre d'Etat, Docteur Mohamed DIANÉ. Aussi, selon les autorités, le musée national de Sandervalia est au cœur d'un projet de rénovation pour son extension. Malgré cela, les quelques musées de l'intérieur du pays tirent le diable par la queue. C'est le cas du musée de Boké où certaines oeuvres se dégradent. Le Musée Du Fouta, lui, ne fonctionne que grâce à des fonds privée.

Partiellement Tenu

Engagement

*Construire une école de sport *****

Informations

Aucune école des sports n'a été construite entre 2015-2020.

Non tenu

Engagement

Faire l'inventaire des collections issues des fouilles successives du site archéologique de Niani ****

Informations

L'inventaire des collections issues des fouilles archéologiques de Niani n'est pas encore fait. Le Ministère de la culture affirme que les résultats de cette fouille "ne sont pas à sa portée". Selon les informations de Lahidi, les résultats issus des fouilles ont été envoyés au Portugal pour la certification des vestiges.

Non tenu

Engagement

Relancer les sports scolaires et universitaires ****

Informations

Les sports scolaires et universitaires ont été relancé en 2015 avec l'organisation des Jeux universitaires et des compétitions scolaires organisées dans les capitales régionales. Les compétitions sportives universitaires et scolaires sont régulièrement organisées en Guinée. La 5ème édition des jeux universitaires a été organisée en 2019

Tenu

Engagement

Mettre en place un Fonds d'Aide à l'Action Culturelle (Fodac) ****

Informations

Le Fonds de Développement des Arts et de la Culture (FODAC) a été créé depuis 2007. C'est seulement en 2020 que cet instrument de la promotion de la culture a commencé ses activités.

Tenu

Engagement

Faire l'inventaire général du patrimoine culturel national ****

Informations

Le ministère de la culture, des sports et du patrimoine historique a produit, en septembre 2016, un document intitulé "Typologie des sites et monuments culturels et naturels en République de Guinée". C'est un inventaire des sites et monuments culturels et naturels de Guinée.

Tenu

Engagement

Construire une bibliothèque nationale et des bibliothèques régionales ****

Informations

Les travaux de construction de la bibliothèque nationale ont démarré en Mars 2015. Elle a été inaugurée, le 22 avril 2018 par le Chef de l'Etat Alpha CONDÉ en marge de la célébration de l'évènement Conakry Capitale Mondiale du Livre. D'autres bibliothèques et points de lecture ont été construit à l'occasion du même événement. Mais ces 5 dernières années, très peu de bibliothèques ont été construites par l'Etat à l'intérieur du pays.

Partiellement Tenu

DEFENSE ET SECURITE

Engagement

Accroître les effectifs de la police pour passer de 1 policier pour 1000 habitants à 1 policier pour 200 habitants comme le stipule la norme internationale

Informations

Toutes nos tentatives pour obtenir auprès du ministère de la sécurité des chiffres actualisés sur le recrutement des nouveaux fonctionnaires de la police de 2015 à maintenant n'ont pas aboutis. Mais, se basant sur les chiffres fournis dans le bilan de l'ancien Ministre de la sécurité, Alpha Ibrahima KEIRA, plus de 1000 nouveaux fonctionnaires de la police ont été recrutés et déployés au cours de l'année 2018.

Malgré cette croissance de l'effectifs de la police guinéenne, la Guinée est encore loin d'atteindre la norme internationale de protection des citoyens qui est de 1 policier pour deux cent habitants

Non tenu

Engagement

*Inscrire le combat contre le crime organisé sur la short list des priorités du gouvernement ****

Informations

Des réformes ont été entreprises par le gouvernement pour lutter contre le crime organisé. Mais, la plupart de ces initiatives sont antérieures à la nomination de Ibrahima Kassory FOFANA au poste de Premier Ministre. Entres autres :

- l'opérationnalisation en 2017 de l'école nationale de la police et de la protection civile de kagbelen à Dubreka. Cette école et celle de la gendarmerie de sonfonia ont formé plusieurs officiers de la police judiciaires et commandants d'unités sur la direction d'une enquête, la procédure pénale, administrative et
- l'arrestation des trafiquants d'être humains et de drogues. En 2017 par exemple, le secrétariat général à la présidence chargé de la lutte anti drogue et le crime organisé affirme dans son bilan avoir procédé au démantèlement de "onze réseaux" de trafiquants d'être humains vers le moyen orient ;
- la traduction devant les tribunaux d'une cinquantaine de narco-trafiquants.

Il faut ajouter à ceux-ci, les nombreuses opérations de lutte contre les faux médicaments et les fabricants clandestins des produits alimentaires comme le jus, les yaourts.

Cependant, ces actions sont insignifiantes face à la volonté du Premier ministre d'inscrire le combat contre le crime organisé sur la short list des priorités du gouvernement

Non tenu

Engagement

*Sensibiliser la population au rôle et à la place des forces de défense et de sécurité dans la société *****

Informations

Ces cinq dernières années, le gouvernement en collaboration avec ses partenaires a réalisé des actions de sensibilisations des communautés sur le rôle et les responsabilités de la police intitulé "Policiers RÉFÉRENTS" est en cours depuis 2015 dans les préfectures de Mamou, siguiri, Faranah. Le projet consiste à former des policiers dits "Référénts" sur l'éducation à la citoyenneté en milieu scolaire. Les agents de sécurité formés sont à leur tour chargés de dupliquer cette formation dans les établissements scolaires et universitaires. Toujours dans le cadre de cette même initiative, 29 policiers référents ont été récemment formés sur la sensibilisation et l'éducation à la citoyenneté en milieu scolaire

Ces séances sont animées par des agents de sécurité issus des commissariats centraux des 5 communes de Conakry, des préfectures de

L'objectif de cette initiative est de changer la perception des citoyens de la police et rétablir la confiance entre la population et les forces de l'ordre. Ce projet est financé par le département d'Etat des USA et mis en oeuvre par l'ONG Suisse COGINTA en partenariat avec le ministère de la sécurité et celui de l'éducation , le projet "POLICIERS RÉFÉRENTS" est l'une des étapes pour implémenter la police de proximité."

Partiellement tenu

Engagement

*Définir les critères et les profils objectifs pour le recrutement du personnel des forces de défense et de sécurité et mettre fin à toute sélection anarchique et népotique *****

Informations

Une commission nationale d'enquête de moralité a été mise en place par le ministère de la défense nationale pour vérifier la moralité et les candidatures du personnel des forces de défense et de sécurité. Mais, il n'y a pas de critères précis définis pour le recrutement dans l'armée. Dans un communiqué de presse qui date de février 2019 annonçant l'enrôlement de nouveaux recrues dans l'armée guinéenne, le ministre d'Etat Mohamed Diané ne cite pas avec exactitude le niveau de diplôme minimale exigée des candidats. Dans les pays de la sous-région comme la Côte d'Ivoire, le niveau minimum de diplôme exigé est le CEPE.

Non tenu

Engagement

*Lutter contre l'indiscipline, la délinquance, l'impunité et la corruption dans le secteur de la défense et de la sécurité *****

Informations

Un CODE DE CONDUITE DES FORCES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ a été adopté et publié au cours du premier mandat du Président, novembre 2011 par décret N° D 289/PRG/SGG du Président Alpha CONDÉ. Ce document élaboré dans le cadre du Programme d'Appui à la Réforme du Secteur de la Sécurité (PARSS) définit les devoirs des forces de défense et de sécurité ainsi que les rapports qui doivent exister entre elles dans l'exercice de leurs fonctions. Mais, l'adoption de ce code est insignifiant pour lutter efficacement contre l'indiscipline, la délinquance et l'impunité dans les rangs des forces de défense et de sécurité.

Partiellement tenu

Engagement

*Procéder au transfert des opérations de sécurité intérieure de l'Armée vers la gendarmerie et la police *****

Informations

Le code de conduite des forces de défense publié le 28 novembre 2011 interdit à l'armée de participer aux opérations de maintien et de rétablissement de l'ordre public.

Ce texte de lois dans ces articles 17 et 18 suivants attribue les prérogatives de la sécurité intérieure à la police et la gendarmerie au second degré.

Article 17 "En temps de paix, le maintien de l'ordre public est une mission de police. Les forces de défense et les forces de sécurité collaborent en matière d'échange de renseignements, de formation du personnel, démission de police et de préparation à la mobilisation".

Article 18 " En temps de crises et de troubles à l'ordre public, la sécurité des personnes et de leurs biens relève de la police et .le cas échéant de la gendarmerie au deuxième degré."

Mais malgré cela, nous assistons souvent à l'intervention de l'armée dans le maintien d'ordre.

Partiellement tenu

Engagement

*Poursuivre l'engagement de l'Armée à l'extérieur pour contribuer à la préservation de la paix mondiale *****

Informations

L'armée guinéenne participe à plusieurs opérations de préservation ou de rétablissement de la paix en Afrique. Depuis 2015, selon le ministère de la défense et de la sécurité, la Guinée a déployé environ "cinq bataillons Gangan de 850 soldats chacun" dans le cadre de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations-Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA).

A ces compagnies s'ajoute l'envoi des officiers d'état-major et des observateurs militaires dans des missions onusiennes au Tchad, ou en centrafrique.

Ces missions interviennent sous la tutelle de l'Union Africaine (U.A), la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

Tenu

Engagement

*Finaliser la réforme du secteur de défense et de sécurité *****

Informations

Un Programme d'Appui à la Réforme du Secteur de défense et de la sécurité (PARSS) est en cours en Guinée depuis 2012 grâce à l'appui de l'Union Européenne, mais elle n'est pas totalement finalisé. Dans le cadre de ce programme de réforme, la Guinée a déjà achevé la première et deuxième phase. Le troisième PARSS3 qui est en cours actuellement a démarré en novembre 2017 pour une durée de 40 mois. Le coût de réalisation de ce dernier est estimé à plus de 8 millions d'euro.

Ces réformes engagées au sein des forces de défense et de sécurité ont permis d'obtenir les résultats comme l'élaboration d'un code de conduite des forces de défense, la mise en place d'une cartographie du dispositif sécuritaire de la police et de la gendarmerie, la mise à la retraite d'environ 4.000 militaires engagés entre 1952-1975, l'érection de l'Etat-major de la Gendarmerie en Haut Commandement de la Gendarmerie Nationale, la création d'une base de donnée de tout le personnel du Ministère de la sécurité et de la protection civile et la révision du statut général de l'armée. Mais la nouvelle promesse du Président Alpha Condé de poursuivre "la réforme des armées, et des forces de sécurité qui exercent le maintien de l'ordre dans le strict respect des droits humains"(Programme 2020 - 2026), laisse entendre que cette promesse n'est pas finaliser.

Non tenu

Engagement

*Poursuivre la construction et la réhabilitation des infrastructures de l'Armée et de la police *****

Informations

Des infrastructures de la police et de l'armée ont été rénovés et/ou construites à conakry et à l'intérieur du pays. C'est le cas notamment des commissariats centraux de Kaloum et de Dixinn où le Directeur Général de la police, Ansoumane Bafoe Camara, a procédé le 22 septembre 2020 à l'installation du personnel de ces commissariats dans les locaux qui ont été rénovés. Le commissariat central de la police de Sonfonia et celui de la police routière de matoto ont aussi été inaugurés en mai 2017 par l'ancien Ministre de la sécurité, Cheick Abdoul Kabèlè Camara. A ces commissariats s'ajoutent, la construction de nouveaux locaux pour la police et la gendarmerie lors des fêtes tournantes de l'indépendances dans les Régions de Mamou et de kankan. Ces infrastructures sont généralement construites dans le cadre du Programme d'Appui à la Réforme du Secteur de la Sécurité financé par l'Union Européenne. C'est le cas notamment de l'Ecole Nationale de la Police et de la Protection Civile de Kagbelen qui a été officiellement ouverte en septembre 2016 .

Mais selon plusieurs experts du secteur, il reste encore beaucoup d'efforts à faire pour donner un meilleur environnement de travail aux Forces de Défense et de la Sécurité.

Partiellement tenu

Engagement

*Équiper de façon adéquate et renforcer les capacités opérationnelles des forces de défense et de sécurité *****

Informations

Ces dernières années, on a observé le renouvellement des équipements notamment de maintien d'ordre des forces de sécurité. Mais nous n'avons pas les détails de ces équipements. Le ministère de la défense nous a affirmé que "Ces informations ne peuvent faire l'objet de divulgation".

Partiellement tenu

Engagement

Renforcer les capacités humaines des forces de défense et de sécurité par la mise à niveau du personnel ****

Informations

Des efforts sont en cours pour renforcer les capacités des forces de défense et de sécurité à travers des sessions de formation dans les écoles nationales de la police et de la gendarmerie. Parmi ceux-ci, nous pouvons citer :

-Entre 2016 et 2019, près d'une trentaine d'officiers guinéens ont suivi des stages de formation dans des écoles de formation d'officiers Française et dans d'autres écoles nationales soutenues par la France en Afrique ;

-L'organisation d'une formation en mai 2018 à kindia d'une trentaine de soldats du groupement des forces spéciales sur l'aguerrissement commando. Cette formation a été organisée par le détachement d'appui opérationnel commando des éléments français au Sénégal (EFS) ;

-La formation par CIVIPOL à l'école nationale de la police de kagbelen de 72 policiers sur le traitement de la petite délinquance en Guinée. Ces agents ont suivi pendant six semaines des cours en droit pénal, et procédure pénales et en procédures de garde à vue ;

- La formation en 2019 de près de 500 officiers de la police et de la gendarmerie sur les thématiques liées à l'analyse balistique, la police judiciaire, administrative et militaire.

Ces initiatives sont soutenues par les partenaires au développement de la Guinée notamment la Coopération militaire française à travers le projet "d'Appui et au commandement des armées guinéennes" et l'Union Européenne à travers le Programme d'Appui à la réforme du secteur de la sécurité.

Partiellement tenu

Engagement

Accélérer le processus de matérialisation des frontières ***

Informations

Les frontières guinéennes restent encore poreuse. Faute de bornage, les frontières terrestres entre la Guinée et ses pays voisins notamment le Mali et la Côte d'Ivoire continuent de susciter des conflits meurtriers intercommunautaires. Ces conflits entre les riverains de ces pays interviennent le plus souvent lorsqu'une nouvelle mine d'or ou un îlot forestier est découvert dans ces zones réputées riche en ressources du sol et du sous-sol. Mais, depuis quelques années les gouvernants sont en quête de solutions pour matérialiser les limites territoriales entre ces pays afin d'endiguer les conflits communautaires dans ces zones.

Non tenu

AGRICULTURE

Engagement

Fixer pour objectif complémentaire un accroissement annuel de la productivité agricole de 6% ***

Informations

Nous n'avons pas trouvé les informations actualisées de la productivité agricole annuelle du pays. Selon la version révisée 2017, de la politique nationale de l'agriculture, les rendements agricoles par an de la Guinée varie entre 4,5 et 5,5%. Ces taux sont insuffisants pour combler les besoins alimentaires sans cesse croissants des citoyens. Aussi, malgré le potentiel agricole de la Guinée notamment en riziculture, aucune des quatre principales cultures céréalières (riz, maïs, fonio, arachide) du pays n'atteint pas 1,5 tonnes/hectare et plus de 35% de la consommation nationale de riz sont importées. Selon les données de la Banque Mondiale, les pertes agricoles enregistrées par le pays sont estimées entre 40 à 55 % après récolte et plus de 10 % à la commercialisation.

Non tenu

Engagement

Réserver chaque année 10% du budget de l'État au secteur agricole ***

Informations

Depuis 2015, la part du secteur agricole dans le Budget National de développement n'a pas dépassé les 8% des dépenses de l'Etat. En 2015 la part de l'agriculture dans le budget de l'Etat était de l'ordre de 7,2% . Ce chiffre a connu une chute spectaculaire au cours des années suivantes pour atteindre seulement 4,29% dans la loi des finances 2020 soit 853 185 970 000 GNF

Non tenu

Engagement

Recentrer les objectifs de notre politique agricole en fixant, au moins dans un premier temps, un nombre limité d'objectifs ****

Informations

En décembre 2017, le gouvernement guinéen a revu sa Politique Nationale de Développement Agricole (PNDA) vision 2018-2025. Ce qui lui a permis de revoir ses objectifs de politique agricole en fixant comme objectifs prioritaires d'ici 2025, d'accroître la productivité agricole, améliorer l'accès aux marchés porteurs et améliorer la gouvernance du secteur agricole.

Partiellement tenu

Engagement

Créer des centres d'appui à la mécanisation agricole et de formation pour les jeunes ****

Informations

Cet engagement est imprécis. Grâce à l'appui du gouvernement chinois, le ministère de l'agriculture guinéen a créé des centres de mécanisation dans 7 grandes zones de production agricole plus précisément dans les préfectures de koundara, kankan, Mamou. Entre 2015-2018, des sessions de formation de courte durée en agriculture rurale ont été organisées par l'association Guinée 44 en faveur des jeunes vivants dans les localités rurales des régions de Boké et de Kindia. L'objectif de ce projet est de mettre en place des parcours professionnels agricoles pour ces jeunes. Mais selon plusieurs sources, les centres existants de formation professionnelle en agriculture appelés Écoles Nationales d'Agriculture et d'Élevage (ENAE) ne répondent suffisamment aux attentes des apprenants.

Partiellement tenu

Engagement

Réduire les risques d'investissement dans le secteur agricole et promouvoir les projets d'agro business ***

Informations

Quelques actions ont été initiées par le gouvernement en vue d'atténuer le risque d'investissement dans le secteur agricole et faire la promotion de l'agro business. Parmi ces initiatives, il ya :

-La réalisation en 2015 d'une carte de la fertilité des sols guinéen et l'organisation d'une caravane agricole pour sensibiliser les petits exploitants à l'utilisation raisonnée de l'engrais. Ces actions ont été réalisées suite à la signature en mars 2014 du protocole d'accords entre le groupe marocain OCP Africa et le ministère de l'agriculture ;

- L'organisation le 15 septembre 2020 par l'Agence de Promotion des Investissements Privés (APIP-Guinée) une série de webinaires dénommés « Forum des investissements dans l'agrobusiness », le 15 septembre 2020. Cette session a permis à l'APIP de présenter aux institutions diplomatiques, aux investisseurs nationaux et étrangers les opportunités d'investissement dans le secteur agricole du pays et les réformes engagées dans le domaine ;

A ces actions, s'ajoutent, l'appui , la formation et l'accompagnement de la Banque Africaine de Développement et le Fonds des nations unies pour l'agriculture et l'alimentation FAO en faveur des jeunes porteurs de projet d'entrepreneuriat agricole dans le cadre du Projet d'Appui à la transformation agricole Guinéenne.

Mais, ces activités ne sont pas suffisantes pour réduire le risque d'investissement des entrepreneurs du secteur et promouvoir les projets d'agro business

Partiellement tenu

Engagement

Créer et développer des pôles agricoles identifiées comme préalables à la redynamisation des chaînes de valeurs agro-industrielles à l'image de la Société Guinéenne des Palmiers à Huile (SOGUIPAH) ****

Informations

Nous n'avons pas trouvé d'actions concrètes de l'Etat ayant abouti à la création de nouvelles pôles agricoles.

Mais des initiatives privées de transformation agricole sont en train de se mettre en place. C'est le cas de celle portée par l'opérateur économique Bobo Denken qui a bâti une usine de transformation du riz dans la sous-préfecture de Kolaboui à Boké avec l'aide de l'expertise étrangère. Le coût de l'investissement avoisine les 2 millions de dollars US. La capacité de traitement du riz paddy en riz net est de 5 tonnes à l'heure, soit 100 sacs. L'usine a été inaugurée le 23 décembre 2019 par le président de la République, Pr Alpha Condé, en présence de la ministre de l'agriculture et du ministre de l'industrie.

Non tenu

Engagement

*Soutenir la relance du secteur ou des filières agricoles dans les zones les plus touchées par l'épidémie EBOLA et/ou affectées par ses conséquences *****

Informations

La relance de la filière agricole dans les zones les plus touchées par la maladie à virus Ebola en Guinée est soutenue par le gouvernement et ses partenaires notamment le Fonds des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO) et la Banque Mondiale. Parmi les actions de relance, il y a :

- Le Ministère de l'Agriculture et celui de l'élevage en collaboration avec le FAO ont lancé en mai 2015 un programme d'urgence et d'assistance en faveur de 3600 familles affectées par les conséquences de la maladie à virus Ebola en Guinée principalement dans les préfectures de Coyah, Forécariah, Dubréka, Boffa, Kindia et dans la capitale Conakry. Ce projet réalisé dans le cadre du projet d'Appui à la résilience des populations affectées par l'Ebola a apporté aux victimes une assistance en semences de riz et outils agricoles ;

Aussi, dans le cadre du Programme de Productivité agricole en Afrique de l'ouest, la Banque Mondiale appuie la relance des activités agricoles dans les pays les plus touchés par l'épidémie Ebola notamment la Guinée. Sans avoir de précisions sur les statistiques particulières de notre pays, ce programme a permis en 2015 de fournir environ 10 500 tonnes de semences du riz et de maïs à plus de 200 000 agriculteurs en zones rurales dans les trois pays (Guinée, Sierra-Léone et Libéria) les plus affectés par Ebola.

Selon l'Agence Nationale des Statistiques Agricoles et Alimentaires (ANASA), en 2015, environ 240 000 victimes d'Ebola ont reçu des semences du riz, de maïs et du niébé pour couvrir 110 000 ha.

Tenu

Engagement

*Travailler sur la législation foncière, particulièrement le foncier rural pour faciliter l'accès à la propriété foncière rurale *****

Informations

La Direction Nationale de l'Agriculture s'est abstenue de répondre à notre question relative à la révision de la législation foncière guinéenne. Mais, selon les informations de Lahidi, le code foncier de 1992 en vigueur est "muet" sur l'acquisition des terrains agricoles. L'absence de titres de propriété foncière décourage les investissements agricoles. Un examen de "politique commerciale" de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) réalisé en avril 2018 et les conclusions d'un colloque universitaire organisé en juin 2018 à Conakry sur le thème « Problématique foncière et perspectives de développement durable : Quels défis pour l'Afrique ? » convergent sur le fait que "la sécurisation foncière constitue une précondition à l'investissement en Guinée".

Non tenu

Engagement

*Réaliser des projets d'aménagement en maîtrise totale de l'eau de 5 000 ha sur 5 ans*****

Informations

Contrairement à la promesse, le projet d'aménagement de 5000 ha sur cinq ans n'a pas été réalisé. Mais, des études de faisabilité pour l'actualisation du schéma directeur de l'agriculture irriguée de la Guinée ont été réalisées entre 2017 et 2018. Ces études dirigées par le bureau SHER en groupement avec TROPIC ENVIRONNEMENT ont permis d'inventorier "110 000 ha de superficie irrigable en saison sèche et en saison pluvieuse". Sur les 110 000 hectares identifiés, seuls 6000 ha ont fait l'objet d'études d'avant-projets détaillés (APD) et 3000 ha sur les 6 000 sont déjà programmés dans le projet PDAIG (Projet d'Appui du Secteur Agricole en Guinée). Le gouvernement est à la recherche de financement pour les 3.000 ha restants.

En cours de réalisation

Engagement

*Appuyer le développement du secteur privé agricole pour la promotion des petites et moyennes entreprises en faveur des jeunes *****

Informations

En janvier 2019, la Banque Africaine de Développement (BAD) et l'Etat guinéen ont signé un accord de financement de plus de 11 millions de dollars pour appuyer la Transformation de l'Agriculture Guinéenne et l'Entrepreneuriat Agricole des Jeunes. Ce montant représente 89% du financement du Projet d'Appui à la Transformation de l'Agriculture Guinéenne et de l'Entrepreneuriat Agricole des Jeunes (PATAG-EAJ).

L'objectif est de promouvoir l'entrepreneuriat jeunes, filière rizicole et les produits maraîchers dans les préfectures de Boké et Boffa à travers la création de jardins maraîchers, la production de semences, et l'aménagement d'environ 237 hectares de bas-fonds. La durée du projet est de quatre ans. Mais, cette initiative paraît dérisoire face aux problèmes dont sont confrontés les PME et les jeunes dans ce secteur.

En cours de réalisation

Engagement

Mettre en œuvre des pôles de développement tenant compte des potentialités et des filières de production afin de soutenir la création de valeurs ajoutées pour soutenir les efforts d'industrialisation à travers l'Agrobusiness ***

Informations

Les pôles de développement agricole ne sont pas mis en œuvre. Mais, des partenaires de l'Etat comme la Banque mondiale, l'Agence France Développement, le Fonds des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation le Japon envisagent mettre en œuvre au cours des cinq prochaines années des projets qui portent sur plusieurs cultures agricoles en faveur des 10 agropoles de la Guinée. La BAD par exemple, est intéressée par la région du Pôle D (Boké-Fria-Télimélé-Gaoual-Koundara) qui cultive principalement du riz et qui à lui seul totalise 18% de la superficie nationale cultivée. Seul bémol, aucune unité de l'agro-industrie n'est installée dans ces localités pour transformer les produits locaux. Dans le cadre de la filière anacarde, l'Etat accompagne les producteurs dans le choix des semences, la préparation du terrain et le suivi de l'évolution de la plantation.

Non tenu

Engagement

Mobiliser les capitaux privés pour valoriser le patrimoine agricole guinéen, en particulier avec des sociétés issues des pays dits des « BRICS » (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) et associés (Malaisie, Thaïlande...) ****

Informations

En juin 2020, le Gouvernement Guinéen a signé une convention de relance de l'usine Salguidia avec des investisseurs émirati. La notre entreprise dénommée " la société Agro-Industrielle Guineo-Emirati (SAGE-SA)" a un capital de 140 millions de Francs guinéens dont 80% détenus par les investisseurs étrangers et 20 % par l'Etat Guinéen. Cet investissement est assez faible pour justifier la réalisation de cet engagement.

Même si sur invitation de la Chine, le Président Alpha CONDÉ a pris part au 9ème sommet des BRICS qui s'est tenu en Chine du 03 au 07 septembre 2017. En marge de cette rencontre, la Chine a annoncé un accord de prêt de plus de 20 Milliards de dollars étalé sur une durée de vingt ans en faveur de la Guinée. En retour, le gouvernement guinéen devait accorder aux entreprises chinoises plusieurs concessions minières de bauxite dans la zone de Boké et Boffa. Mais nous n'avons pas eu connaissance de soutien de projet visant à "valoriser le patrimoine agricole guinéen".

Non tenu

Engagement

Promouvoir les cultures fruitières (ananas, mangues, bananes, haricot vert, melon, pastèque etc.) et des cultures maraîchères (tomates, gombo, etc.) ****

Informations

Le Gouvernement avec l'appui de la FAO a élaboré en 2015 un plan national de relance de l'horticulture. L'objectif de ce plan est de valoriser davantage le potentiel de la filière des cultures fruitières en Guinée ;

-Aussi le projet de développement des chaînes de valeurs agricoles (PDCVA-G), le Projet de développement intégré dans les préfectures de Gaoual, Koundara et Mali (PDRI-GKM) ont été lancés en décembre 2019. Le premier porte sur les filières banane, café, pomme de terre, manioc, igname, patate douce et fonio. Sa réalisation devrait permettre d'améliorer les revenus des ménages de la zone du projet et la réduction des pertes post récolte. Tandis que, le second mettra l'accent dans les zones d'intervention (Gaoual, Koundara, Mali) sur l'intensification des cultures maraîchères et autres. Le coût de réalisation de ces projets s'élève à plus de 63 millions d'euros pour une durée d'exécution de 5 ans. Les financements sont assurés par l'Etat Guinéen et la Banque Islamique de Développement (BID).

En cours de réalisation

Engagement

Promouvoir les cultures de rente et ou d'exportation (acajou, café, cacao, coton...) ****

Informations

Depuis 2016, le gouvernement à travers le Programme national de développement agricole (PNDA) a mis en place certaines mesures pour promouvoir les cultures de rente. Parmi celles-ci, nous pouvons citer :

-L'interdiction de l'exportation par voie routière de l'acajou. Ce qui a permis d'augmenter la capacité d'exportation de ce produit agricole. Elle est passée de 35 000 tonnes en 2016 à plus de 40 000 tonnes d'acajou exportée en 2017 par voie maritime vers l'Inde et le Vietnam ;

- Dans les préfectures de Dubréka, Boké et Boffa, l'Agence nationale de la promotion rurale et du conseil agricole (Anproca) apporte un accompagnement technique les agriculteurs de l'acajou dans le choix des semences, la préparation du terrain et le suivi de l'évolution des plantations. Ce qui a permis de planter environ 200 000 hectares en 2016 et 175 000 autres en 2017 ;

-Le gouvernement a remis en 2017 plus de 54 000 caféiers aux planteurs des préfectures de Guéckédou, Kissidougou, Macenta et ceux de N'zérékoré ;

-L'organisation en 2019 d'une campagne de commercialisation du café et du cacao.

Malgré ces actions, des efforts restent encore à faire pour la labellisation des produits agricoles exportés par la Guinée sur le marché international.

Partiellement tenu

PÊCHE ET ELEVAGE

Engagement

Construire des boucheries modernes communales ****

Informations

Aucune boucherie communale moderne n'a été construite. Les anciennes existantes sont loin de répondre aux normes hygiéniques. Les viandes sont souvent exposées aux insectes, ce qui peut être source de maladie pour les consommateurs.

Non tenu

Engagement

Construire des aires d'abattage et des marchés à bétail en milieu rural ***

Informations

Nous n'avons pas pu documenter la construction ni de nouvelles aires d'abattages, ni de nouveau marché de bétail en milieu rural pour la période allant de 2015 à 2020. Par contre, un marché de bétail à vocation sous-régional a été construit à Kounsiel dans Gaoual au cours du Premier mandat du Président Alpha CONDÉ dans le cadre du PROJET RÉGIONAL DE GESTION DURABLE DU BÉTAIL RUMINANT ENDÉMIQUE (PROGEBE-Guinée).

Non tenu

Engagement

Veiller à l'application des recommandations de la journée de l'élevage ***

Informations

Nous n'avons pu trouver de sources documentaires qui liste les recommandations issues de la journée de l'élevage organisée les 23 et 24 juin 2018 à Labé. Par contre, en réponse aux sollicitations des éleveurs, le Président de la République avait pris certains engagements au cours de la journée de l'élevage. Parmi ceux-ci, il y a :

- Le passage de l'agriculture familiale à l'agriculture moderne ;
- Faciliter l'accès aux crédits des acteurs de la filière à travers des prêts à taux préférentiels de la banque d'investissement et de la Mutuelle Financière des Femmes Africaines, MUFFA aux femmes évoluant dans le domaine ;
- La signature d'un pacte entre le gouvernement et les éleveurs pour faciliter la mise en oeuvre de tous ces engagements.

A date, sur ces quatre engagements, seule la facilitation de l'accès des femmes éleveurs aux crédits a connu un début de matérialisation à travers les prêts des Institutions de micro Finances comme les MUFFA. Mais, cet engagement pris par Alpha CONDÉ en marge de la journée de l'élevage était déjà réalisé. Les autres engagements comme la signature du pacte éleveurs-gouvernement et la création d'une Banque nationale d'investissement ne sont pas encore réalisés.

Non tenu

Engagement

Construire une usine d'alimentation du bétail à Boulliwel (Mamou) **

Informations

L'usine d'alimentation de bétail de boulliwel à Mamou n'a pas été construite.

Non tenu

Engagement

Construire une usine d'alimentation du bétail à Boulliwel (Mamou) **

Informations

Il n'y a pas de mécanismes financiers sécurisés permettant aux pêcheurs artisanaux de renouveler leurs outils de production. Mais, en octobre 2019, le Président Alpha CONDÉ a présidé la cérémonie de remise de barques en fibre et d'intrants de pêche en faveur des pêcheurs artisanaux du port de Toboriah à Koba dans la préfecture de Boffa. Le coût de ces matériels est estimé à plus de 7 milliards GNF.

Non tenu

Engagement

Mettre en place une chaîne d'approvisionnement d'aliments de volailles ****

Informations

Aucune initiative étatique n'est mise en place pour créer une chaîne d'approvisionnement d'aliments de volaille, . Mais, certaines entreprises privées qui évoluent dans ce domaine comme la société Entrael, a réalisé des fabriques d'aliments pour volaille à Maneah, Kouriah, Bangouyah, Labé, Faranah et Kankan. Ces unités ont une capacité de production de 20 000 tonnes par an.

Partiellement tenu

Engagement

Poursuivre la réhabilitation du Centre de Formation de l'Elevage de Labé (CFEL) ****

Informations

Construit en 1987, le Centre de Formation à l'élevage de Labé(CFEL) a été créé pour renforcer la formation des cadres des services de l'élevage. Mais à partir de 2002, les activités de ce centre ont connu un grand ralentissement pour manque de financement. C'est en 2018 que le Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'ouest a lancé l'appel d'offre pour réhabiliter les bâtiments du CFEL. Actuellement, les travaux de construction de ce centre sont en cours.

En cours de réalisation

Engagement

*Construire des abattoirs modernes dans toutes les capitales régionales ****

Informations

Aucun abattoir moderne n'a été construit dans les capitales régionales. C'est uniquement l'abattoir moderne à kagbelen, Dubréka, d'une capacité journalière de 250 têtes de bovins, extensible à 500 têtes, qui est toujours en chantier depuis avril 2014. Le Ministre de l'élevage, Roger Patrick Millimono, avait déclaré le 14 août 2019, lors de la présentation du bilan de son département, que « le niveau de réalisation de cet abattoir est à ce jour à 90% pour le génie civil et 85% pour les équipements ».

En revanche, sur initiative privée, la société LELLA SARL a installé un abattoir moderne de poulets de chair et un atelier de transformation de ces poulets en charcuterie. L'inauguration a eu lieu le 15 Mai 2019. Il a une capacité productive de 300 000 poulets par jour.

Non tenu

Engagement

*Prioriser la poursuite de l'application de l'initiative Présidentielle en matière de pisciculture à travers la création et l'aménagement des étangs piscicoles dans les quatre régions naturelles ****

Informations

Des étangs piscicoles ont été aménagés en Haute Guinée et en Guinée forestière. Celui de kankan a été construit en janvier 2020 au bord du fleuve milo par la société Djoliba pêche. En Guinée forestière, l'accent est mis sur la rizi-pisciculture. Le gouvernement avec l'appui de l'agence française de Développement et du PNUD a contribué à aménager des barrages d'étang dans la région de N'zérékoré. Aussi, le gouvernement prévoit d'aménager 35 sites piscicoles dans le cadre du Projet d'Appui au Développement de l'Aquaculture en Haute et en Moyenne Guinée principalement dans les préfecture de Siguiri, Kankan, Mandiana, Mamou, Pita, Dalaba et Labé. Ce projet est financé conjointement par le PNUD et l'ambassade du Japon à hauteur de plus de 3 millions de dollar.

Mais, les sites piscicoles déjà aménagés ont été réalisés avant la nomination de Kassory FOFANA au poste de Premier Ministre, Chef du gouvernement.

Partiellement tenu

Engagement

*Construire et équiper des unités de traitement et de contrôle de qualité du miel et de la cire *****

Informations

Pour relancer la filière apicole, le gouvernement a initié un Programme de Coopération Technique avec la FAO (Organisation pour l'Agriculture et l'Alimentation). Ce programme qui a été exécuté entre 2014 et 2016, a permis d'installer et équiper 10 mielleries villageoises en Haute Guinée (Dabola, Dinguiraye, Faranah, Kouroussa, Kankan, Mandiana) et en Moyenne Guinée (Pita, Labé, Lélouma et Mali) et d'aménager 10 puits améliorés sur les sites de ces mielleries. Aussi, grâce à ce programme, environ 650 ruches kenyanes avec des accessoires (tenues de récolte, enfumoirs, bottes et gants) ont été distribués et plus de 100 ruches ont été créés dans les bassins de production de la Moyenne Guinée et de la Haute Guinée.

A ces actions, s'ajoutent, la formation de plus de 200 apiculteurs traditionnels de Lafou et Parawol dans la préfecture de Lélouma sur les techniques améliorées de récolte du miel. Ce projet initié par l'Association des jeunes pour le développement durable a permis également de remplacer les ruches traditionnels par celles modernes à travers l'installation de 80 ruches kenyanes dans les deux zones. Le coût de réalisation du projet s'élève à plus de 11000 euro. Il a été financé par l'organisation internationale de la francophonie pour le développement durable.

Malgré ces résultats, des efforts restent encore à faire pour le contrôle de la qualité du miel et de la cire.

Partiellement tenu

Engagement

*Introduire l'insémination artificielle notamment à Famoila ****

Informations

La phase pilote du programme d'amélioration de la productivité animale a été lancée en février 2019 à Boké. Dans cette localité, 40 vaches ont été inséminées. Plus de 100 autres ont été touchées lors des opérations d'insémination dans les préfectures de Labé, Kankan, Kouroussa, Kissidougou, Forécariah et Guéckédou. 25 agents inséminateurs ont été formés au Maroc avant d'être déployés à l'intérieur du pays par le Ministère de l'élevage. L'objectif de ce projet est d'atteindre plus de 10.000 vaches afin d'augmenter leur production laitière et en viande. Mais contrairement à la promesse, aucune insémination n'a eu lieu au centre de Famoila. Cependant, le gouvernement envisage de réhabiliter, équiper en infrastructures les fermes de Famoila et Ditinn et d'y installer des unités d'insémination artificielle. Cela dans le cadre du "PROJET - DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION INTENSIVE DE VIANDE ET DE LAIT À PARTIR DES FERMES DE DITINN ET FAMOILA" qui nécessite un financement de 8 millions de dollars US sur 10 ans. Ce financement n'a pas été trouvé pour l'instant.

Partiellement tenu

Engagement

*Poursuivre et renforcer l'aménagement des ports de pêche en les dotant des services indispensables (quai d'accostage, production de glace, chambres froides) *****

Informations

Sur les 235 ports de pêche artisanales, seul le débarcadère de Koukoudé dans la préfecture de Boffa est en cours d'aménagement. Celui de Kamsar a été inauguré en décembre 2019.

L'accords de financement pour la construction du port artisanale de Kamsar a été signé en 2017 entre le gouvernement et l'ambassade du japon. Inauguré en décembre 2019, ce projet a permis de construire des latrines, un nouveau point d'adduction d'eau, une hall de manutention, de prétraitement et de vente. Le coût de réalisation de ce projet est estimé à plus de 190 000 dollar et financé par l'ambassade du japon.

Les travaux de construction du port de Koukoudé dans la préfecture de Boffa ont été lancés en juillet 2019 par le Chef de l'Etat, Alpha CONDÉ. En plus du port, le projet prévoit la réhabilitation de la voie d'accès du village de Koundindé au débarcadère de koukoude. Cette infrastructure est construite dans le cadre du PRAO (Projet Régional des Pêches de l'Afrique de l'Ouest) et exécutée conjointement par le groupement d'entreprises AFRICA GERMANY SARL, IBC et SDMCO.

Contrairement à la promesse, nous n'avons pu documenter la construction de quai d'accostage et de chambres froides dans ces ports artisanaux.

Partiellement tenu

Engagement

*Construire une usine d'aliments pour le bétail *****

Informations

Une usine de production d'aliments pour bétails est en cours de construction dans la zone industrielle de Kagbelen depuis quelques années. En avril 2018, le Président Alpha CONDÉ s'est rendu sur le site de l'usine pour s'enquérir de l'état d'avancement de ce chantier. Les travaux de cette unité industrielle de fabrication d'aliments de bétails (Bovins, ovins et volailles) étaient censés prendre fin en mai 2018. Sa capacité de production est estimé à 480 tonnes/Jour

En retard

Engagement

*Poursuivre la réhabilitation du Centre d'Appui et de Démonstration de l'Élevage à Famoila *****

Informations

Le Centre d'Appui à la démonstration de l'élevage de Famoila n'est pas réhabilité. Mais, l'avant projet d'études est disponible et le gouvernement est entrain de rechercher du financement pour réhabiliter et équiper ce centre dans le cadre du projet " DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION INTENSIVE DE VIANDE ET DE LAIT À PARTIR DES FERMES DE DITINN ET FAMOILA" qui nécessite un financement de 8 millions de dollars US sur une période de 10 ans. Ce financement n'a pas été trouvé pour l'instant.

Non tenu

Engagement

*Poursuivre la réhabilitation du Centre d'Appui et de Démonstration de l'Élevage à Boké *****

Informations

Le centre de démonstration de l'élevage n'a pas été réhabilité. Cet établissement a commencé ses activités en 1981 grâce à un financement du PNUD/FAO...

Le ministre de l'élevage y a lancé en début 2019 la campagne nationale d'insémination artificielle. Ce programme mis en oeuvre en partenariat avec le Royaume du Maroc intègre l'appui aux centres de Boké et de Beyla.

Non tenu

Engagement

*Assurer la présence permanente des moyens de surveillance de la ZEE (Zone Économique Exclusive) ****

Informations

En 2016 le Ministère de la pêche et de l'économie maritime à travers son département de communication et VMS a instauré un système de surveillance maritime 24h/24 des activités des navires de pêche détenteurs de licence. Avant cette date, le Président de la République avait aussi pris en 2014 deux (02) décrets pour instaurer le mode de surveillance aérien de la pêche et le contrôle par satellite des activités des navires de pêche en mer. Ces différentes mesures contraignantes ont permis à notre pays d'être retiré par l'Union Européenne sur la liste des pays non coopérants en matière de pêche illicite en octobre 2016. La ZEE guinéenne s'étend au large d'un littoral d'environ 300 km de long et occupe une surface de 56 000 km².

Mais malgré ces moyens, des cas de pêche illicite sont souvent rapportés.

Partiellement tenu

Engagement

Mettre tout en œuvre pour rendre conformes nos produits halieutiques aux normes internationales ****

Informations

La Guinée est suspendue depuis 2007 de la liste des pays dont les produits de pêche sont accessibles aux marchés des Etats membres de l'Union Européenne. Cette décision fait suite à un audit réalisé par l'agence de contrôle qualité des produits halieutiques de L'UNION EUROPÉENNE. Cet audit a fait remarquer le non respect des normes sanitaires et hygiénique sur toute la chaîne de production, conservation et de commercialisation des produits halieutiques du pays. Pour reprendre la commercialisation des produits halieutiques de la Guinée sur le marché européen, l'U.E recommande entre autres :

-L'utilisation du site de teminetaye comme débarcadère pilote pour les produits de pêche destinés aux marchés communautaires et confier la gestion de ce site à l'office national de contrôle sanitaire des produits de la pêche et de l'aquaculture ;

- Réserver l'accès de ce débarcadère uniquement aux barques / pirogues qui respectent les normes exigées par l'U.E ;

-Equiper les Inspecteurs sanitaires de l'office national de contrôle sanitaire des produits de la pêche et de l'aquaculture en matériels leur permettant de contrôler la qualité des produits ;

A celles-ci s'ajoute, la transmission des analyses dans un laboratoire étranger accrédité ISO 17025. Cette opération nécessite le déblocage de plus de 46 000 euro par an.

En attendant la mise en oeuvre des recommandations de l'institution Européenne, la Guinée s'est tournée vers les pays d'Asie et du moyen orient.

Non tenu

Engagement

Construire et équiper les chaînes d'abattage de volailles ****

Informations

Le premier Ministre Ibrahim Kassory Fofana a présidé en mai 2019 la cérémonie d'inauguration du premier abattoir de volailles du pays construit par une entreprise privée "Lella". Ce centre d'abattage a une capacité productive d'environ 3 000 poulets par jour.

Partiellement tenu

Engagement

Mettre en place les unités de séchage et de conservation des cuirs et peaux ****

Informations

Aucune unité de séchage ou de conservation des cuirs et peaux n'a été construite en Guinée entre 2015 - 2020.

Non tenu

Engagement

Construire et équiper un Laboratoire Vétérinaire répondant aux normes de l'Organisation Internationale de la santé animale (OIE) dans la préfecture de Boké ****

Informations

Aucun nouveau laboratoire vétérinaire n'a été construit à Boké. Par contre, le laboratoire central vétérinaire de Conakry a été rénové en fin 2018 grâce à un financement de l'USAID.

Non tenu

Engagement

Lutter contre les maladies zoonotiques (maladies transmissibles entre l'homme et les animaux) ****

Informations

Le gouvernement guinéen en collaboration avec ses partenaires principalement le FAO et l'USAID ont initié des actions de routines de surveillance, de détection et de lutte contre les maladies transmissibles à l'homme par les animaux. Parmi ces actions, il y a :

-La formation à Mamou en 2015 de 50 agents du Réseau de surveillance des maladies animales et humaines par l'organisation des nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) sur les notions relatives à la transmission du virus Ebola de l'animal à l'homme ainsi que d'autres maladies zoonotiques ;

-La célébration en septembre 2020 de la journée internationale de lutte contre la rage sur le thème « Rage : vacciner pour éliminer » à travers l'organisation de campagnes de sensibilisation et de communication sur les maladies à potentiel épidémiques singulièrement la rage :

- La formation en janvier 2020 à Yomou d'une vingtaine d'agents mixte issus des départements de l'environnement, de l'élevage et de l'éducation sur la lutte et la prévention des maladies animales transmissibles à l'homme ;

L'objectifs de ces sessions de formation est de renforcer l'épidémiosurveillance des animaux qui sont des sources potentiels des maladies zoonotiques.

Partiellement tenu

Engagement

Construire et équiper des unités de transformation du lait dans le cadre d'un partenariat public-privé ****

Informations

Aucune unité de transformation de lait n'a été construite en Guinée. Mais, dans le cadre du programme d'appui à la filière de la viande élaboré par l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO), il est prévu de réaliser une étude portant sur l'élaboration d'un programme national de développement des filières de production animale assortie de trois projets bancables dans des filières courtes notamment celle de la production du lait. Le financement de ce projet est déjà obtenu auprès de la Banque Islamique de Développement.

Non tenu

Engagement

Mettre en place un mécanisme d'appui aux opérateurs de la filière traitement et exportation des produits halieutiques

Informations

Il n'y a pas de mécanismes structurels mis en place par le gouvernement pour soutenir les opérations d'exportation des produits halieutiques guinéens.

Non tenu

Engagement

Construire des abattoirs et des boucheries communales dans les autres centres urbains du pays ***

Informations

Il n'y a pas eu de projet mis en œuvre pour l'instant dans le cadre de la construction d'abattoirs et de boucheries communales dans les centres urbains de l'intérieur du pays. Les anciens existants se trouvent dans un état d'insalubrité et de vétusté.

Non tenu

Engagement

Poursuivre la réhabilitation des Centres d'Appui et de Démonstration de l'Élevage de , Ditinn . ****

Informations

Le centre d'appui et de démonstration de l'élevage de Ditinn n'est pas réhabilité. Mais , le gouvernement est à la recherche de financement auprès de ses partenaires pour réhabiliter ce centre dans le cadre du projet " DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION INTENSIVE DE VIANDE ET DE LAIT À PARTIR DES FERMES DE DITINN ET FAMOILA". Ce financement n'est pas encore obtenu..

Non tenu

Engagement

Mettre en place des unités de conditionnement et de conservation de produits avicoles (poulets de chair, oeufs) ****

Informations

Aucune unité de conditionnement et de conservation des produits avicoles n'a été construite durant la période couverte par Lahidi. Par contre, dans le cadre de la seconde action prioritaire du document stratégique de réduction de la pauvreté, le gouvernement guinéen prévoit la construction des centres avicoles modernes en haute Guinée et en Guinée forestière. Cette initiative est encore au stade de projet.

Non tenu

Engagement

Recruter des jeunes cadres pour l'administration de l'Élevage ****

Informations

Dans son programme de rajeunissement des cadres de l'Etat, le Ministère de la fonction publique a annoncé en janvier 2020 le recrutement de 1200 jeunes au compte du département en charge de l'élevage. La réception des dossiers de candidatures s'est déroulée du 03 février au 03 mars 2020. Mais, ce recrutement n'est pas encore effectif. Il faut signaler que le dernier recrutement au sein de ce ministère remonte à 1990

En cours de réalisation

Engagement

Former les cadres des services de l'Élevage ****

Informations

Ces dernières années, certains cadres du département de l'élevage ont suivi des sessions de formation sur les bonnes pratiques de gestion des urgences en santé animale. Parmi ces sessions de renforcement de capacités, nous pouvons citer entre autres :

- La formation à Mamou en 2015 de 50 agents du Réseau de surveillance des maladies animales et humaines par l'organisation des nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) sur les notions relatives à la transmission du virus Ebola de l'animal à l'homme ainsi que d'autres maladies zoonotiques ;

- L'organisation en janvier 2020 à Yomou d'une vingtaine d'agents mixte issus des départements de l'environnement, de l'élevage et de l'éducation sur la lutte et la prévention des maladies animales transmissibles à l'homme.

Ces formations visent à renforcer l'épidémiologie des animaux qui sont des sources potentiels des maladies zoonotiques.

Tenu

Engagement

Redynamiser les organisations professionnelles d'éleveurs et former des producteurs et opérateurs du secteur ****

Informations

C'est en 2017 que le Ministère de l'Élevage a lancé les opérations de relance des organisations professionnelles des éleveurs. Cets actions ont permis de mettre en place plus de 1500 groupements de base, 72 Unions préfectorales des Éleveurs, 31 Fédérations régionales des Éleveurs et une Confédération Nationale des Organisations Socio-professionnelles du secteur de l'Élevage en Guinée (CONASEG).

Par contre des efforts restent encore à faire pour une professionnalisation des acteurs du secteur.

Partiellement tenu

Engagement

*Lutter contre les maladies majeures du cheptel par l'acquisition de vaccins, de chaîne de froid pour la conservation des vaccins, du matériel vétérinaire, des équipements et des réactifs de laboratoires vétérinaires *****

Informations

Pour lutter contre les maladies majeures du cheptel, le gouvernement organise des campagnes de sensibilisation et de vaccination des petits ruminants contre la peste. Entres autres :

- En 2019, grâce à l'appui des partenaires comme l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, FAO et l'USAID, le gouvernement a obtenu environ 10 000 doses de vaccins pour lutter contre la rage dans les régions de faranah et celle de n'zérékoré. Après épuisement de ce stock, une autre quantité de "huit millions de doses" a été acquise par l'Etat grâce à l'appui de la CEDEAO. Ce stock a été dans les différentes préfectures notamment à Labé, Tougué, Mali, Lélouma, ...

- A ces activités de sensibilisation s'ajoutent la rénovation et l'équipement du laboratoire vétérinaire central de Conakry grâce à l'appui financier de l'USAID. Cela a permis au laboratoire d'être capable de diagnostiquer les maladies animales d'importance économique et les zoonoses prioritaires comme la rage, la brucellose, l'Anthrax, la grippe aviaire.

Partiellement tenu

Engagement

Mettre en place une chaîne d'approvisionnement de vaccins pour la protection des ovins, caprins et volailles

Informations

Le Ministère de l'élevage en partenariat avec la Banque Mondiale et la FAO ont lancé en mai 2019 une campagne de vaccination des bovins, ovins et caprins contre la fièvre aphteuse. Cette campagne organisée dans le cadre du plan d'urgence de lutte contre la fièvre aphteuse a permis de mettre à disposition des responsables en charge de l'élevage plus de 350 000 doses de vaccins polyvalente contre cette maladie qui a frappé durement le cheptel guinéen.

Aussi, rappelons que cette maladie avait affecté environ 27 préfectures du pays et entraîné une perte économique et une baisse considérable des superficies cultivées par les boeufs de labour.

Partiellement tenu

Engagement

Construire un abattoir moderne à Kagbelen

Informations

L'abattoir frigorifique moderne de kagbelen n'est pas encore achevé. Ce chantier est arrêté depuis quelques années. Selon le chef de département du Ministère de l'élevage "Les insuffisances du cahier de charge et les difficultés techniques et financières rencontrées au début de l'exécution du marché de construction," sont à l'origine de l'arrêt du chantier. Un nouveau schéma a été proposé mais nécessite une augmentation du coût de construction et des équipements de l'abattoir moderne de kagbelen.

Actuellement, le gouvernement est en négociation avec d'autres partenaires comme la Banque Mondiale et des partenaires privés pour trouver le complément du financement nécessaire à la finalisation de ce projet. Cet abattoir aura une capacité de production journalière d'environ 250 têtes de bovins.

Non tenu

TRANSPORTS ET TRAVAUX PUBLICS

Engagement

Achever les travaux de construction et de bitumage de la route de Kissidougou PK 63 - Gueckédou ***

Informations

Les travaux de bitumage de la route Kissidougou(PK63)-Gueckédou ne sont pas achevés. C'est en décembre 2018 que le Président de la République a lancé le projet de construction de l'axe Kissidougou (PK63)-Gueckédou élargi au tronçon Guéckédou-Kondebadou. Le financement est assuré par le Gouvernement guinéen et la Banque Islamique pour le Développement (BID) pour un délai de 24 mois. Le groupement d'entreprises (ETEP-GUICOPRESS) en charge d'exécuter ces travaux a déjà construit sa base vie et est entrain de réaliser les travaux de dégagement des emprises, le terrassement, la construction des ouvrages d'assainissement et les remblais.

En cours de réalisation

Engagement

Démarrer le projet d'autoroute Conakry-Mamou ****

Informations

En lieu et place d'une autoroute, c'est un projet de reconstruction de la route nationale N°1 Coyah-Mamou élargi au tronçon Mamou-Dabola qui a été lancé en avril 2018 par le Président Alpha Condé, en compagnie de la Ministre des Travaux Publics, Oumou CAMARA. Les travaux de cet axe de 370 Km ont effectivement démarré sur le terrain et sont confiés à l'entreprise chinoise China Road and Bridge Corporation (CRBC). Cet ouvrage sera réalisé dans le cadre de l'accord cadre Guinée-Chine pour un montant de plus de 357 millions d'euro et une durée d'exécution de 36 mois.

A ce jour, selon le Ministère des Travaux Publics, " l'entreprise CRBC (China Road and Bridge Corporation) a déjà construit sa base vie, acheminer des matériels et engins roulants sur place et entamé les travaux de remblai et de construction d'ouvrages de franchissement notamment le nouveau pont de Linsan".

En cours de réalisation

Engagement

Achever les routes qui relient la Guinée et les pays limitrophes ****

Informations

Aucune route reliant la Guinée aux pays voisins n'est achevée. Des travaux sont entamés sur certains axes, tandis que, d'autres sont impraticables. Parmi les axes routiers sur lesquels des travaux sont en cours, nous pouvons citer :

-Coyah-Farmoriah (Frontières Sierra-Leone), financé par la Banque Africaine de Développement (BAD) et l'Union Européenne, les travaux sur cet axe a démarré par la construction des bases vie des Entreprises adjudicatrices (CGC et Henan Chine), l'acheminement du matériel de travail et le déploiement des travailleurs.

Actuellement, le groupement d'entreprise CGC et Henan Chine est entrain de réaliser des travaux de terrassement et d'élimination des points critiques afin de maintenir la circulation. Le coût de réalisation de cette infrastructure routière est de plus de 700 milliards GNF pour une durée d'exécution de deux ans ;

- Lola-Danané (environ 40 Km), ville frontalière de la Côte d'Ivoire, plus de la moitié de ce tronçon (soit 23/40 Km) a déjà été bitumée mais, les travaux sont actuellement arrêtés pour des problèmes liés à l'indemnisation de certains riverains affectés par le projet. Financé par la Banque Africaine de Développement (BAD) à hauteur de plus de 47 millions de dollars, les travaux sont exécutés par HENAN Chine et sont censés prendre fin en novembre 2020.

Malgré l'ouverture de ces chantiers, d'autres routes de liaison entre la Guinée et ses pays voisins restent impraticables. C'est le cas par exemple des tronçons :

Mali Yembering-Sénégal, selon le Secrétaire Générale du Syndicat des transporteurs routiers et mécanique générale de Mali, "les dernières couches de bitume sur l'axe Mali yimbering-Sénégal remonte en 1977".

Aussi, rejoindre le Libéria voisin en passant par Diéké où la Côte d'Ivoire en passant par Mandiana-Odienné est un parcours de combattant. En plus de l'impraticabilité de ces routes à cause des nids de poule qui jonchent partout le long du trajet, la piste est glissante et les voitures qui empruntent ces axes surtout en saison pluvieuse se retrouvent très souvent enfoncer dans la boue pendant plusieurs jours avant de se frayer un chemin.

La réalisation des infrastructures routières qui relient la Guinée et ses pays limitrophes contribuera à l'essor économique du pays et facilitera la mobilité des personnes et de leurs biens à l'intérieur du pays comme à l'extérieur avec ses voisins proches. Malheureusement à ce jour, la majorité de ces routes sont dans un état de dégradation très avancés.

Non tenu

Engagement

Bitumer la route Kintinian-Siguiri **

Informations

Le 3 Septembre dernier, le ministère des Travaux publics a annoncé la fin de la "réalisation physique" de ce tronçon de 34 Km.

La première pierre de ce chantier a été posée le 14 janv 2018 par le Président de la République en compagnie de la Ministre des Travaux Publics, Oumou Camara et plusieurs autres ministres. L'entreprise chinoise HENAN chine a exécuté ces travaux.

Tenu

Engagement

Construire un pont pour remplacer les bacs sur le fleuve Sankarani à Mandiana ****

Informations

C'est le Ministre d'Etat chargé des affaires présidentielles, Mohamed DIANÉ, qui a lancé en février 2020, les travaux de construction d'un pont de 194 mètres linéaires sur le fleuve sankarani à Mandiana. Ce projet dont le coût de réalisation est estimé à plus de 91 milliards GNF est financé par le gouvernement guinéen et la Banque Arabe pour le Développement Économique de l'Afrique (BADEA) pour un délai contractuel de 26 mois. A date, l'entreprise en charge de ce projet (China Geo-Engineering Corp) a démarré les travaux de construction de sa base vie et l'installation du site.

En cours de réalisation

Engagement

Construire un pont pour remplacer les bacs sur le fleuve Milo à Kérouané ****

Informations

Les travaux de construction d'un pont de 85 mètres Linéaires sur le fleuve Milo à Kérouané ont été lancés par le Président Alpha CONDÉ, le 10 décembre 2018. Les travaux sont confiés à SIMTRAM. Cette entreprise marocaine a déjà installé sa base vie, acheminé le matériel de travail et finalisé les travaux de dégagement et de remblayage. Le coût de réalisation s'élève à plus de 70 milliards GNF et est financé par le Budget National de Développement (BND) , la Banque Arabe de Développement de l'Economie Africaine (BADEA) et l'OFID pour un délai de réalisation de 18 mois.

Les travaux sur ce site avance timidement, pourtant, plus de 80% du délai contractuel sont déjà consommés. Ce projet était censé prendre fin en août 2020.

En retard

Engagement

Réaliser la route Bomboly-Sangareah **

Informations

Les travaux de reprofilage de l'axe Bomboli-Sangaréah (Pita) (90 Km) ont été officiellement lancé le 11 janvier 2020 par le Ministre de la jeunesse, Mouctar DIALLO, accompagné des autorités administratives de la localité. Ce projet est financé par le Budget National de Développement (BND). La réhabilitation de cette route coûtera plus de 18 milliards de francs guinéens. Les travaux sont confiés à l'entreprise MT2-Guinée pour une durée contractuelle de huit (08) mois. Cependant, depuis le lancement officiel, les travaux n'ont que très peu évolué sur le site. Actuellement, selon une source locale, le chantier est arrêté en raison de la saison pluvieuse. Pourtant, le délai d'exécution de ce projet est censé prendre fin en septembre 2020.

La réhabilitation de la route Bomboli-Sangaréah aura un impact sur la vie socio-économique des habitants de la sous-préfecture de Maci et ceux des villages environnants. Elle facilitera par exemple l'acheminement des produits agricoles dans la localité et sera une voie de contournement qui permettra aux usagers qui pratiquent cet axe de quitter Pita pour venir directement à Conakry, sans passer par Dalaba et Mamou.

En cours de réalisation

Engagement

Maintenir en bon état au moins 60% du réseau routier national en priorisant les préfectures n'étant pas desservies par les axes bitumés ****

Informations

Cette promesse n'est pas encore tenue. Cela, malgré le démarrage des travaux d'entretien, de réhabilitation et/ou de (re)construction sur plusieurs axes routiers. Certains travaux sont presque terminés, tandis que, d'autres sont en cours d'exécution.

A Téliélé par exemple, la construction et le bitumage des 10 Km de voiries confiées à l'entreprise GUICOPRES S.A est à "la phase finale". Financé par le Budget National de Développement (BND), le coût de réalisation de cette voirie s'élève à plus de 120 milliards de francs guinéens ;

A Lola (12,5 Km) et Beyla (12,6Km), l'entreprise (BEGEC-TP) en charge de la construction des voiries de ces deux (02) villes a déjà réalisé les travaux de dégagement et de recharger une première couche de fondation. Actuellement, BEGEC-TP est en train de construire les ouvrages d'assainissements (Caniveaux et dalots) ;

A Dalaba (12,5Km) et Pita (13Km), "une partie des voiries a déjà été bitumée". A date, ce sont les travaux de "préparation du bitume pour de nouvelles lignes" qui sont actuellement en cours ;

A Labé, selon le ministère des travaux publics, plus de 6/15 Km de la voirie a déjà été bitumés. Les travaux d'imprégnation et bitumage de nouvelles lignes sont en cours. Les travaux sont confiés à GUICOPRES S.A et financés par le Budget National de Développement.

Mais, ces efforts ne peuvent masquer le fait que le réseau routier national guinéen reste encore en très mauvais état. Nous pouvons citer entre autres :

Les tronçons Kissidougou-Guéckédou, Kankan-Kérouané-Beyla, Toubas-Soolou-Malanta dans la préfecture de Gaoual, Labé-Tougué (en passant par Fello Kanko jusqu'à Kagna), Labé-Mali Yembering... En plus du mauvais état de ces axes routiers, ils sont quasi impraticables en saison hivernale.

Non tenu

Engagement

*Développer et maintenir le recours à des travaux à haute intensité de la main d'œuvre (HIMO) *****

Informations

Selon les informations de Lahidi, le Ministère des TP tient compte du programme HIMO dans l'exécution des travaux routiers en priorisant le recrutement des travailleurs locaux. Selon le Responsable de la Cellule de Communication de ce département, "Sur les 1 100 employés sur le projet de construction de la route (Coyah-Mamou-Dabola), on peut dénombrer près de 900 travailleurs, tous des jeunes guinéens et cela à tous les niveaux de responsabilité".

Aussi, depuis 2013, le gouvernement guinéen avec l'appui de ses partenaires notamment le Fonds de consolidation de la Paix et à travers le Programme de Filets Sociaux Productifs a initié et soutenu plusieurs micro projets des jeunes et des personnes vulnérables dans les villes de Conakry, Kankan, Faranah, Boké, Mamou, Selon le Programme HIMO (Haute Intensité de Mains d'Oeuvres) des Filets sociaux productifs, "entre 2015 et 2016, sur plus de 18.000 travailleurs sélectionnés, le programme a permis de créer un emploi temporaire pour plus de 13.000 personnes et versé plus de 2.000.000 de dollars comme salaire" auxdits travailleurs qui vivent dans les zones sus citées.

Le programme HIMO est une initiative axée sur les jeunes des zones urbaines et péri urbaines, et mis en œuvre dans une perspective de construction de nouvelles infrastructures et/ou de réhabilitation et d'entretien d'infrastructures urbaines essentielles existantes et de création d'emplois à court terme pour les jeunes, les femmes et les personnes à mobilité réduite.

En cours de réalisation

Engagement

*Ouvrir une ligne aérienne avec le Qatar *****

Informations

C'est un partenariat entre Qatar Airways et la compagnie Royal Air Maroc qui a permis d'ouvrir une ligne aérienne entre la Guinée et le Qatar avec pour trajet Conakry-Rabat-Doha et Doha-Rabat-Conakry.

Partiellement tenu

Engagement

*Construire un pont à Koumbangny ***

Informations

Le pont de Koumbangny (Gaoual) n'a pas encore été construit

Non tenu

Engagement

*Réhabiliter la route Kankan-Kérouané- Beyla *****

Informations

La route Kankan-Kérouané-Beyla n'est pas réhabilitée. Mais, selon le Ministère des Travaux Publics "Les études de ce tronçon sont en cours d'actualisation sur la base d'une promesse de financement de la Banque mondiale, de la Banque Africaine de Développement et des fonds Arabes". Le montant nécessaire à la construction de cette route est de plus de "400 millions de dollars" (Ministre des TP). Au Cours de la rencontre d'échange tenue le 10 juillet entre le Ministre des Travaux Publics et les médias, le ministre a annoncé que "la BAD s'est engagée à investir environ 100 millions de dollars" pour la réhabilitation de ce tronçon et le gouvernement serait à la recherche du complément de ce fonds auprès d'autres bailleurs.

Dans l'attente du financement, le Ministre des travaux publics a promis "une maintenance" des 260 Km de cette route nationale pour permettre aux populations de circuler.

Actuellement, emprunter l'axe Kankan-Kérouané-Beyla est un véritable calvaire.

Non tenu

Engagement

*Recourir à la formule d'Agence Routière Couplée avec le Fonds d'Entretien Routier (FER) de 2ème génération à l'instar de la plupart de la sous-région *****

Informations

Le président Alpha Condé a signé en 2018 le Décret N°046 portant création de l'Agence Routière de Guinée (AGEROUTE).

Deux ans plus part, cette agence n'est pas encore fonctionnelle.

Selon ce décret, L'AGEROUTE-Guinée est chargée de la mise en œuvre des différents programmes d'entretien routier financés par le budget de l'Etat, Fonds d'Entretien Routier ou des bailleurs de fonds, dans le cadre d'orientations et missions générales définies par la tutelle technique. Elle est placée sous la tutelle technique du Ministère des Travaux Publics et sous la tutelle financière du Ministère des finances.

Partiellement tenu

Engagement

*Bitumer la route Boké-Gaoual ***

Informations

Le tronçon Boké-Gaoual n'est pas bitumé. Les études de faisabilité de cet axe sont disponibles mais, le financement qui "coûterait au moins 2 mille milliards GNF" n'est pas encore obtenu.

En attendant l'obtention du financement, les entreprises minières évoluant dans la localité notamment, TEREZA MINING a lancé en mars 2020 des travaux d'entretien et de réhabilitation sur 40Km(Boké-Wendebourou) de ce tronçon afin de faciliter la circulation des usagers et le transport des marchandises.

Par contre, malgré la rentabilité économique de cette route et les travaux d'entretien en cours , l'axe Boké-Gaoual reste encore un calvaire pour les usagers qui le pratiquent. Aussi, lors de la rencontre d'information et d'échange, tenue le 10 juillet 2020, entre le Ministre des Travaux Publics, Moustapha Naïté et les médias, le ministre a annoncé que l'Etat "n'a pas aujourd'hui les moyens pour mettre 2 mille milliards GNF sur cette route, quand on doit investir sur l'armature du réseau (Coyah-Dabola-Kouroussa ; Coyah-Mamou-Faranah-Kissidougou ; Dubréka-Boké... Plus loin, il affirme, "Notre priorité aujourd'hui est d'investir sur l'armature du réseau". Ce qui compromet la réalisation de cette promesse

Le bitumage de cette route économique qui relie la Guinée à trois (03) pays de la sous-région permettra de fluidifier le déplacement des populations à l'intérieur du pays, de favoriser l'échange économique entre notre pays et ses voisins et de faciliter l'acheminement des marchandises par voie terrestre vers le Sénégal, la Gambie, et la Guinée Bissau.

Non tenu

Engagement

*Ouvrir une ligne aérienne avec la Turquie *****

Informations

La compagnie aérienne turque "Turkish airlines" a lancé depuis février 2017, une ligne de liaison entre l'aéroport Ataturk (Istanbul) et l'aéroport international de Gbessia Conakry avec pour trajet Conakry -Ouagadougou-Istanbul. Elle dessert la capitale guinéenne deux (02) fois par semaine.

tenu

Engagement

*Construire un nouvel aéroport à Maferinya *****

Informations

Le nouvel aéroport de Maferinya n'a pas été construit. Le projet de construction d'un nouvel aéroport sur ce site situé à environ 75 KM de Conakry a été présenté depuis février 2012 par Mme Ying Liu, Vice Présidente de l'entreprise chinoise China Airport Construction Corporation (CACC) au Président de la République.

Cet aéroport moderne sera construit sur une superficie de 12 Km avec une capacité d'accueil de 1 200.000 à 1 500.000 passagers par an contre 600.000 pour l'actuel aéroport de Gbessia. Le financement sera assuré par China Exim Bank.

Mais, depuis cette présentation, les choses n'ont pas beaucoup évolué sur le terrain. Il faut signaler que la réalisation de ce projet de nouvel aéroport nécessite d'autres travaux subsidiaires notamment la construction d'une voie ferrée ou d'une autoroute qui relie Conakry à Maferinya.

Aussi, rappelons que le gouvernement guinéen a signé en Février 2020 un nouvel accord de concession et d'extension de l'aéroport de Gbessia avec ses partenaires (l'Aéroport de Paris et le fonds d'investissement Africa 50). Cet accord dont le montant s'élève à 120 millions d'euro, prévoit l'extension du terminal aéroportuaire de l'aéroport international de Gbessia afin d'atteindre une capacité d'accueil de passagers avoisinant celle des prévisions du nouvel aéroport prévu sur le site de Maferinya, soit 1,5 millions de passagers par an.

Non tenu

Engagement

*Créer une compagnie aérienne "Air Mano" regroupant la Guinée, la Sierra Leone et le Libéria en partenariat avec Royal Air Maroc *****

Informations

La compagnie "Air Mano" n'est pas encore créée. C'est un vieux projet sous-régional dont on parle depuis les premières années de la création de l'Union du Fleuve Mano (UFM) en 1973. Il a été suspendu en 1998 en raison de la guerre civile au Libéria et en Sierra-Leone. Depuis cette date, cette initiative n'a été relancée qu'en 2013 lors du sommet des Chefs d'Etats de l'Union du Fleuve Mano. En 2014, les études de faisabilités du projet ont été réalisées par la compagnie marocaine "Royal Air Maroc" et un business plan a été soumis au Conseil des Ministres des trois Etats pour adoption afin de démarrer concrètement le projet à la mi-2015. En octobre 2018, la Guinée a signé un protocole avec l'organisation sous-régionale l'UFM pour que notre pays puisse abriter le siège de la future compagnie "Air Mano".

Malgré ces avancées, la création de la compagnie aérienne "Air Mano" est encore au stade de projet.

La matérialisation de cette initiative devrait permettre de faciliter la mobilité des personnes et de leurs biens dans la sous-région mais surtout, entre les pays membres de l'UFM (Union du Fleuve Mano).

Non tenu

Engagement

Démarrer les activités de la nouvelle Autorité Guinéenne de l'Aviation Civile ****

Informations

L'Autorité Guinéenne de l'Aviation Civile (AGAC) créé par la loi L/2013/063/CNT du 05 novembre 2013 est fonctionnel. A travers cette loi adoptée par le Conseil National de la Transition, l'ancienne Direction Nationale de l'Aviation Civile, qui existait depuis les années "60" est devenue un Établissement Public à caractère Administratif. Ce changement de statut a conféré à l'Autorité Guinéenne de l'Aviation Civile, de nouvelles responsabilités notamment une autonomie financière et de Gestion.

Cette agence a pour mission d'impulser le développement des activités aéronautiques en Guinée et d'assurer la supervision sur lesdites activités. Pour en savoir plus: <https://agac-gn.com/>

tenu

Engagement

Construire un nouveau siège pour l'Autorité Guinéenne de l'Aviation Civile ****

Informations

Le nouveau siège de l'Autorité Guinéenne de l'Aviation Civile (AGAC) n'a pas été construit. Mais, selon les autorités, le site pour sa construction a été identifié et le gouvernement est à la recherche de financement auprès de ses partenaires.

Non tenu

Engagement

Réhabiliter les aéroports régionaux pour permettre la desserte des villes de l'intérieur du pays ****

Informations

Les aéroports régionaux ne sont pas réhabilités. Dans la Région de labé par exemple, la piste de l'aéroport est dégradée et sans clôture. Selon les responsables de cet aéroport, la dernière rénovation de cette infrastructure remonte au " temps du 1er régime". L'aéroport de Kankan quant à lui est abandonné au profit d'un nouvel aéroport situé à Diankana à environ une dizaine de kilomètre du centre ville. Ce dernier aussi n'est pas clôturé et sa piste est encore recouvert de poussière.

Non tenu

Engagement

Achever les travaux de la gare maritime de Sandervalia par la SNG (Société Navale de Guinée) ****

Informations

Les travaux de la gare maritime de Sandervalia ne sont pas encore achevés. La construction des bâtiments est terminée mais son exploitation nécessite la réalisation de travaux supplémentaires notamment le dragage et le prolongement du site du quai.

Ce chantier inachevé construit par la Société Navale de Guinée (SNG) a été inaugurée en octobre 2015 par le Président Alpha CONDÉ.

Non tenu

Engagement

Mettre en circulation un second train de banlieu "train bleu" ****

Informations

Aucun second train de banlieu n'a été mis en circulation. Mais très récemment, le gouvernement guinéen a acquis 10 wagons "Dubréka Express". Des séances d'essais de cette locomotive ont été réalisées pour s'assurer de l'aptitude technique de l'engin. Selon le département en charge des transports, "En raison du régime privé des rails à utiliser, des négociations sont en cours avec le groupe Rusal, propriétaire de la voie, pour l'établissement d'un accord d'exploitation". Actuellement, l'ancien train "Conakry-Express" dont la date de mise en service remonte à juillet 2010, reste encore le seul qui assure le transport des passagers entre le centre ville de Conakry et la haute banlieue (Kagbelen). Le matériel roulant de ce train a été acheté auprès de l'entreprise chinoise China International Fund à travers sa filiale Guinean development Corporation.

Non tenu

Engagement

Construire la voie ferrée Conakry-Kankan-Bamako ****

Informations

La ligne ferroviaire "Conakry-Bamako" n'a pas été construite. Mais, en 2014 lors de son passage devant les députés, l'ancien Ministre des transports Aliou Diallo a indiqué que les "Termes De Référence et le tracé définitif du projet ont été déjà approuvés et le gouvernement est à la recherche de financement auprès de ses partenaires".

A ce jour, le financement nécessaire à la réalisation de ce projet n'est pas encore obtenu.

Non tenu

Engagement

Aménager la zone est du port autonome de 77 Ha ****

Informations

La zone est du port de conakry est en cours d'aménagement depuis 2016. Le gouvernement guinéen a signé en octobre 2016 un accord avec China Harbour Engineering CO (CHEC) pour réaliser les travaux d'aménagement et d'extension de la zone est du port autonome de conakry de 88,7 Ha. Les travaux sont confiés à l'entreprise CHEC pour une durée d'exécution de 4 ans. Actuellement, selon les autorités, l'entreprise en charge des travaux est entrain de réaliser les travaux de construction d'une pénétrante routière de 4,1 km dédiée au trafic des camions et l'aménagement d'un parking de stationnement de poids lourds de plus de 1200 camions.

En cours de réalisation

EDUCATION NATIONALE

Engagement

Poursuivre l'Initiative Présidentielle pour la Connexion des Écoles (IPCE) à l'internet ****

Informations

C'est en janvier 2017 que le président de la République a lancé la phase 1 du projet de Connexion des Écoles guinéennes à l'internet. Cette première phase a permis de créer environ 100 cybers espaces à conakry et à l'intérieur du pays dans les écoles issues de l'enseignement secondaire, professionnels et universitaires. C'est le cas notamment des Lycée 28 septembre, Bonfi, Kipé à Conakry. Des centres ont aussi été construits dans les préfectures de Kankan, Mamou, Faranah, ... Interrogé sur la question, le gérant d'un des cybers espaces créés à Conakry affirme "Chaque cyber connecté dispose d'une autonomie énergétique, de 26 ordinateurs, avec une connexion Wi-Fi de 20G offert chaque mois par le gouvernement". Selon une autre source (journaliste) contactée, "Pour accéder à ces espaces connectés, l'élève guinéen doit déboursier à minima 20.000 GNF soit 1.000 GNF par heure de connexion".

En attendant le lancement de la deuxième phase de ce projet, il faut signaler que ce sont les élèves des centres urbains qui ont bénéficié de ces espaces connectés. Ceux des zones rurales doivent encore patienter.

L'objectif de cette initiative est de construire et équiper 200 Cyber-espaces au sein des écoles publics sur l'ensemble du pays.

Partiellement tenu

Engagement

Construire des bibliothèques, de Centres de Documentation et d'Information (CDI), de médiathèques pour un accès aux nouvelles technologies dès le collège ****

Informations

Le Président Alpha CONDÉ a inauguré la bibliothèque nationale de Guinée en avril 2018, en marge de la clôture de l'évènement Conakry Capitale mondiale du livre. Dans le cadre du même évènement une dizaine de points de lecture ont été construits dans différents quartiers de Conakry comme à Hafía, Dixinn, Landreah. Par contre, il s'est achevé sans réaliser la promesse de construire une médiathèque à Conakry.

Un syndicaliste interrogé par lahidi, estime que la rareté des bibliothèques dans les écoles constitue "un handicap pour l'apprentissage des élèves et étudiants".

Partiellement tenu

Engagement

Identifier, discuter et adopter dix nouvelles filières dans les lycées d'enseignement et technique ****

Informations

Aucun Lycée d'enseignement technique n'a encore été construit en Guinée. Il est donc impossible de "discuter et adopter dix nouvelles filières" dans des établissements qui n'existent pas.

Non tenu

Engagement

*Élargir le projet «Un étudiant, une tablette» *****

Informations

Ce projet n'a pas été élargi car le premier lot de 25000 tablettes commandées dans le cadre de cette initiative n'a pas été totalement écoulé. Selon nos informations, sur une commande d'environ 25000 tablettes, à date, le partenaire de mise en oeuvre du projet "JATROPHA" n'a vendu que seulement 8100 appareils.

Pour beaucoup d'étudiants, le prix de vente des tablettes, 920.000 GNF, représente le principale obstacle d'acquérir cet outil pédagogique d'apprentissage.

Le projet SINCERY "Un étudiant, Une tablette" a été lancé en octobre 2015 par le Président Alpha CONDÉ. L'objectif du projet SINCERY est de permettre aux étudiants guinéens d'avoir accès à des plateformes numériques d'apprentissage, d'améliorer le contenu des cours et d'appliquer les TICs à l'enseignement et à la recherche en Guinée.

Non tenu

Engagement

*Mettre en place un office du baccalauréat *****

Informations

L'Office du Baccalauréat n'a pas été mis en place. Mais, le Directeur National du Service Examen, M. Namandjan KOUROUMA, affirme que " La création d'un Office du Baccalauréat figure dans le projet de restructuration du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (Directeur National du Service Examen) proposé au Président de la République par la Direction nationale du service examen".

La création de l'Office National du Baccalauréat vise à détacher l'organisation du baccalauréat au MENA pour mettre en place une structure indépendante sous la tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Cela pour faire du baccalauréat le premier diplôme des études supérieures.

Non tenu

Engagement

*Élargir le projet «Un étudiant, une tablette» *****

Informations

Le Ministère de l'éducation nationale en partenariat avec le Programme Alimentaire Mondiale (PAM) a officiellement lancé en 2015 le programme de "CANTINES SCOLAIRES" à la CANTINE de Bondokhourey dans la préfecture de Dubréka. A travers ce programme, le gouvernement et son partenaire PAM ont installé entre 2015-2020 plus de 700 cantines scolaires dans les zones rurales les plus défavorisées notamment dans les localités de Télémélé, Tougué, Yomou, Siguiri, moussaya dans Dubréka Selon le Directeur National des cantines scolaires au Ministère de l'éducation NATIONALE ET DE L'Alphabétisation " Au total 1087 établissements scolaires du pays disposent de nos jours de cantines scolaires opérationnelles avec une rotation journalière suffisante pour la rétention des élèves dans les écoles. Près de 19 mille élèves bénéficient de ce programme à travers le pays".

Cependant, de nombreuses écoles en zone rurale n'ont pas encore de cantine scolaire.

Partiellement tenu

Engagement

*Rendre le métier d'enseignant attractif par les mesures suivantes : le recrutement par concours des entrants dans les ENI et ISSEG, aide à l'accès au logement, construction d'un lycée d'application sur le site de l'ISSEG *****

Informations

Le recrutement par voie de concours des enseignants entrants dans les ENI (Ecoles Normales d'Instituteurs) est effectif depuis quelques années. Le dernier concours s'est tenu en septembre 2019. Mais, le gouvernement guinéen continue toujours d'orienter directement à l' ISSEG (Institut Supérieur des Sciences de l'Éducation de Guinée) certains candidats admis au baccalauréat.

Selon un syndicaliste "des travaux de construction des logements sociaux ont été lancés par le gouvernement sur le site de Kobaya dans la commune de Ratoma. Des logements sont prévues pour les enseignants dans ce projet. Les modalités d'obtention seront définies à la fin du projet."

Le lycée d'application n'est pas construit sur le site de l'ISSEG

Partiellement tenu

Engagement

*Identifier, discuter et adopter dix nouvelles filières dans les lycées d'enseignement et technique *****

Informations

Aucun lycée technique n'a encore été construit en Guinée.

Les Lycées techniques sont un modèle inspiré du système éducatif français. Ce sont des écoles secondaires qui préparent pendant trois (03) ans les apprenants aux baccalauréats technologiques. Les bacheliers issus des lycées techniques sont admis dans les Institutions d'Enseignement supérieur vers des études de BTS, DUT ou Licences professionnelles adaptées à leur formation du secondaire.

Non tenu

Engagement

*Promouvoir les institutions de formation professionnelle de type nouveau dans la dynamique de l'adéquation formation emploi *****

Informations

Pour diversifier les offres de formation et faire la promotion des institutions d'enseignement professionnel auprès des apprenants, le gouvernement a démarré la construction et rénovation de plusieurs centres de formation professionnels. En janvier 2016, le Président Alpha CONDE a lancé à Boké la construction des Écoles Régionales des Arts et Métiers (ERAM) grâce à un financement du Fonds Saoudien pour le Développement. Aujourd'hui, la construction des Ecoles Régionales des Arts et Métiers de Boké et de Siguiri est achevée.

A celles-ci, s'ajoutent d'autres écoles de formation professionnelles qui sont en cours de construction dans les préfectures de Dabola et Coyah. Elles sont financées par la Banque Islamique de Développement (BID) pour un coût de réalisation de plus de 14 millions USD.

La rénovation et/ou construction de ces infrastructures va permettre d'accroître le nombre d'Ecoles Techniques et professionnelles publiques et d'augmenter leur capacité d'accueil.

L'objectif pour l'Etat est créer un cadre approprié à l'apprentissages des étudiants pour favoriser l'adéquation formation emploi.

En cours de réalisation

Engagement

*Mettre en place une Direction Générale de la vie scolaire supervisant la psychologie l'orientation, la médecine scolaire, le plein air et l'assistanat social *****

Informations

La Direction Générale de la vie scolaire n'a pas été mis en place. Mais, il existe une Direction de la santé scolaire qui s'occupe en général du bien être des élèves. Cette direction intervient dans le cadre de l'assistance sanitaire en cas d'urgence sanitaire. Elle apporte de l'enseignements psychosocial mais n'intervient pas dans le cadre de l'orientation et l'assistanat social des élèves

Non tenu

Engagement

*Multiplier les centres d'apprentissage sur toute l'étendue du territoire pour les enfants ne pouvant faire de longues études *****

Informations

Se basant sur des statistiques fournies par le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA), " Entre 2015 et 2019, plus de 2000 centres d'alphabétisation et 226 centres d'apprentissages de métiers (Centre NAFA) ont été construits ou réhabilités" dans les régions de Conakry, Boké, Mamou, Kankan et N'zérékoré avec pour priorités les filles et femmes déscolarisées ou non scolarisées.

Ces centres permettent aux filles et femmes qui n'ont pas eu la chance de partir à l'école ou qui ont abandonné les classes de recevoir des enseignements élémentaires et une formation de courte durée dans des métiers de coutures, de teintures, de saponification ...Ces centres sont surnommés "Centres de seconde chance"

Partiellement tenu

Engagement

*Construire un lycée à Kollet (Tougué) ***

Informations

Aucun lycée n'a été construit à Kollet. Mais depuis 2016 les autorités locales ont décidé d'ouvrir un lycée en utilisant des salles de classe complètement vétustes du collège.

Ce lycée de fortune accueille actuellement les élèves de deux autres sous-préfectures: Fello Koundoua et Kouratongo

Non tenu

Engagement

*Dégager des moyens importants pour l'enseignement technique professionnelle, en vue de mieux répondre aux besoins des entreprises ****

Informations

Cet engagement est vague et imprécis. Le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle en collaboration avec ses partenaires à mobiliser plusieurs ressources. Parmi celles-ci, il y a :

- L'augmentation du nombre d'entreprises cotisantes qui est passée de 80 à 112, soit une augmentation de 165%;
- La part du Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel dans le Budget National de Développement (BND) est passée de 48 milliards GNF en 2015 à plus de 215 milliards GNF en 2018. Soit une augmentation annuelle moyenne de 21 milliards GNF.

Ces ressources ont permis de mettre en oeuvre le programme cadre de développement de l'apprentissage dans les secteurs formel et informel.

Imprécis | Partiellement tenu

Engagement

*Opérationnaliser 6500 enseignants alphabétiseurs déjà identifiés *****

Informations

Sur les 6500 enseignants alphabétiseurs déjà identifiée, 3 800 enseignants alphabétiques ont été répartis en 2016 pour alphabétiser 200 000 jeunes et adultes dans les Centres d'apprentissages de seconde chance créés par le gouvernement.

Partiellement tenu

Engagement

Affecter 15% des dépenses budgétaires au secteur de l'éducation ***

Informations

La part du budget national consacrée aux dépenses dans le domaine de l'éducation a connu une augmentation ces dernières années. De 13 % en 2016, elle a continué à progresser pour atteindre 15,37% en 2020 (Loi des finances 2020) pour un montant total de 19 888 717 321 000 GNF pour l'ensemble des ministères en charge de l'éducation. Ce chiffre est réparti comme suit :

- Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation : 1 985 280 111 000 GNF soit 9,98% ;
- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique : 817 094 110 000 GNF soit 4,11% ;
- Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle : 254 949 371 000 GNF soit 1,28%.

Tenu

Engagement

Réaménager le programme scolaire en privilégiant l'enseignement du français et des mathématiques et en introduisant l'apprentissage de l'anglais dès la 7ème année ****

Informations

Entre 2013-2016, le programme scolaire guinéen a subi un léger réaménagement. Ce réaménagement a permis d'étendre l'enseignement de l'Anglais à tout le cursus secondaire et d'expérimenter deux nouvelles stratégies d'apprentissage précoce de la lecture et de la mathématique dans les écoles. Il s'agit des approches EGRA (Early Grade Reading Assessment) pour le français et EGMA (Early Grade Mathematics Assessment) pour les Mathématiques.

Actuellement, selon un syndicaliste, les cours d'anglais sont enseignés durant tout le cycle secondaire (de la 7ème à la Terminale) dans toutes les écoles publiques et six(06) heures de cours de français et de Mathématiques pour chaque classe.

Tenu

Engagement

Construire des écoles préscolaires dans toutes les communes urbaines et rurales de la Guinée à l'horizon 2020 ****

Informations

Les services publics sont quasi absents dans l'enseignement préscolaire (maternelle, crèche, garderie) en Guinée. Dans le document Programme Décennal de l'Education en Guinée (PRODEG), il ressort qu'il n'existe que " seulement 2 établissements préscolaires publics" scolarisant moins de 1.000 élèves pour tout le pays.

Ce sous-secteur de l'éducation reste encore largement dominé par le privé qui représente 86% des préscolarisés du pays.

Non tenu

Engagement

Poursuivre la construction des infrastructures dans les IES (Institution d'Enseignement Supérieure) et IRS (Institution de Recherche Scientifiques) ****

Informations

Depuis 2015, plusieurs Institutions d'enseignements supérieurs ont bénéficié des travaux de rénovation, de réhabilitation ou de construction d'infrastructures. C'est le cas notamment au Centre universitaire de Labé à Hafia où de nouveaux bâtiments sont en cours de construction par l'entreprise GUITER. Un nouveau rectorat de l'Université de Kindia a été inauguré le 1er juillet 2017 en présence du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Aussi, un bloc administratif est en cours de construction dans l'enceinte de l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry. Les travaux de cette dernière sont exécutés par l'entreprise GUICOPRESS. Aussi, à Kankan, le Président Alpha condé a lancé en novembre 2019 les travaux de construction de nouveaux bâtiments universitaires à Fadou (Environ une quinzaine de kilomètre du centre ville). Il s'agit d'une extension de l'Université Julius Nyérére de Kankan en vue d'augmenter la capacité d'accueil de celle-ci. Mais les travaux de ce chantier sont à l'arrêt en ce moment.

En cours de réalisation

Engagement

Démarrer la construction de trois (03) nouvelles universités et une école supérieure de l'enseignement technique ****

Informations

Aucune nouvelle université publique n'a été construite en Guinée dans la période allant de 2015-2020. C'est le cas aussi de la construction d'une école supérieure de l'enseignement technique. Mais, les anciennes Institutions d'Enseignement Supérieur (IES) et Écoles de formation technique et professionnelle existantes ont bénéficié des travaux de rénovations et/ou de construction de nouveaux bâtiments. C'est le cas entre autres de l'Université de Sonfonia, (Conakry) de l'Ecole Nationale 'Arts et Métiers (ENAM), de l'Université Gamal Abdel Nasser,(Conakry) de l'Université de Kindia, ...

Non tenu

Engagement

*Evaluer l'efficacité de la politique publique de financement de l'enseignement supérieur privé ****

Informations

Il n'existe pas de politique publique de financement destinée aux universités privées par le gouvernement. Selon un Responsable d'une université privée, depuis la suspension en 2016 de l'orientation des boursiers de l'Etat dans les Universités privées et la fin de la première l'opération d'enregistrement biométrique des étudiants, les Institutions d'Enseignements Supérieurs Privées n'ont reçu "Aucune mission de contrôle et/ou d'évaluation" d'une quelconque politique publique de financement.

Pourtant, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique explique la réalisation de cette promesse par la mesure gouvernementale de suspension de l'orientation des bacheliers dans les Universités privées à partir de la rentrée 2016-2017. Toujours selon les autorités, cette orientation des bacheliers dans les Institutions d'Enseignement Supérieur privées pesait fortement sur le budget de l'éducation. En guise d'exemple, de 2008 à 2017, l'Etat guinéen a déboursé 33% du budget alloué à l'enseignement supérieur soit un montant de plus 1.400 milliards de francs guinéens pour payer les bourses des étudiants orientés dans le privé, contre seulement, 27% de subvention pour les universités publiques, soit 211 milliards GNF.

Force est de constater que cette mesure expliquée par les autorités est antérieure à la déclaration de politique générale du PM Kassory Fofana dans laquelle cette promesse est issue.

Non tenu

Engagement

*Organiser un concours général pour récompenser les lauréats par des bourses d'étude dans les meilleures universités étrangères *****

Informations

Le gouvernement n'a pas organisé de concours général pour récompenser les lauréats. Le Premier Ministre Ibrahima Kassory Fofana a annoncé le 06 décembre 2019, lors de la cérémonie de la troisième édition des J-awards, l'instauration par le Gouvernement guinéen à partir de l'année scolaire 2019-2020 d'une "bourse d'excellence Prof Alpha CONDE". Objectif, selon le PM, permettre aux meilleurs jeunes guinéens "d'aller partout où ils veulent dans le monde pour suivre leurs cours aux frais de la Guinée".

Cet dernier engagement n'a pas pour le moment été réalisé.

Non tenu

ECONOMIE FINANCES

Engagement

*Améliorer les conditions de création et d'épanouissement des entreprises *****

Informations

Ces dernières années, plusieurs actions ont été posées pour faciliter le processus de création et d'épanouissement des entreprises en Guinée. En 2017, l'Agence pour la Promotion des Investissements Privés (APIP) a créé une plateforme numérique appelée Système d'Enregistrement des Entreprises (SYNERGUI) avec notamment pour objectif "le traitement en ligne des demandes de création et l'accomplissement des paiements y afférents". Malheureusement, cette plateforme ne fonctionne pas actuellement (Début août 2020).

En juillet 2020, l'APIP a inauguré à Conakry et ses environs un système mobile appelé "APIP MOBILE" pour faciliter aux entrepreneurs le processus de création des entreprises. Aussi, l'APIP a signé le 1er juillet 2020 un partenariat avec Orange Finances Mobiles Guinée pour offrir la possibilité aux potentiels entrepreneurs, le paiement en ligne des frais liés à la création d'entreprises. Selon le Directeur Général de l'Organe Finances Mobiles, l'intégration avec le système de paiement est en cours sur le site créé par l'APIP.

Toutefois, cet environnement reste toujours parmi les moins attractifs en Afrique subsaharienne. Selon le classement Doing Business de la Banque mondiale Édition 2018, la Guinée occupe la 153ème place sur 190 pays avec un score de 49,8 pour la distance de la frontière. La moyenne régionale en Afrique Subsaharienne est de 50,43

Partiellement tenu

Engagement

*Préparer une nouvelle législation pour encadrer les Partenariats Public- Privé afin d'attirer les investisseurs nationaux et étrangers *****

Informations

La loi n°2017-32 sur les Partenariats Publics-Privés (PPP) a été adoptée le 4 juillet 2017 et promulguée par décret le 24 octobre 2017. Mais, elle n'est pas encore publiée au journal officiel de la république. Ce qui crée un vide juridique dans l'encadrement des partenariats entre l'Etat et les privés.

Non tenu

Engagement

*Préserver la stabilité macro-économique pour favoriser l'investissement et la lutte contre la pauvreté *****

Informations

Depuis quelques années, le gouvernement est parvenu à maintenir les équilibres macro-économiques de la Guinée. Cela se matérialise par la croissance du PIB. Selon la Banque Africaine de Développement (BAD), le taux de croissance du PIB de la Guinée est passé de 6% en 2018 à 6,2% en 2019. Mais, avec la pandémie du Covid-19, la croissance du PIB est désormais attendue à des niveaux nettement inférieurs, soit 1,4% en 2020 et 5,8% en 2021 dans le scénario de base, et -1,8% en 2020 et 3,8% en 2021 dans le scénario pessimiste, prédit la BAD.

Aussi, à travers l'Agence Nationale d'Inclusion économique et Sociale (ANIES), le Gouvernement guinéen espère lutter contre la pauvreté en faisant des transferts monétaires aux ménages vivant dans l'extrême pauvreté.

Partiellement tenu

Engagement

*Poursuivre la mise en oeuvre d'une politique monétaire prudente pour la maîtrise de l'inflation *****

Informations

Le gouvernement est parvenu à maîtriser l'inflation ces dernières années. Depuis 2015, le taux " d'inflation est en dessous de 10%". De 8,2% en 2018, l'on se retrouve avec un taux de 9,7% en 2019.

Par contre, malgré ces résultats, avec le contexte économique défavorable lié à la pandémie de la COVID-19, le taux d'inflation du pays risque de dépasser 10% en 2020.(Prévisions de la Banque Africaine de Développement).

Partiellement tenu

Engagement

*Poursuivre les efforts de réformes engagées depuis 2011, notamment en termes d'assainissement et de rationalisation de la gestion publique *****

Informations

Ces dernières années, le gouvernement a entrepris de nouvelles réformes pour assainir et rationaliser la gestion des dépenses publiques. Le groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) concède dans son Document de stratégie-pays 2018-2022 sur la Guinée, qu'en matière de gestion des finances publiques, les autorités du pays ont mené depuis 2014 des réformes qui ont abouti notamment à l'introduction à partir de 2016 de la pluri-annualité budgétaire, la préparation du Document de Programmation Budgétaire Pluriannuel (DPBP) et des Cadres de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) au niveau sectoriel.

En mars 2018, souligne le même document, une évaluation du système de Gestion des Finances publiques (GFP) selon méthodologie PEFA a été effectuée avec l'appui du FMI et d'autres Partenaires Techniques et Financiers. Il ressort de cette évaluation, que le pays a enregistré entre 2013 et 2018 quelques progrès si l'on en juge par l'amélioration de la transparence des finances publiques, avec une meilleure documentation budgétaire annexée aux lois de finances ; de l'accès du public aux informations budgétaires marqué par la publication du budget citoyen et, la performance des relations budgétaires avec les collectivités locales ; de l'examen des budgets par l'Assemblée nationale dont la portée s'est enrichie avec la tenue d'un premier débat d'orientation budgétaire sur la base du document de programmation budgétaire pluriannuel (DPBP) 2018-2020 et de la gestion relativement transparente des marchés publics, suite notamment à la mise en concurrence de plus de 80% de marchés publics passés.

Par contre, malgré ces résultats, le système de gestion des finances publiques en Guinée présente d'importantes faiblesses, en particulier celles relatives à la fiabilité du budget de l'Etat au regard des écarts très significatifs entre les budgets exécutés et ceux approuvés ; la comptabilité et le reporting en raison des longs délais dans l'enregistrement et le rapprochement comptables des opérations de l'État ; la supervision et l'audit externe en raison de l'inexistence de rapports d'audits externes portant sur les comptes de gestion et autres états financiers.

Partiellement tenu

Engagement

Renforcer le programme économique conclu avec les Institutions Financières Internationales ****

Informations

La Guinée a conclu plusieurs programmes économiques avec les Institutions Financières Internationales comme le Fonds Monétaire internationale (FMI), l'Union Européenne, la Banque Africaine de Développement. Parmi ces accords économiques nous pouvons citer le programme FEC (Facilité Elargie de Crédit), le Fonds fiduciaire Européen. L'accord triennal Facilité Elargie de Crédit avec la Guinée a été approuvé le 11 décembre 2017 par le FMI. Il porte sur un montant de 170,1 millions de dollars. Il vise à renforcer la résilience, à accroître l'investissement public dans les infrastructures tout en préservant la stabilité, à renforcer les dispositifs de protection sociale et à promouvoir le développement du secteur privé. Au titre de la 4e revue de ce programme, en avril 2020, le Conseil d'Administration du Fonds a approuvé un décaissement de plus de 23,5 millions de dollars en faveur de la Guinée. Ce qui porte le total à environ 117,6 millions de dollars au titre de cet accord -En 2017, la Guinée a été déclarée pays éligible au Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique. Dans ce cadre, l'Union européenne a décidé de financer d'un montant de 670 milliards de francs guinéens (65 millions d'euros), en dons, la mise en œuvre du Programme d'appui à l'intégration socio-économique des jeunes (INTEGRA). Ce programme vise à créer des opportunités pour la jeunesse guinéenne à travers la préparation à la vie professionnelle dans les écoles, la réalisation d'infrastructures économiques en haute intensité de main d'œuvre, la formation professionnelle, la création d'emplois durables et le développement de l'entrepreneuriat en Guinée.

En cours de réalisation

Engagement

Améliorer les recettes budgétaires provenant des taxes sur l'économie numérique, le tabac et l'alcool ****

Informations

En mars 2015, le gouvernement à travers la loi L/2015/002AN a introduit de nouvelles impositions fiscales sur l'Accès aux Réseaux Téléphoniques (TARTEL) et la Taxe sur la Consommation Téléphonique (TCT). Ces nouvelles taxes ont permis d'accroître les recettes budgétaires provenant de l'économie numérique, de l'alcool et ses produits dérivés. Par exemple, se basant sur les chiffres fournis par les Lois des Finances, les recettes en provenance des taxes sur l'accès aux réseaux sont passées de 124 000 000 000 GNF en 2019 à 204 700 332 000 GNF dans loi des Finances 2020 soit une augmentation de 80 700 332 000 GNF. La Taxe sur la consommation téléphonique quant à elle, est passée de 790.000.000 en 2019 à 905 283 425 GNF en 2020 soit une augmentation de 115 283 425 000. L'application de la nouvelle législation (L/2019/0051/AN) sur le tabac et les boissons alcoolisées est récente. Elle est en entrée en vigueur qu'en janvier 2020. Donc, il est difficile d'évaluer les recettes provenant de ces produits avant la fin de l'année 2020.

Engagement

Mettre en œuvre les dispositions de la Loi Organique relative à la Loi des Finances (LORF) et du Règlement Général de Gestion Budgétaire et de Comptabilité Publique (RGGBC) ****

Informations

C'est en juillet 2012 que la nouvelle Loi Organique Relatives aux Lois des Finances (LORF) a été adoptée. Depuis son adoption, les dispositions de ce nouveau cadre réglementaire ne sont pas toutes appliquées dans la gestion des finances publiques. Mais, certaines Institutions internationales notamment le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale (BM) ont aidé le gouvernement à mettre en oeuvre des programmes de réformes qui ont permis d'assainir les finances publiques et de moderniser la préparation budgétaire en Guinée. Parmi ces réformes, il y a entre autres l'introduction en 2016 de la pluri annualité budgétaire, la préparation du document de programmation budgétaire pluriannuel (DPBP) et des cadres de dépenses à moyen terme (CDMT). Aussi, "l'exécution budgétaire a été progressivement enrichie par de nouveaux instruments, et des manuels de procédures comptables alignés sur le nouveau cadre légal ont été progressivement adoptés". Par contre, malgré ces résultats, force est de constater que le nouveau cadre de réglementation de la gestion des finances publiques reste encore "largement inappliquée".

Partiellement tenu

Engagement

Adopter un programme national de formalisation progressive du secteur informel ****

Informations

Le programme national de formalisation du secteur informel n'a pas été adopté. Mais, le gouvernement a mis en place des mesures visant à inciter les entrepreneurs du secteur informel à formaliser leurs entreprises. En décembre 2017, le Ministère du budget a inauguré le secrétariat permanent du suivi des Centres de Gestion Agréés (CGA), une structure créée pour inciter les opérateurs économiques du secteur informel à se formaliser. Cette action a été suivie par la création des Centres de Gestion Agréés dans les communes de Ratoma et Matam. Selon les autorités, ceux qui acceptent d'adhérer à ces centres pourront bénéficier d'un certain nombre d'allègements fiscaux. "50% pendant 3 ans, ensuite 25% l'année suivante et 10% pour la dernière année". Aussi, ils "bénéficieront des formations de renforcement des capacités sur la gestion de l'entreprise, la tenue des livres comptables, mais aussi le rapport entre les opérateurs économiques et l'administration".

Malgré toutes ces actions, beaucoup d'acteurs du secteur informel peinent encore à formaliser leurs structures auprès de l'Etat.

Partiellement tenu

Cependant, Cette nouvelle loi a modifié et complété l'article 432 du Code Général des Impôts (CGI) qui dispose : "La taxe sur les boissons alcoolisées est applicable aux bières et autres boissons alcoolisées produites en République de Guinée. La taxe est fixée à 15 % du prix de vente hors taxe." Selon l'article 9 de la même Loi , les importations de cigarettes sont soumises au Droit d'Accises au taux de 30 % de la valeur CAF à compter du 1er janvier 2020. Sont concernés par cette disposition les produits du tabac ci-après : Cigares et Cigarillos contenant du tabac ; Cigarettes contenant du tabac ; Cigares, Cigarillos et Cigarettes en succédanés de tabac et le Tabac pour pipe à eau.

Malgré que ces nouvelles impositions ont permis à l'Etat de renflouer ses caisses pendant la crise sanitaire liée à Ebola en 2014-2015 , force est de constater que ces lois ont entraîné une hausse des coûts de certains services télécoms en Guinée.

Partiellement tenu

Engagement

*Améliorer la gestion de la taxe de consommation téléphonique par la création d'un Fonds D'investissement Stratégique *****

Informations

Le Fonds d'investissement stratégique n'est pas encore créé. Mais, depuis juillet 2015, le gouvernement guinéen a institué de nouvelles impositions fiscales dans le domaine de la téléphonie notamment la Taxe sur la Consommation Téléphonique (TCT) et la Taxe sur l'Accès aux Réseaux Téléphoniques (TARTEL).

Non tenu

Engagement

*Faire l'audit et le règlement de la dette intérieure *****

Informations

L'audit de la dette intérieure a été réalisé par un cabinet externe C2G sur financement de l'Agence Française de Développement (AFD) et un comité de règlement a été mis en place. Le 11 avril 2017, une liste des entreprises et/ou des personnes qui estiment que l'Etat leur doit a été publiée sur le site internet du ministère de l'économie. Selon l'ancienne Ministre de l'économie et des Finances, " Sur une dette totale pré-identifiée par la Direction Nationale de la dette intérieure de GNF 28 149 milliards, l'audit à l'issue de sa mission a ramené ce montant à GNF 2 194 milliards". Par contre, le gouvernement guinéen reste encore devoir à beaucoup d'entreprises et industries locales.

Partiellement tenu

Engagement

*Mettre en œuvre les dispositions de la Loi Organique relative à la Loi des Finances (LORF) et du Règlement Général de Gestion Budgétaire et de Comptabilité Publique (RGGBC) *****

Informations

C'est en juillet 2012 que la nouvelle Loi Organique Relatives aux Lois des Finances (LORF) a été adoptée. Depuis son adoption, les dispositions de ce nouveau cadre réglementaire ne sont pas toutes appliquées dans la gestion des finances publiques. Mais, certaines Institutions internationales notamment le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale (BM) ont aidé le gouvernement à mettre en oeuvre des programmes de réformes qui ont permis d'assainir les finances publiques et de moderniser la préparation budgétaire en Guinée. Parmi ces réformes, il y a entre autres l'introduction en 2016 de la pluri annualité budgétaire, la préparation du document de programmation budgétaire pluriannuel (DPBP) et des cadres de dépenses à moyen terme (CDMT). Aussi, "l'exécution budgétaire a été progressivement enrichie par de nouveaux instruments, et des manuels de procédures comptables alignés sur le nouveau cadre légal ont été progressivement adoptés". Par contre, malgré ces résultats, force est de constater que le nouveau cadre de réglementation de la gestion des finances publiques reste encore "largement inappliquée".

Partiellement tenu

Engagement

*Adopter un programme national de formalisation progressive du secteur informel *****

Informations

Le programme national de formalisation du secteur informel n'a pas été adopté. Mais, le gouvernement a mis en place des mesures visant à inciter les entrepreneurs du secteur informel à formaliser leurs entreprises. En décembre 2017, le Ministère du budget a inauguré le secrétariat permanent du suivi des Centres de Gestion Agréés (CGA), une structure créée pour inciter les opérateurs économiques du secteur informel à se formaliser. Cette action a été suivie par la création des Centres de Gestion Agréés dans les communes de Ratoma et Matam. Selon les autorités, ceux qui acceptent d'adhérer à ces centres pourront bénéficier d'un certain nombre d'allègements fiscaux. "50% pendant 3 ans, ensuite 25% l'année suivante et 10% pour la dernière année". Aussi, ils "bénéficieront des formations de renforcement des capacités sur la gestion de l'entreprise, la tenue des livres comptables, mais aussi le rapport entre les opérateurs économiques et l'administration".

Malgré toutes ces actions, beaucoup d'acteurs du secteur informel peinent encore à formaliser leurs structures auprès de l'Etat.

Partiellement tenu

Engagement

Assurer le respect des obligations issues du programme FEC (Facilité Elargie de Crédit) du FMI en cours ***

Informations

Depuis l'admission de la Guinée au Programme de Facilité Elargie de Crédit (FEC) du Fonds Monétaire International (FMI), les différentes revues du Programme FEC par le FMI ont toutes été concluantes et ont permis au pays d'obtenir des Fonds pour préserver la stabilité macro-économique du pays. Le 6 avril 2020, le Conseil d'Administration du FMI a achevé la quatrième revue et approuvé un décaissement de 23,5 millions de dollars en faveur de la Guinée. Celle-ci fait suite aux trois précédentes, respectivement en juillet et décembre 2018 et en juillet 2019 pour un montant de 68 millions de dollars. A l'achèvement de cette revue, le FMI a dévoilé dans un communiqué les mesures que les autorités guinéennes ont prises dans le cadre du Programme FEC. Il s'agit, entre autres, d'adopter un mécanisme d'ajustement automatique des prix du pétrole et de faire avancer la réforme pluriannuelle des tarifs de l'électricité; une stratégie prudente en matière d'emprunts extérieurs et de continuer à limiter les interventions de la banque centrale sur le marché des changes.

Plusieurs spécialistes nuancent la portée de ces "réussites" parce qu'il est rare de voir un pays de la sous-région qui n'a pas un programme concluant avec le Fonds Monétaire International. L'explication serait que les Etats africains font tout pour respecter les critères même s'il faut faire des simulations de situations financières

Tenu

Engagement

Poursuivre la modernisation du système des paiements et le développement de la monétique ****

Informations

Ces dernières années, le gouvernement a engagé des réformes en matière de modernisation des systèmes de paiement et de développement de la monétique. Parmi ces réformes il y a :

- La mise en place par la BCRG d'un cadre réglementaire de l'activité d'émission, de distribution et gestion de la monnaie électronique, le 31 Mars 2015 ;
- Le traitement automatisé des Chèques et la Compensation Automatisée des Chèques (ACP/ACH), Le Règlement Brut des Gros Montants (RTGS) et le traitement automatisé des titres (SSS) par la Banque Centrale de la République de Guinée ;
- La publication en juillet 2017 de la loi relative aux Institutions Financières Inclusives. A celle-ci, s'ajoutent plus d'une dizaine de textes d'application (décisions, instructions) et la loi qui régissent la sécurité financière en Guinée ;
- L'interconnexion de toutes les banques commerciales du pays y compris leurs agences. De sorte que toutes les transactions au niveau du système de paiement national se fasse en temps réel.

Actuellement, il y a quatre établissements de monnaie électronique : Orange Finances Mobiles Guinée, MTN Mobile Money, Yup et Pay Card.

Aussi, le Projet de Switch national, piloté par la Guinéenne des monétiques, pourrait à terme favoriser non seulement l'interopérabilité des établissements de monnaie électronique.

Tenu

Engagement

Construire des agences de la Banque Centrale à l'intérieur du pays pour renforcer le processus de bancarisation de l'économie *****

Informations

Aucune nouvelle agence de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) n'a été construite à l'intérieur du pays. Même celles qui étaient déjà en chantier avant 2015 notamment l'agence de Mamou pourraient ne pas finir avant la fin de cette année, nous a expliqué un fonctionnaire en poste à Mamou. Les anciennes agences sont généralement situées dans les chefs lieux des régions administratives.

Non tenu

Engagement

Envisager la digitalisation de notre fiscalité afin d'être chaque jour plus performant ***

Informations

Des actions sont entrainés d'être mises en oeuvre pour permettre au système fiscal guinéen d'avancer progressivement vers la digitalisation. complète à travers plusieurs initiatives notamment l'institutionnalisation en 2019 d'un numéro d'identification fiscale (NIFP), le paiement de certains impôts et taxes à travers les moyens de paiement électronique disponibles, la dématérialisation des procédures de décaissement budgétaire de l'Etat. Ces initiatives ont permis de digitaliser le processus de paiement des Impôts et taxes dus par les grandes et moyennes entreprises évoluant dans notre pays et créer un cadre sécuritaire pour les recettes Étatiques et les opérateurs économiques. Toutefois, ces nouvelles réformes notamment le NIFP suscite des controverses dans le milieu des affaires. "on a du mal à s'inscrire au NIF. Notre entreprise n'est pas répertoriée au niveau du service des grandes entreprises, mais des petites entreprises pour lesquelles le NIF n'est pas obligatoire. Tout au plus, quand tu as un marché avec l'Etat,

celui qui te paie retient 10% au profit de l'Etat qu'il doit verser au Trésor public. Moi je préfère ça, parce que le NIF oblige la production mensuelle de l'État financier de l'entreprise à déposer aux impôts. Moi je n'ai pas le temps matériel de faire le bilan de mon entreprise chaque mois. Chaque année, oui. Le NIF, quand il a été créé, était censé prendre en charge cette problématique, en introduisant tous les instruments qui vont avec ; c'est-à-dire : la facturation, l'organisation de la gestion, les facilitations (parce que l'entreprise n'est pas obligée de payer l'impôt dans tout ce qu'elle gagne)...Donc, ça ne suffit pas de créer le NIF, il faut créer tout un environnement pour ce service puisse jouer pleinement son rôle" explique un Chef d'entreprise.

En cours de réalisation

Engagement

Ramener les recettes fiscales d'un niveau de 16% à celui de 20% d'ici 2020 ***

Informations

Cette promesse n'est pas encore réalisée. Les recettes fiscales qui ont été inférieures de 0,6 point de pourcentage aux prévisions de la Loi des Finances rectificative, ont à peine augmenté à **12,5% du PIB en 2019** », note la [Banque mondiale sur son site web](#)

Ce chiffre est nettement en dessous du niveau où elles étaient en juin 2018 quand le Premier ministre déclinait la politique générale de son gouvernement.

Non tenu

Engagement

Dématérialiser complètement les procédures de recouvrement des impôts et taxe ***

Informations

Les procédures de recouvrement des Impôts et taxes ne sont pas complètement dématérialisés. Mais, une grande partie des impositions fiscales et douanières sont aujourd'hui payé par la voie électronique notamment orange money et/ou dans les agences des banques de la place. Aussi, il y a la possibilité de paiement électronique des factures d'eau et d'électricité. Ces initiatives de digitalisation progressive du système fiscale ont permis d'augmenter les recettes de l'Etat. Par exemple, en 2017, la dématérialisation de la vente des vignettes a permis au gouvernement de tripler ses recettes dans ce domaine. selon une tribune publiée par le porte-parole d'alors du gouvernement. « En 2017, l'Etat guinéen aurait récolté 34 milliards de Francs guinéens (toujours selon le porte-parole du gouvernement), dont 28 milliards de Francs à travers le canal Orange Money. Mais, en 2019, ce chiffre a largement baissé "12 milliards GNF pour 65 000 vignettes vendues" suite à la reprise d'une partie de la vente directe de vignettes par les services des impôts et la diversification des partenariats avec d'autres institutions financières.

En cours de réalisation

Engagement

Poursuivre la modernisation du système des paiements et le développement de la monétique ****

Informations

Ces dernières années, le gouvernement a engagé des réformes en matière de modernisation des systèmes de paiement et de développement de la monétique. Parmi ces réformes il y a :

- La mise en place par la BCRG d'un cadre réglementaire de l'activité d'émission, de distribution et gestion de la monnaie électronique, le 31 Mars 2015 ;
- Le traitement automatisé des Chèques et la Compensation Automatisée des Chèques (ACP/ACH), Le Règlement Brut des Gros Montants (RTGS) et le traitement automatisé des titres (SSS) par la Banque Centrale de la République de Guinée ;
- La publication en juillet 2017 de la loi relative aux Institutions Financières Inclusives. A celle-ci, s'ajoutent plus d'une dizaine de textes d'application (décisions, instructions) et la loi qui régissent la sécurité financière en Guinée ;
- L'interconnexion de toutes les banques commerciales du pays y compris leurs agences. De sorte que toutes les transactions au niveau du système de paiement national se fasse en temps réel.

Actuellement, il y a quatre établissements de monnaie électronique : Orange Finances Mobiles Guinée, MTN Mobile Money, Yup et Pay Card.

Aussi, le Projet de Switch national, piloté par la Guinéenne des monétiques, pourrait à terme favoriser non seulement l'interopérabilité des établissements de monnaie électronique.

Tenu

Engagement

Impliquer les banques commerciales pour le recouvrement de certains produits fiscaux ***

Informations

La Direction Nationale des Impôts a signé des partenariats avec certaines banques locales notamment ECOBANK, United Bank of Africa (UBA) pour recouvrer certains produits fiscaux. Ecobank recouvre les droits de timbres sur les véhicules d'occasion à l'importation. Tandis Que le partenariat avec UBA,Orabank,... est pour la vente des vignettes.

Le premier partenariat (ECOBANK) permet aux transitaires de payer leurs droits au guichet dédié qui émet un bordereau de paiement sur la base duquel la DNI leur délivre un numéro d'immatriculation fiscale (NIF) qui leur permet d'engager la procédure douanière pour sortir les véhicules du port. Le dernier, avec UBA et autres banques a permis d'accroître les recettes de l'Etat dans la vente des vignettes.

Tenu

Engagement

*Veiller à ce que l'imposition des grandes entreprises internationales opérant en Guinée dépende davantage de la réalité de leurs activités économiques dans notre pays ****

Informations

Selon les informations de Lahidi, le gouvernement déploie chaque année des vérificateurs auprès de certaines grandes entreprises pour s'assurer que celles-ci paient exactement les impositions dues à leurs activités économiques.

Mais, certains observateurs du domaine estiment que l'Etat guinéen n'est pas très exigeant envers certaines multinationales notamment les entreprises minières, qui ne paieraient pas l'impôt en fonction de leurs activités économiques.

En cours de réalisation

Engagement

*Déployer un cadre structuré d'actions pour réduire la taille encore trop grande du secteur informel ****

Informations

Il n'y a pas de programme spécifique dédié à la conversion de l'économie informelle en Guinée. Mais, le gouvernement a mis en place deux (02) mécanismes pour inciter les entrepreneurs évoluant dans l'informel à formaliser leurs entreprises. Le Premier, est un système mobile appelé "APIP MOBILE" déployé en juillet 2020 à Conakry et ses environs par l'Agence pour la Promotion des Investissements Privés (APIP) afin de permettre aux Chefs d'entreprises de gagner en temps dans le processus de création des entreprises et encourager ceux de l'informel à s'enregistrer. Le deuxième, c'est la mise en place des centres de Gestion Agréés dans certaines communes notamment à Matam, en 2018 et à Ratoma, en mars 2019.

Malgré l'inexistence d'un programme spécifique pour la reconversion des entreprises informelles, ces deux mécanismes ont quand même permis d'améliorer l'encadrement du secteur informel guinéen et de réduire sa trop grande taille.

Partiellement tenu

Engagement

*Réorganiser profondément l'actuelle Direction Nationale des Impôts pour mieux répondre aux attentes d'une Administration fiscale moderne ****

Informations

Le processus de réorganisation de la Direction Nationale des Impôts (DNI) est en cours. En 2019, un diagnostic stratégique visant la refondation et la modernisation de l'administration fiscale guinéenne a été réalisé avec l'appui de l'Union Européenne et le Fonds Monétaire International. Selon un expert des finances publiques, ce diagnostic, qui a impliqué divers partenaires nationaux et internationaux a permis l'élaboration d'un nouveau cadre organique pour la DNI afin que celle-ci soit réorganisée à l'image des administrations fiscales modernes. A la suite de cet audit diagnostic, le ministre du budget, Ismaël Dioubaté a pris un arrêté le 19 février portant attributions et organisations de la Direction Nationale des Impôts. Avant cet arrêté, l'administration fiscale guinéenne était caractérisée par une centralisation excessive. Tous les services administratifs des impôts étaient localisés à un seul endroit.

Le nouveau texte organique sépare distinctement l'administration fiscale guinéenne en deux: un centre de pilotage constitué uniquement de la Direction Nationale des Impôts et les centres opérationnels composés des services déconcentrés à compétence nationale, régionale préfectorale et communale. Ces derniers comprennent entre autres les Inspections Régionales des Impôts , les centres des Impôts des grandes entreprises, les services des impôts des préfectures et des communes.

En cours de réalisation

Engagement

*Poursuivre la mise en œuvre des politiques publiques visant à garantir un environnement des affaires plus incitatif à l'investissement privé ****

Informations

Le processus de réorganisation de la Direction Nationale des ICes dernières années, l'environnement des affaires a évolué en Guinée à travers la mise en oeuvre de certaines réformes notamment la simplification du processus de création des entreprises, la création d'un guichet unique, la révision du code des investissements tout comme le code minier, la création d'un cadre juridique et réglementaire conforme aux normes de l'OHADA (Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique) dont la Guinée est membre.

Malgré ces améliorations, cet environnement reste encore parmi les moins attractifs en Afrique de l'ouest. Selon le classement Doing Business de la Banque mondiale Édition 2018, la Guinée occupe la 153ème place sur 190 pays avec un score de 49,8 pour la distance de la frontière. La moyenne régionale en Afrique Subsaharienne est de 50,43

Partiellement tenu

Engagement

Mener une politique plus agressive de développement du partenariat public-privé ***

Informations

La loi qui encadre le partenariat public-privé a été adoptée en juillet 2017 par l'Assemblée Nationale et promulguée en octobre de la même année, mais, elle n'est pas encore publiée au Journal Officiel de la République. Ce qui fait qu'elle n'est opposable qu'à l'Etat et non aux investisseurs privés. Malgré cela, le gouvernement a mis en place un cadre juridique et réglementaire permettant aux investisseurs privés de nouer des partenariats avec l'Etat dans certains domaines. Par exemple, dans le secteur de l'énergie, selon un spécialiste du domaine "Il y a des textes qui permettent de nos jours à un partenaire de venir construire une centrale thermique, produire de l'électricité et la vendre à l'Etat." Aussi, dans le domaine de l'économie numérique, certaines banques et entreprises de Téléphonie Mobile collaborent avec l'Etat dans le cadre de la dématérialisation des paiements de certains impôts et taxes. C'est le cas du paiement des vignettes dans certaines banques de la place, des factures d'eau à la Société des Eaux de Guinée (SEG) et les factures d'électricité à Electricité de Guinée (EDG).

En cours de réalisation

Engagement

Réduire drastiquement et centraliser auprès du ministère en charge du budget les exonérations fiscales ***

Informations

Les exonérations fiscales en Guinée ne sont pas encore conformes aux normes internationales. Elles ne sont pas aussi centralisées auprès du ministère en charge du budget. Dans un rapport sur la Guinée, publié en mai 2019, la Banque Mondiale révèle que les exonérations de TVA prévues dans le code des investissements coûtent cher (0,30 % du PIB par an) et sont contraires aux directives de la CEDEAO. Le rapport souligne que les déficits de recettes ont favorisé une accumulation des arriérés de remboursement de TVA (0,75 % du PIB), entraînant un impact injuste sur les exportateurs et les investisseurs internationaux. Mais, les auteurs estiment qu'en s'attaquant ensemble à ces deux problèmes, on pourrait améliorer la prévisibilité du code des impôts avec un coût fiscal net minimal.

Non tenu

Engagement

Constituer un groupe d'experts nationaux et étrangers pour faire des propositions en vue de la maîtrise de notre politique en matière d'exonérations ***

Informations

Aucun groupe d'experts nationaux et étrangers n'a été constitué depuis juin 2018 pour expressément faire des propositions à l'Etat en vue d'une meilleure maîtrise de la politique guinéenne en matière d'exonérations. Toutefois, le 2 février 2019, une Mission d'Appui à la Mobilisation des Ressources Internes (MAMRI) a été créée et placée sous l'autorité du Premier ministre en vue d'accroître significativement la mobilisation des ressources internes et d'accompagner la modernisation des administrations fiscales et les autres régies financières de l'Etat.

Partiellement tenu

MÉDIAS ET TICS

Engagement

Intégrer le Projet Réseau Panafricain de Services en Ligne dans ses trois(3) composantes : e-Education, e-Santé et e-Diplomatie ****

Informations

La Guinée avait déjà signé le protocole d'accord le 26 juin 2006 pour rejoindre les 19 premiers pays membres du réseau panafricain de service en ligne. Sur le volet E-Education, une expérience pilote a été faite à l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry avec 27 programmes de formations en ligne depuis l'Inde au bénéfice de 58 étudiants en 2015. Sur le volet E-médecine, une expérience pilote a aussi été effectuée au CHU de Donka entre 2010-2015. Sur le volet E-Diplomatie, une expérience pilote limitée à la visioconférence pour les diplomates a été réalisée.

Tenu

Engagement

Finaliser l'installation du Backbone à fibre optique sur toute l'étendue du territoire nationale ****

Informations

Le 11 septembre 2020, le Président de la République, Alpha CONDÉ a procédé au lancement commercial des services du backbone national à fibre optique. Le coût de réalisation de ce projet de 238 millions de dollars US est co-développé par l'Etat guinéen et l'entreprise Huawei. Les travaux d'installation de la dorsale nationale (Backbone d'une distance totale de 4000 km) ont débuté le samedi 25 juillet 2014 à Dubréka et devraient prendre fin deux ans après le lancement

Tenu

Engagement

Relancer la SOTELGUI et lui permettre de jouer son rôle d'acteur stratégique du secteur. ****

Informations

La Sotelgui n'est pas encore relancée. cette société nationale de téléphonie mobile a été dissoute par un décret du Président de la République au profit de Guinée Télécom. Par contre, rappelons que l'État guinéen avait obtenu un prêt de 50 millions de dollars de la Chine depuis 2013 pour relancer la SOTELGUI. Un accord avait été signé avec l'entreprise HUAWEI pour réaliser les travaux d'extension et de modernisation. 37 millions 200 mille USD ont été investi en équipements et en frais de service par l'entreprise chinoise. Selon la direction de l'ancienne Sotelgui, il restait un montant de 12 millions USD à décaisser en 2017.

Non tenu

Engagement

S'investir dans l'amélioration de la couverture du territoire par les médias publics et privés en développant des infrastructures de communication audiovisuelle ***

Informations

Aucune nouvelle station de radios rurales et/ou communautaire n'a été construite depuis la Déclaration de politique Générale de PM Ibrahima Kassory FOFANA. Il nous est impossible de démontrer un investissement dans l'amélioration de l'accès à l'information sur le territoire national. Nous notons toutefois que plusieurs villes de l'intérieur du pays éprouvent encore des difficultés de réception du signal principal média public du pays (RTG). A défaut d'un abonnement CANAL+, les citoyens des préfectures de Kankan, Labé et Siguiri n'ont accès qu'à des heures précises pour manque d'électricité. Aussi d'autres préfectures comme Gaoual, Dalaba, Dabola, Yomou, Telemele, ... sont totalement privées des signaux. En juillet de 2019 les statistiques affichent que Près de la moitié (15 des 33 préfectures) n'ont pas accès aux émissions de la RTG . Aussi, 5 ans après la date limite de passage à la Télévision Numérique Terrestre, la Guinée n'a toujours pas pu complètement migrer vers cette technologie

Non tenu

Engagement

Constituer deux Technopoles à Conakry ****

Informations

Cette promesse n'a pas encore été réalisée et ne figure pas dans le document de politique et de stratégie nationale de développement des TICs 2016 - 2020.

Non tenu

Engagement

Poursuivre le renforcement des capacités des professionnels des médias ***

Informations

Les organisations professionnelles de la presse Privée de Guinée, affirment n'avoir bénéficié d'aucun renforcement de capacités de la part de l'Etat. Les quelques formations des hommes de médias organisées sont l'oeuvre des partenaires comme la Fondation OSIWA.

Non tenu

Engagement

Prêter une attention soutenue sur le fléau de la cyber criminalité ***

Informations

Nous n'avons pas trouvé d'actions concrètes contre la cybercriminalité depuis la déclaration de politique générale du PM Kassory Fofana. Cependant, le gouvernement Guinéen a fait voter par la loi relative à la cybersécurité et à la protection des données à caractère personnelle

Non tenu

Engagement

Elaborer et mettre en oeuvre un plan avec pour objectif d'atteindre une numérisation de notre économie de l'ordre de 3% du PIB d'ici cinq ans ***

Informations

Aucun plan avec pour objectif d'atteindre une numérisation de notre économie de l'ordre de 3% du PIB n'a été élaboré et mise en oeuvre depuis la Déclaration de Politique Générale du PM Kassory Fofana. Nous n'avons pas pu trouver de données sur le taux de numérisation de notre économie.

Non tenu

ADMINISTRATION

Engagement

*Interdire le parrainage de manifestations politiques ou sociales par les chefs de service d'Administration centrale en dehors des périodes définies pour les campagnes électorales ****

Informations

C'est le 22 mai 2018, devant les députés que le Premier Ministre Ibrahima Kassory FOFANA a annoncé l'interdiction du parrainage des manifestations à caractère politique ou social par les ministres et chefs de services de l'administration publique. Cette décision a été respectée quelques temps. Mais elle a vite été oubliée quand des hauts ont commencé à parrainer des manifestations de soutien au 3e mandat du président de la République..

Non tenu

Engagement

*Organiser les élections locales ****

Informations

Le 4 février 2018 les élections locales ont été organisées en Guinée. Environ six (06) millions d'électeurs étaient inscrits sur la liste électorale pour élire les élus locaux issus de 342 communes rurales et urbaines.

Tenu

Engagement

*Mettre en place un dispositif institutionnel en relation avec les collectivités afin qu'elles disposent de capacités suffisantes pour assumer leur rôle ****

Informations

Ni le Haut Conseil des Collectivités, ni aucun autre dispositif institutionnel en relation les communes n'est créé. Seul l'ANAFIC (Agence Nationale de Financement des Collectivités Locales est l'initiative de financement de la décentralisation et du développement local en Guinée) a été créé par le gouvernement pour apporter des ressources pour toutes les communes (hors Conakry).

Non tenu

Engagement

*Développer un programme national de plateformes multifonctionnelles dans toutes les collectivités locales *****

Informations

Les Communes que nous avons approchées affirment ne pas être au courant du développement d'un tel programme.

Non tenu

Engagement

*Intensifier la formation afin de renforcer les capacités professionnelles et l'intégrité des agents de l'État par l'adoption du Pacte d'Intégrité de Transparency International, l'implantation d'un Système de Contrôle par les Citoyens et l'Introduction d'un Mécanisme d'Évaluation des collectivités territoriales ****

Informations

C'est le 22 mai 2018, devant les députés que le Premier Ministre Ibrahima Kassory FOFANA a annoncé l'interdiction du parrainage des manifestations à caractère politique ou social par les ministres et chefs de services de l'administration publique. Cette décision a été respectée quelques temps. Mais elle a vite été oubliée quand des hauts ont commencé à parrainer des manifestations de soutien au 3e mandat du président de la République..

Imprécis

Engagement

*Mettre en place un 2ème niveau de décentralisation (création des régions comme collectivités locales) *****

Informations

Les régions ne sont pas encore érigées en collectivités locales. La création du deuxième niveau de la décentralisation va permettre de rendre effectif le transfert des compétences aux collectivités et mutualiser les efforts pour plus d'inclusivité

Non tenu

Engagement

*Promouvoir le mouvement associatif ****

Informations

Pour les acteurs de la société civile rencontrée par Lahidi, il n'y a aucune politique gouvernementale de promotion des associations .

Entre 2015 et 2020, nous avons noté le refus du ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation de délivrer ou de renouveler depuis 2015 des agréments à la plupart des mouvements associatifs. Ces derniers sont dans une perpétuelle demande de récépissé qu'il faut renouveler tous les ans.

Non tenu

Engagement

Mettre en place des plateformes de concertation sur le plan de la décentralisation et de la déconcentration avec les secteurs de l'Éducation, de la Santé et de l'Urbanisme-Habitat ***

Informations

Les Communes que nous avons approchées affirment ne pas être au courant de l'existence d'une telle plateforme de concertation.

Non tenu

Engagement

Mettre en place un dispositif institutionnel en relation avec les collectivités afin qu'elles disposent de capacités suffisantes pour assumer leur rôle ***

Informations

Ni le Haut Conseil des Collectivités, ni aucun autre dispositif institutionnel en relation les communes n'est créé. Seul l'ANAFIC (Agence Nationale de Financement des Collectivités Locales est l'initiative de financement de la décentralisation et du développement local en Guinée) a été créé par le gouvernement pour apporter des ressources pour toutes les communes (hors Conakry).

Non tenu

Engagement

Mettre en œuvre des stratégies de renforcement des capacités des principales Institutions de l'Etat ****

Informations

Nous n'avons pu trouver des traces de la mise en place des stratégies de renforcement des capacités des principales institutions Étatiques

Non tenu

Engagement

Promouvoir de manière rationnelle les cadres et agents de l'état ****

Informations

Cette promesse est imprécise et vague. Nous n'avons pas pu l'évaluer.

Imprécis

Engagement

Veiller au niveau local à ce que le transfert des ressources et des compétences soit effectif suivant les instruments prévus par le code des collectivités décentralisées notamment les plans de développement local, les programmes annuels d'investissement et les budgets des collectivités ***

Informations

La délégation des pouvoirs financiers aux communes a connu un début de matérialisation. Mais, des efforts restent cependant à faire pour rendre effectif le transfert des compétences aux communes comme prévue par la législation afin de leur permettre d'avoir plus d'autonomie.

Partiellement tenu

Engagement

Redéfinir et clarifier les missions de l'Etat ****

Informations

Les missions de l'Etat n'ont pas été redéfinies. Mais, en 2015 un forum national sur la redéfinition et la clarification des missions de l'Etat avait réuni à Conakry les acteurs du processus de développement. Cette session de concertation devait être suivie par une étude sur la redéfinition et la clarification des missions de l'Etat, l'élaboration d'un document de politique nationale exprimant la vision de l'Etat sur la place, le rôle et la mission de l'Etat et la vulgarisation de ces documents. Malheureusement, ces documents ne sont pas encore élaborés.

Non tenu

Engagement

Promouvoir un environnement de travail motivant et moderne dans l'administration ****

Informations

Des efforts sont faits par le gouvernement et ses partenaires pour promouvoir un environnement de travail moderne pour les agents de l'Etat. Parmi ces réformes, il ya :

- La construction d'un nouveau siège pour le Ministère des affaires étrangères à Koloma grâce à l'appui de l'Iran. La remise officielle des clés de cette infrastructure s'est tenue en novembre 2019 ;
- Le démarrage des travaux de rénovation du bâtiment principal du Ministère des Travaux Publics ;
- Le déménagement en avril 2019 de l'Autorité de régulation des Postes et Télécommunication dans les locaux de son nouveau siège ;

Mais, ces actions insuffisantes pour créer un environnement moderne de travail pour l'administration publique.

Partiellement tenu

Engagement

*Construire les infrastructures et Opérationnaliser l'Ecole Nationale d'Administration *****

Informations

L'Ecole Nationale de l'Administration Publique(ENA-Guinée) a été créée en mai 2015 par décret du Président Alpha CONDE. Le premier programme de formation de cette école n'a été lancé qu'en 2018. L'ENA ne dispose pas encore d'infrastructures propre à elle. Ce sont les locaux du Centre de Perfectionnement Administratif (CPA) qu'elle utilise pour dispenser les cours en faveur des fonctionnaires guinéens inscrits à l'ENA. Mais, l'institution dispose d'un terrain vierge d'environ Six (06) hectares à Dubreka pour construire son siège. Le financement nécessaire à la construction de cette infrastructure n'est pas encore obtenu. Les programmes pédagogiques de L'ENA-Guinée sont mis en oeuvre grâce à un partenariat du gouvernement guinéen avec l'Ecole Nationale de l'Administration du Québec.

Partiellement tenu

Engagement

*Mettre en place le Haut Conseil des Collectivités Locales (HCCL) *****

Informations

Le Haut Conseil des Collectivités Locales (HCCL) n'est pas mis en place. La proposition de loi organique portant création du Haut Conseil des Collectivités Locales avait été programmée pour être amendée lors de la session de l'assemblée nationale d'avril 2017. Malheureusement, le texte a été retiré du programme à la veille de la rencontre et renvoyé en seconde lecture. La création de cette institution permettra de veiller à l'effectivité du transfert de compétences et au bon fonctionnement des collectivités locales.

Non tenu

Engagement

*Opérationnaliser la déconcentration budgétaire *****

Informations

La déconcentration budgétaire est opérationnelle. Mais, selon certaines communes que nous avons approchées, la centralisation persiste encore à quelques endroits.

Partiellement tenu

Engagement

*Rajeunir et féminiser l'administration par le recrutement dans la transparence de nouveaux fonctionnaires *****

Informations

Un programme de rajeunissement et de féminisation de l'administration publique guinéenne est en cours depuis le premier mandat du Président Alpha CONDE (2013). Ce programme a permis de recruter par voie de concours plus de 1000 jeunes cadres guinéens. Ces agents de l'Etat ont été formés au Centre de Perfectionnement en administration. A la suite des examens, environ "730 jeunes dont 96 femmes" parmi ces recrues ont été certifiés par l'Université de bordeaux en management de l'administration. Lors d'une conférence de Presse organisée en 2019, le Comité de pilotage de ce programme de réforme a annoncé que seulement 334 soit 45% des certifiés ont été promu à des postes de responsabilités au sein des différents départements. A cela s'ajoute le recrutement en 2016 de plus de 6 00 nouveaux fonctionnaires au compte du Ministère de l'éducation nationale.

Malgré ces résultats, des efforts restent encore à faire dans la transparence du recrutements des nouveaux fonctionnaires.

Partiellement tenu

Engagement

*Mettre en place un mécanisme pérenne de financement des Collectivités Décentralisées *****

Informations

Le FNDL et l'ANAFIC sont les principaux mécanisme de financement des collectivités décentralisées. L' ANAFIC (Agence de Financement des Collectivités Locales) a été créée en 2017 par le Président de la République à travers le décret D/2017/298/PRG/SGG. Ce décret du Chef de l'Etat avait été précédé par l'institutionnalisation d'un Fonds National de Développement Local (FNDL) à travers la Loi N° 2016/001/AN portant Loi de Finances initiale pour l'année 2016.

Mais, il faut signaler que les communes de Conakry ne sont pas financées pour l'instant par l'ANAFIC.

L'ANAFIC est une agence chargée de mobiliser pour le FNDL, les ressources intérieures et extérieures, de financer des projets d'investissements des collectivités locales ou de coopération inter-collectivités qui sont éligibles au FNDL et assurer leur accompagnement technique.

Malgré ces avancées, les collectivités locales éprouvent beaucoup de difficultés pour se financer.

Partiellement tenu

Engagement

*Adopter une charte de la déconcentration *****

Informations

La charte de la déconcentration n'est pas adoptée. Un atelier de validation du projet de décret portant création de la charte avait été soumis à l'appréciation des administrateurs territoriaux en mars 2018 à Mamou. Mais, ce document est encore au stade de projet. Sa validation permettra de définir la répartition des pouvoirs, des ressources humaines et matérielles entre l'administration publique centrale et les services déconcentrés de l'Etat. "

Non tenu

Engagement

*Renforcer les capacités des collectivités locales *****

Informations

Le ministère de l'administration du territoire avec l'appui de certains partenaires comme le PNUD, le PBF, l'UNICEF ont organisé des sessions de renforcement des capacités en faveur des acteurs locaux. Nous pouvons citer entre autres :
-La formation en juin 2018 à kakan de 46 acteurs et élus locaux sur la rédaction administrative ;
-L'organisation en août 2020 d'une session sur la gestion du Fonds de Développement Local (FODEL) des acteurs locaux chargés de gérer de gérer ce fonds à Dinguiraye ;
- L'organisation d'une série de formation en août 2020 à coyah en faveur des acteurs du développement local des cinq communes de conakry sur la prévention et la gestions des conflits en période électorale.

Partiellement tenu

Engagement

*Renforcer les capacités opérationnelles des structures chargées de la régulation du suivi et du contrôle de l'activité minière *****

Informations

Cette promesse avait été déjà réalisée au cours du premier mandat du Président Alpha Condé. à travers la mise en place d'une Commission Nationale des mines et d'un Comité Technique de révision des Titres. Ces structures sont chargées de suivre et de contrôler les activités minières en application aux dispositions de l'article 8 du code minier révisé de 2011. Pour faciliter leur opérationnalisation, ces 2 structures ont chacune bénéficié d'un décret d'application conformément au nouveau code minier. La première en 2012 et la seconde en 2014. Ces décisions prises par le Chef de l'Etat confie à ces commissions le rôle de régulation, et d'appui à la bonne gouvernance minière en Guinée

Tenu

Engagement

*Poursuivre la rénovation, la construction et l'équipement des infrastructures administratives *****

Informations

Les blocs administratifs notamment les sièges des mairie, de la préfecture et du gouvernorat de plusieurs préfectures ont été rénovés et équipés en marge de la célébration de la fête d'indépendance dans ces localités. C'est le cas par exemple du siège de la préfecture de kouroussa, et celle de kankan.

Partiellement tenu

Engagement

*Accélérer la professionnalisation des administrateurs territoriaux pour passer d'une administration de commandement à une administration de développement ****

Informations

Les métiers d'administrateurs territoriaux n'ont pas encore un caractère professionnels en Guinée. Pas encore d'école uniquement dédiée à leur formation. Mais, des sessions de formations ont été organisés en faveurs des responsables des structures déconcentrées de l'Etat sur la gestion administrative, la déontologie des autorités administratives lors de la retraite organisées en décembre 2017 à Kindia.

Non tenu

Engagement

*Poursuivre les efforts de rationalisation des départements ministériels et le redéploiement des agents publics *****

Informations

Cette promesse est imprécise.

Imprécis

Engagement

Renforcer la neutralité et la réserve qui doivent caractériser l'action administrative ***

Informations

L'administration guinéenne est caractérisée par une politisation à outrance. La plupart des agents de l'Etat ne sont pas neutres dans l'exercice de leur fonction surtout en période de campagne électorale. Les dispositions de l'article 57 de la Loi L 027 qui fixe le principe de neutralité des agents du service public en ses termes « les agents de l'Etat doivent en toute circonstance, assurer leurs fonctions en toute impartialité et se garder de toute attitude discriminatoire à l'égard des usagers du service public ainsi que de tout comportement de nature à faire douter de la neutralité du service public » se retrouvent ainsi violées."

Non tenu

Engagement

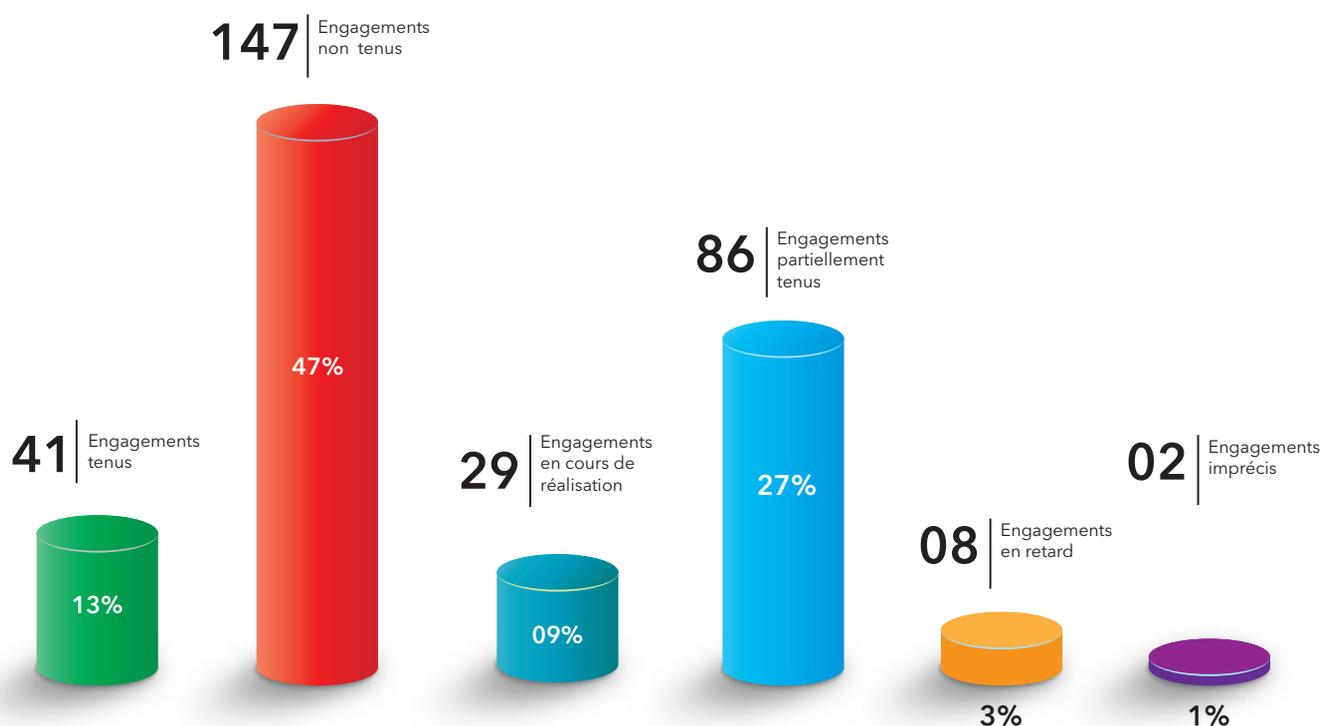
Qualifier le cadre de création et le fonctionnement des partis politiques afin qu'ils soient des facteurs de renforcement de l'unité, de la paix et de la démocratie dans le pays ****

Informations

Cet engagement n'a pas encore été réalisé. Car aucune réforme n'a été menée dans le cadre de la de création et le fonctionnement des partis politiques en Guinée ces dernières années.

Non tenu

Rapport global des promesses



NOTRE ÉQUIPE

Sous la coordination de: Mamadou Alpha Diallo
Responsable collecte de données: Mamoudou Baro Condé
Responsable de communication: Sayon Idovic Loua
Responsable Financière: Fatoumata Guirassy
Développeur Web: Ousmane Cissé

COLLABORATEURS EXTERNES:

Economie: Bachir Sylla
Education: Mamadou Lamine Bah
Transports et Travaux publics, Médias-TICs & Jeunesse : Abdoulaye Sadio Diallo
Justice : Dansa Camara
Affaires Sociales : Alhassane Bah
Urbanisme et Habitat : Mamadou Bhoie Kadé BARRY
Santé Publique : Diariatou Diallo
Agriculture, Elevage et pêche : Alpha Ousmane Souaré
Sports, Arts et culture : Alpha Camara
Eau et électricité : Mamadou Adama Diallo
Commerce , Industrie, PME et Environnement : Oumar Telly Diallo
Citoyenneté et droits humains : Aboubacar Sidy Diallo
Défense et Sécurité : Mantenin Sacko
Mines : Mamady Diango

Remerciements:

Nos remerciements aux personnes suivantes pour leur inestimables contribution pour la réalisation de ce projet:

*Fodé Sanikayi Kouyaté
Sally Bilaly Sow
Dieretou Diallo
Thierno Diallo
Abdoulaye Oumou Sow
Alhousseine Fadiga
Au personnel de la Fondation Osiwa
Aux membres de l'ABLOGUI*

A la mémoire de Oumar Daroun Bah, premier collecteur de données à Lahidi tragiquement disparu dans un accident de circulation le 29 septembre 2016 à Mamou.



Lahidi signifie Promesse ou Engagement en Soussou ou en Malinké. A travers la plateforme numérique www.lahidi.org, l'initiative suit et évalue les promesses électorales du Président de la République et de son gouvernement.

Avec l'appui financier de :  **OSIWA**

www.lahidi.org